

# Rapport financier

Rapport de gestion du conseil  
d'administration 54

Rapport du commissaire 65

Comptes annuels consolidés 67

Information aux actionnaires 117

Extraits des comptes annuels  
statutaires d'InBev SA (non consolidés)  
préparés en concordance  
avec les normes comptables belges 121

Glossaire 123

53

# Rapport de gestion du conseil d'administration

Le rapport de gestion du conseil d'administration doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités d'InBev.

## Principales transactions en 2005 et 2004, avec effet sur le périmètre du groupe

Plusieurs acquisitions, cessions et joint-ventures ont influencé notre bénéfice d'exploitation et notre situation financière durant ces deux dernières années. Les principales transactions sont mises en évidence ci-après.

### Transactions en 2005

Au cours de l'année 2005, InBev a acheté des participations minoritaires significatives dans différentes filiales pour un montant en trésorerie de 1 580m d'euros. Comme les filiales concernées (à l'exception de Quilmes) étaient déjà entièrement consolidées, les acquisitions n'ont pas influencé le bénéfice, mais ont réduit les intérêts minoritaires et dès lors le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

L'impact de l'acquisition de parts minoritaires sur l'intérêt économique pour InBev, dans les filiales concernées, peut se résumer comme suit :

Participations majoritaires	31 décembre 2005	31 décembre 2004
AmBev, au Brésil	56,57%	50,27%
Zhejiang Zhedong Brewery (KK), en Chine	100,00%	70,00%
Sun Interbrew, en Russie	99,80%	76,00%
InBev Germany Holding GmbH, Brême	97,82%	87,18%
Quilmes, en Argentine	32,10%	24,07%

En août 2005, InBev finalisa l'acquisition de 100% de la brasserie Tinkoff à Saint-Petersbourg, en Russie pour un montant total en trésorerie de 77m d'euros. Les frais directement attribuables au regroupement représentent 1m d'euros. Le goodwill de Tinkoff de 68m d'euros se justifie par i) l'assouplissement immédiat des contraintes de capacité à court terme qu'a rencontré InBev en Russie, ii) par le fait que Tinkoff complète le portefeuille gagnant de marques en Russie en ajoutant à celui-ci la première marque russe sur le secteur à croissance rapide et fortement profitable des bières de luxe et iii) la croissance future attendue comme un résultat de l'effet de levier des ventes dans tout le pays et du réseau de distribution existant d'InBev.

### Transactions en 2004

#### Création d'InBev

Le 3 mars 2004, Interbrew et Companhia de Bebidas das Américas ("AmBev") ont annoncé leur intention de créer InBev, le Premier Brasseur Mondial. Cette transaction unit Interbrew, le troisième plus grand brasseur mondial réalisant des ventes dans plus de 130 pays, et AmBev, le cinquième plus grand brasseur mondial avec approximativement 65% des parts du marché brésilien. Au moment de l'annonce de la transaction, InBev détenait 13% des parts du marché mondial et occupait la première ou la deuxième position dans plus de 20 marchés brassicoles importants. La transaction a pris effet en date du 27 août 2004. Les résultats consolidés 2004 d'InBev incluaient les résultats d'AmBev à concurrence de 4 mois (les mois de septembre à décembre).

#### Accord conclu avec Femsa

Le 24 mai 2004, InBev et Fomento Economico Mexicana SA de CV ("Femsa") ont annoncé le démantèlement de leurs participations croisées aux Etats-Unis et au Mexique ainsi que le transfert des droits de distribution détenus par la joint-venture américaine des deux entreprises à une filiale américaine du brasseur mexicain. Labatt U.S.A. a poursuivi la distribution des marques de CCM aux Etats-Unis durant une période transitoire de quatre mois après la conclusion de l'accord et ce en vertu d'un contrat temporaire

de distribution exclusive. La transaction a pris effet en date du 31 août 2004. Les résultats consolidés 2004 d'InBev incluent 8 mois des résultats de Femsa (quote-part dans le résultat des entreprises associées et contrat de gestion) ainsi qu'un bénéfice sur la cession d'activités non-récurrentes de 488m d'euros.

### **Acquisition d'une participation supplémentaire dans Oriental Brewery**

En janvier 2004, suite à l'exercice d'une option put, InBev a accru sa participation dans sa filiale sud-coréenne par le biais de l'acquisition de 100% de la société HOPS Cooperatieve U.A. qui détenait 44,16% d'Oriental Brewery. Cette transaction augmentait notre participation majoritaire dans Oriental Brewery à 95,08% ce qui a eu un effet positif sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

### **Acquisition de Zhejiang Shiliang Brewery Company Ltd.**

En juin 2004, InBev a acquis une participation majoritaire de 70% dans la société Zhejiang Shiliang Brewery Company Ltd. qui est établie dans le delta du Yangtze. Cette opération a renforcé la position de numéro un qu'InBev occupait dans la province chinoise de Zhejiang. Suite à l'apport par Zhejiang Shiliang de 2m d'hectolitres en volume de ventes, l'entreprise avait une part de marché proche de 50%. Cette transaction a pris effet en juillet 2004 et les résultats consolidés 2004 d'InBev contiennent six mois de résultats de Zhejiang Shiliang.

### **Acquisition de la participation dans Sun Interbrew Ltd. détenue par Sun Trade Holding**

Le 12 août 2004, InBev et Sun Trade (International) Ltd., les actionnaires de contrôle de Sun Interbrew Ltd., ont annoncé qu'ils avaient conclu un accord en vertu duquel InBev allait acquérir les actions avec droit de vote et les actions sans droit de vote détenues par Sun Trade (International) Ltd. dans Sun Interbrew Ltd. De plus, il a été mis fin au pacte d'actionnaires relatif à Sun Interbrew Ltd. existant entre Sun Trade (International) Ltd. et InBev. La rémunération pour l'achat des actions et pour l'annulation du pacte d'actionnaires consistait en l'octroi de 20 000 111 actions d'InBev. Au moment où l'accord entrait en vigueur et tenant compte de l'acquisition d'actions sur le marché, InBev détenait 75,5% des actions avec droit de vote et 96,1% des actions sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd., ce qui constituait un intérêt économique de 91,2% dans Sun Interbrew Ltd.. Suite à l'entrée en vigueur de l'accord, Sun Trade (International) et ses filiales détenaient environ 3,4% du capital souscrit élargi suite à la finalisation de la transaction AmBev.

### **Acquisition de la participation dans Sun Interbrew Ltd. détenue par Alfa-Echo Holding**

Le 3 janvier 2005, InBev a annoncé qu'il avait conclu en date du 31 décembre 2004 un accord avec Alfa-Echo, en vertu duquel InBev acquerrait l'ensemble des actions avec et sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd. détenues par Alfa-Echo. Au moment où le présent accord et l'accord avec Sun Trade (International) Ltd. entrent en vigueur et tenant compte de l'acquisition d'actions sur le marché, InBev détenait 97,3% des actions avec droit de vote et 98,8% des actions sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd., ce qui lui procurait un intérêt économique de 98,5% dans Sun Interbrew Ltd.. InBev a encouru une charge non-récurrente de dépréciation de 100m d'euros résultant de cette transaction.

### **InBev et Sun Trade modifient leur accord relatif à l'acquisition des actions Sun Interbrew Ltd. détenues par Sun Trade**

InBev et Sun Trade (International) Ltd. ont annoncé le 10 janvier 2005 avoir modifié les termes de leur accord annoncé le 12 août 2004. Cet accord portait sur l'acquisition par InBev des actions avec et sans droit de vote de Sun Interbrew Ltd. détenues par Sun Trade (International) Ltd.. Les deux entreprises ont décidé d'un commun accord de modifier la rémunération accordée à Sun Trade (International) Ltd.. Celle-ci est passée de 20 000 111 actions InBev à 12 500 001 actions InBev et un paiement en numéraire, calculé sur base de la valeur de 7 500 0110 actions d'InBev valorisées au prix moyen des actions InBev au cours des 25 séances boursières précédentes une date correspondant à deux jours ouvrables avant la date de l'entrée en vigueur de l'accord. Suite à l'entrée en vigueur de la transaction, Sun Trade (International) Ltd. et ses filiales détenaient environ 2% du capital souscrit élargi d'InBev. Cette transaction, ensemble avec la transaction Alfa-Echo mentionnée ci-dessus, ont été finalisées le 31 janvier 2005.

### **Finalisation du rachat des minoritaires de Sun Interbrew Ltd.**

Le 26 mai 2005, InBev clôturait son offre relative à l'acquisition des intérêts minoritaires restants dans Sun Interbrew Ltd. Qui a eu pour résultat qu'InBev détienne maintenant un intérêt économique dans Sun Interbrew Ltd. de 99,8%.

## **Evénements survenant après la date de clôture**

Nous vous prions de vous référer à l'annexe 33 des états financiers consolidés pour de plus amples informations.

## Données financières clés

Le tableau ci-dessous reprend les différentes rubriques de nos produits d'exploitation et de nos charges d'exploitation, ainsi que certaines autres données clés.

Millions d'euros	2005	%	2004 <sup>1</sup>	%
<b>Produits<sup>2</sup></b>	<b>11 656</b>	<b>100,0</b>	8 568	100,0
Coûts des ventes	(5 082)	43,6	(3 992)	46,6
<b>Marge brute</b>	<b>6 574</b>	<b>56,4</b>	4 576	53,4
Frais de distribution	(1 362)	11,7	(950)	11,1
Frais commerciaux et de marketing	(1 948)	16,7	(1 543)	18,0
Frais administratifs	(957)	8,2	(730)	8,5
Autres produits/(charges) d'exploitation	132	1,1	(98)	1,1
<b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT normalisé)</b>	<b>2 439</b>	<b>20,9</b>	1 255	14,6
Éléments non-récurrents	(241)	2,1	59	0,7
<b>Bénéfice d'exploitation (EBIT)</b>	<b>2 198</b>	<b>18,9</b>	1 314	15,3
<b>Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev</b>	<b>1 024</b>	<b>8,8</b>	621	7,2
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev</b>	<b>904</b>	<b>7,8</b>	719	8,4
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>(934)</b>	<b>8,0</b>	(799)	9,3
<b>Amortissements et dépréciations du goodwill</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	(216)	2,5
<b>EBITDA normalisé</b>	<b>3 339</b>	<b>28,6</b>	2 116	24,7
<b>EBITDA</b>	<b>3 132</b>	<b>26,9</b>	2 329	27,2
ROIC <sup>3</sup> normalisé	11,3 %		13,3 %	
ROIC <sup>3</sup>	10,3 %		15,0 %	

Chaque fois qu'il est cité dans le présent document, le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, Bénéfice, ROIC, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

<sup>1</sup> Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, *Païement fondé sur des actions* (réduction du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros) et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte (augmentation du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros).

<sup>2</sup> Le chiffre d'affaires net moins les accises. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie des coûts de la bière facturée à nos clients.

<sup>3</sup> Se référer au glossaire.

# Performance financière

## Volumes des ventes

Le tableau ci-dessous indique nos volumes des ventes au niveau mondial, répartis par zone et par pays. Les volumes n'incluent pas seulement les marques et les licences que nous possédons, mais aussi les marques de tiers que nous brassons en tant que sous-traitant et les produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest. Les volumes vendus via nos activités d'exportation sont mentionnés séparément.

Millions d'hectolitres	2005	2004
<b>Amérique du Nord</b>		
Canada	9,1	9,4
Etats-Unis	4,7	6,8
Cuba	0,9	0,8
	<b>14,7</b>	<b>17,0</b>
<b>Amérique latine</b>		
Quinsa	14,2	4,9
Brésil - bières	62,4	23,8
Brésil - boissons non alcoolisées	20,3	7,7
République Dominicaine	1,4	0,5
Equateur	0,3	0,1
Guatemala	0,4	0,1
Pérou	2,4	0,8
Vénézuela	2,2	0,8
	<b>103,5</b>	<b>38,7</b>
<b>Europe de l'Ouest<sup>1</sup></b>		
Royaume-Uni	12,3	12,6
Belgique	6,3	6,4
Pays-Bas	2,4	2,6
France	2,4	2,4
Luxembourg	0,2	0,2
Allemagne	12,2	10,4
Italie	1,4	1,0
Exportation & licences	4,2	3,7
	<b>41,4</b>	<b>39,3</b>
<b>Europe centrale et de l'Est</b>		
<b>Europe centrale</b>		
Hongrie	2,2	2,3
Bulgarie	1,4	1,4
Croatie	1,6	1,6
Roumanie	2,6	2,2
Serbie-Monténégro	3,4	3,6
Bosnie-Herzégovine	-	0,1
République Tchèque	2,6	2,6
	<b>13,8</b>	<b>13,8</b>
<b>Europe de l'Est</b>		
Russie	15,7	13,0
Ukraine	8,6	7,5
	<b>24,3</b>	<b>20,5</b>
	<b>38,1</b>	<b>34,3</b>
<b>Asie-Pacifique</b>		
Corée du Sud	7,2	7,5
Chine	16,3	14,7
Licences	0,6	-
	<b>24,0</b>	<b>22,2</b>
<b>Activités d'exportation</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>
<b>Total (à l'exception de notre quote-part de nos participations dans des entreprises associées)</b>	<b>223,5</b>	<b>153,7</b>
<b>Quote-part de nos participations dans des entreprises associées (année complète)<sup>2</sup></b>	<b>-</b>	<b>8,4</b>
<b>Total</b>	<b>223,5</b>	<b>162,1</b>

Le tableau ci-dessus comporte uniquement les volumes d'AmBev à partir d'août 2004 (date du regroupement avec Interbrew).

1 Y compris la sous-traitance/les produits commerciaux : 5,0 millions d'hectolitres en 2005 et 4,9 millions d'hectolitres en 2004.

2 Y compris les volumes de Femsa pour 8 mois en 2004.

Sur une base comparable (AmBev 12 mois pour 2004 – pro forma), l'évolution des volumes en 2005 était la suivante :

En 000 hl	2004 pro forma <sup>1</sup>	Acquisitions/ cessions	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Amérique du Nord	17 011	(2 206)	(166)	14 639	(1,1)%
Amérique latine	95 333	1 038	7 162	103 533	7,5%
Europe de l'Ouest	39 277	2 701	(529)	41 450	(1,4)%
Europe centrale et de l'Est	34 249	108	3 663	38 021	10,7%
Asie-Pacifique	22 241	830	977	24 048	4,4%
Activités d'exportation & Sociétés Holding	2 198	(495)	110	1 813	9,4%

Les volumes totaux consolidés ont enregistré une croissance interne de +5,4% en 2005 par rapport à 2004 (bière +5,7%; boissons non alcoolisées +4,1%).

En Amérique du Nord, la croissance interne des volumes s'est achevée pour 2005, par un recul de (1,1)%. Au cours de l'année 2005, les volumes livrés aux USA ont accusé un recul de (2,7)%, et les ventes aux consommateurs n'ont diminué que de (1,5)%, entraînant une réduction des niveaux de stocks dans le commerce. Au Canada, la croissance en volume a été de (0,9)% en raison d'une politique de prix agressive menée par les concurrents, et ce particulièrement au 4<sup>ème</sup> trimestre 2005.

Nos activités en Amérique latine ont livré de bonnes performances, affichant une croissance interne en volume de +7,5% pour 2005 (bière +8,0%; boissons non alcoolisées +6,2%). Le Brésil a enregistré une croissance des volumes brassicoles de +8,0%, réalisée chaque trimestre alors que la comparabilité par rapport à 2004 devenait plus difficile. Notre part du marché brassicole y a atteint 68,3% contre 66,2% pour 2004. La croissance interne des volumes brassicoles est à mettre à l'actif de la quasi-totalité des sites latino-américains. Les volumes de Quinsa ont progressé de +12,8%, tandis que les autres pays d'Amérique latine où nous sommes présents, contribuaient à concurrence de +11,9% à la croissance interne des volumes brassicoles (à noter que ces chiffres ne comprennent pas la première année des contributions brassicoles de la République Dominicaine et du Pérou).

Reflétant le contexte commercial difficile en Europe de l'Ouest, la croissance interne des volumes pour 2005 s'est soldée par une modeste performance de (1,4)%. Bien qu'en baisse durant la totalité de l'exercice, nos résultats en volume ont été moins faibles durant le second semestre (baisse des volumes au 1<sup>er</sup> semestre 2005 de (3,7)% contre une croissance de +0,8% au 2<sup>ème</sup> semestre 2005, toutes deux en comparaison d'année en année). Au Royaume-Uni, nos activités se sont en partie remises d'un piètre 2<sup>ème</sup> trimestre 2005 (volumes (11,0)%) en réalisant une croissance interne en volume de (4,8)% pour 2005. En Allemagne, alors que les volumes brassicoles stagnaient à (0,1)%, nos volumes de marques réalisaient une croissance interne de +6,6%. En Belgique, nos volumes ont clôturé l'année à un niveau inférieur de (1,1)%, où nous sommes parvenus à légèrement améliorer notre position de leader sur un marché en déclin.

La croissance élevée et soutenue des volumes en Ukraine, en Russie, en Roumanie et en Bulgarie, confirmée par des gains de parts de marché et conjuguée à une baisse restreinte des volumes en Hongrie et en Croatie, a permis de générer une croissance interne en volume de +10,7% en Europe centrale et de l'Est en 2005.

En Chine, qui avait connu un 1<sup>er</sup> trimestre 2005 difficile, la bonne croissance des volumes réalisée au fil des trimestres suivants a contribué à une hausse des volumes de +9,9% sur l'ensemble de l'année 2005. Cette performance a plus que compensé le déclin de (4,9)% subi en Corée du Sud en raison d'une faiblesse généralisée du marché, sachant que notre entreprise y a stabilisé ses parts de marché pour la première fois en 12 ans. Dans la zone Asie-Pacifique, la croissance interne des volumes de ventes consolidés a clôturé à un niveau de +4,4% par rapport à 2004.

## Impact des monnaies étrangères

L'évolution des taux de change des monnaies étrangères a eu un impact important sur nos états financiers. En 2005, 27,9% (2004–11,4%) de notre chiffre d'affaires net était réalisé en real brésilien, 10,7% (2004–13,8%) en dollar canadien, 10,2% (2004–14,0%) en livre sterling, 5,7% (2004–6,2%) en rouble russe, 4,0% (2004–4,9%) en won sud-coréen, 3,7% (2004–7,25%) en dollar américain, et 3,7% (2004–1,6%) en peso argentin.

L'évolution des taux de change a influencé positivement le chiffre d'affaires net en 2005 à concurrence de 660m d'euros, l'EBITDA pour 283m d'euros et le bénéfice d'exploitation de 241m d'euros.

<sup>1</sup> Les chiffres 2004 pro forma comportent 12 mois d'AmBev.

Notre bénéfice a été positivement influencé par l'évolution des taux de change à concurrence de 153m d'euros et le bénéfice de base par action (bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev) de 87m d'euros ou 0,14 euro par action.

L'évolution des taux de change a eu un impact de 693m d'euros sur notre dette financière nette (augmentation de notre dette financière nette) et de 1 609m d'euros sur nos capitaux propres (augmentation de nos capitaux propres).

## Activités opérationnelles par zone

Le tableau ci-dessous donne un résumé des performances de chaque zone géographique.

InBev au niveau mondial	2004 pro forma <sup>1</sup>	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	210 310	1 977	-	11 217	223 504	5,4%
Produits	10 244	28	660	724	11 656	7,2%
Coûts des ventes	(4 705)	16	(234)	(159)	(5 082)	(3,5)%
Marge brute	5 540	44	426	565	6 574	10,4%
Frais de distribution	(1 137)	(29)	(77)	(119)	(1 362)	(10,6)%
Frais commerciaux et de marketing	(1 754)	(42)	(74)	(78)	(1 948)	(4,6)%
Frais administratifs	(865)	(13)	(42)	(37)	(957)	(4,3)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(156)	236	12	41	133	51,9%
EBIT normalisé	1 628	196	244	371	2 439	20,4%
EBITDA normalisé	2 676	(23)	285	401	3 339	15,3%

Amérique du Nord	2004	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	17 011	(2 206)	-	(166)	14 639	(1,1)%
Produits	1 852	(187)	70	(2)	1 733	(0,1)%
Coûts des ventes	(780)	113	(19)	16	(670)	2,4%
Marge brute	1 072	(74)	52	14	1 064	1,4%
Frais de distribution	(238)	-	(14)	(4)	(257)	(1,8)%
Frais commerciaux et de marketing	(364)	41	(8)	22	(309)	6,9%
Frais administratifs	(111)	-	(5)	19	(97)	17,0%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(53)	35	-	6	(12)	32,8%
EBIT normalisé	305	2	25	57	389	18,6%
EBITDA normalisé	430	(48)	29	66	477	17,4%

Amérique latine	2004 pro forma <sup>1</sup>	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	95 333	1 038	-	7 162	103 533	7,5%
Produits	2 881	49	547	470	3 947	16,3%
Coûts des ventes	(1 198)	(23)	(201)	(115)	(1 537)	(9,6)%
Marge brute	1 684	26	346	355	2 410	21,1%
Frais de distribution	(306)	(7)	(58)	(68)	(440)	(22,3)%
Frais commerciaux et de marketing	(329)	(23)	(55)	(38)	(446)	(11,6)%
Frais administratifs	(213)	(2)	(35)	(1)	(251)	(0,5)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(92)	68	10	63	49	267,1%
EBIT normalisé	744	62	207	310	1 323	38,1%
EBITDA normalisé	1 032	(4)	239	310	1 577	30,0%

<sup>1</sup> Les chiffres 2004 pro forma comportent 12 mois d'AmBev.

Europe de l'Ouest	2004	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	39 277	2 701	-	(529)	41 450	(1,4)%
Produits	3 464	202	(10)	14	3 669	0,4%
Coûts des ventes	(1 613)	(85)	6	13	(1 679)	0,8%
Marge brute	1 850	117	(4)	27	1 990	1,4%
Frais de distribution	(396)	(19)	1	(3)	(418)	(0,9)%
Frais commerciaux et de marketing	(695)	(60)	1	14	(740)	2,0%
Frais administratifs	(289)	(9)	1	7	(290)	2,5%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(131)	66	1	(40)	(104)	(60,1)%
EBIT normalisé	340	95	(1)	5	439	1,3%
EBITDA normalisé	695	52	(1)	5	751	0,7%

Europe centrale et de l'Est	2004	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	34 249	108	-	3 663	38 021	10,7%
Produits	1 253	11	6	198	1 468	15,9%
Coûts des ventes	(663)	(19)	(1)	(54)	(737)	(8,0)%
Marge brute	590	(8)	5	144	731	24,9%
Frais de distribution	(143)	(2)	-	(42)	(187)	(29,4)%
Frais commerciaux et de marketing	(196)	(1)	(2)	(44)	(243)	(22,4)%
Frais administratifs	(81)	(4)	(1)	(22)	(107)	(25,7)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(46)	7	-	(10)	(49)	(26,8)%
EBIT normalisé	124	(8)	1	27	145	22,5%
EBITDA normalisé	269	(11)	2	51	311	19,6%

Asie-Pacifique	2004	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	22 241	830	-	977	24 048	4,4%
Produits	642	32	47	27	747	4,1%
Coûts des ventes	(333)	(20)	(20)	(5)	(379)	(1,5)%
Marge brute	308	12	27	22	369	6,9%
Frais de distribution	(53)	(1)	(5)	(2)	(61)	(4,0)%
Frais commerciaux et de marketing	(119)	(2)	(10)	(14)	(144)	(11,6)%
Frais administratifs	(42)	-	(2)	(6)	(49)	(14,4)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	(49)	48	2	22	23	1 999,3%
EBIT normalisé	46	57	13	22	138	21,6%
EBITDA normalisé	163	11	17	16	207	9,6%

Activités d'Exportation & Sociétés Holding	2004	Acquisitions/ cessions	Conversion des devises	Croissance interne	2005	% de croissance interne
Volumes	2 198	(495)	-	110	1 813	9,4%
Produits	152	(79)	-	17	91	24,6%
Coûts des ventes	(117)	50	-	(15)	(82)	(22,3)%
Marge brute	35	(28)	-	3	9	53,9%
Frais de distribution	-	(1)	-	1	-	83,8%
Frais commerciaux et de marketing	(51)	4	-	(19)	(66)	(41,0)%
Frais administratifs	(129)	1	(1)	(34)	(163)	(26,9)%
Autres produits/(charges) d'exploitation	215	12	-	-	226	0,1%
EBIT normalisé	69	(12)	(1)	(50)	6	(90,1)%
EBITDA normalisé	87	(24)	(1)	(48)	15	(76,8)%

## Produits

En 2005, les produits consolidés se sont élevés à 11 656m d'euros. En terme de croissance interne, les produits d'InBev se sont accrus de +7,2% (en hausse de 724m d'euros), principalement sous l'effet des initiatives suivantes en matière de gestion des revenus :

- fixation du prix en Amérique latine, en particulier au Brésil, en ligne avec la stratégie de la société visant à maintenir des prix effectivement stables en termes réels, et accroissement des volumes des ventes via la distribution directe ;
- amélioration du rapport produits/hl en Europe centrale et de l'Est, à mettre principalement à l'actif de l'Ukraine et de la Roumanie ;
- réalisation d'un meilleur rapport produits/hl en Chine et en Corée du Sud, appuyée par des volumes de bières de luxe proportionnellement plus élevés en Chine et par un accroissement de notre part dans la marge totale du marché en Corée du Sud ;
- amélioration généralisée de notre mix des ventes, comme en témoigne la croissance de nos marques mondiales.

Par la conjonction de ces facteurs et d'autres éléments, le rapport produits par hl est de 52,2 euros en 2005, contre 48,7 euros en 2004. Cette amélioration des produits par hl a été réalisée malgré un changement de répartition géographique dont l'impact interne négatif est estimé à 1,2 euros par hl.

## Coûts des ventes

Les coûts des ventes consolidés se sont élevés à 5 082m d'euros pour 2005, soit une croissance interne de 3,5% (en hausse de 159m d'euros). Au cours de l'exercice, les coûts des ventes d'InBev ont été influencés positivement par plusieurs initiatives, toujours en cours, visant à renforcer l'efficacité, de l'ensemble de ses brasseries, ainsi que par des projets d'optimisation des achats. Les coûts des ventes par hl sont de 22,7 euros pour 2005, contre 22,4 euros pour 2004. Si l'on tient compte de l'impact positif du changement de répartition géographique estimé à 0,4 euro/hl au niveau des coûts des ventes, les coûts ont connu une progression inférieure à l'inflation, ce qui, associé à la croissance, a dopé la croissance interne de la marge brute interne de 158 p.b., d'une année à l'autre.

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint 4 135m d'euros en 2005, soit une croissance interne de +5,4% (ou 194m d'euros) par rapport à 2004. La croissance interne des frais de distribution de l'ordre de 1 19m d'euros (-10,6%) s'explique par un renforcement de la distribution directe en Amérique latine, principalement au Brésil, ainsi que par la hausse des frais logistiques en Europe centrale et de l'Est. Les frais commerciaux et de marketing ont augmenté de 78m d'euros (-4,6%), et les frais administratifs de 37m d'euros (-4,3%). Cette augmentation des frais commerciaux et de marketing traduit notre stratégie visant à investir dans la croissance de nos activités, à travers les marques gagnantes et l'exécution des ventes. L'accroissement des frais administratifs s'explique par des dépenses plus élevées relatives à des indemnités de licenciement encourues dans le cadre normal de l'activité de l'entreprise, et de ce fait non reprises dans les éléments non-récurrents, à plusieurs projets stratégiques au niveau de l'entreprise, à des provisions pour des avantages et gratifications sous la forme d'actions, ainsi qu'à la reclassification de certains coûts en Europe centrale et de l'Est.

Les autres produits/charges d'exploitation ont progressé en terme de croissance interne de 41m d'euros (+52,0%), principalement sous l'effet (1) d'une amélioration de l'ordre de 63m d'euros en Amérique latine, due principalement à l'extourne de provisions autres que fiscales ; (2) d'une augmentation de 22m d'euros en Asie-Pacifique, principalement due à l'extourne d'une provision et à l'issue favorable d'une plainte qui ont été en partie neutralisées par (3) une diminution de 40m d'euros en Europe de l'Ouest, liée à une moins-value sur la vente d'actifs immobilisés et à une augmentation plus faible des provisions.

L'impact des acquisitions/cessions sur les autres produits/charges d'exploitation de 236m d'euros est dû au changement dans les normes IFRS, entrant en vigueur à partir de 2005, qui ne permet plus l'amortissement du goodwill. En 2004 (pro forma), InBev avait enregistré 232m d'euros d'amortissements du goodwill.

## Bénéfice d'exploitation normalisé avant amortissements et dépréciations (EBITDA normalisé)

L'EBITDA normalisé s'est établi à 3 339m d'euros, soit une croissance interne de +15,3% (en hausse de 401m d'euros).

- L'EBITDA s'est élevé à 477m d'euros en Amérique du Nord (+17,4% / en hausse de 66m d'euros) en raison de performances soutenues en matières de maîtrise des coûts tant variables que fixes.
- L'Amérique latine a contribué à concurrence de 1 577m d'euros (+30,0% / en hausse de 310m d'euros) à l'EBITDA, et ce grâce à un accroissement de la marge brute (levier d'exploitation), conjuguée à l'augmentation des autres produits d'exploitation.
- En Europe de l'Ouest, l'EBITDA s'est établi à 751m d'euros (+0,7% / en hausse de 5m d'euros), traduisant une croissance modérée des bénéfices malgré un déclin des volumes.
- L'Europe centrale et de l'Est ont généré 311m d'euros d'EBITDA (+19,6% / en hausse de 51m d'euros) en signant de solides performances en termes de volumes, qui ont plus que compensé l'augmentation des charges d'exploitation.
- L'Asie-Pacifique a généré 207m d'euros d'EBITDA (+9,6% / en hausse de 16m d'euros) en alliant une augmentation de la marge brute et des autres produits d'exploitation, en partie neutralisée par des frais commerciaux, de marketing et des frais administratifs plus importants.
- L'EBITDA des activités d'exportation et Sociétés Holding s'est établi à 15m d'euros (-76,8% / en baisse de 48m d'euros), principalement sous l'effet de l'accroissement des frais des ventes et de marketing; ainsi qu'une augmentation des frais administratifs relatifs à des indemnités de licenciement, supportées dans le cadre normal de l'activité de l'entreprise, et de ce fait non inclus dans les éléments non-récurrents; à plusieurs projets stratégiques au niveau de l'entreprise; et à des provisions pour des bonus et des compensations fondées sur des actions.

L'indicateur de performance de la marge d'EBITDA est passé à 28,6% en 2005, contre 26,1% en 2004 pro forma.

## Bénéfice

Le bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev a atteint 1 024m d'euros (soit un bénéfice par action normalisé de 1,71 euros) en 2005. Le bénéfice reporté pour l'exercice a également été influencé par les éléments suivants:

- Conversion des monnaies: impact positif de 244m d'euros sur l'EBIT
- Variation due aux acquisitions/cessions: impact positif de 196m d'euros sur l'EBIT principalement dû au fait que le goodwill n'est plus amortissable
- Coûts financiers nets: 451m d'euros
- Quote-part dans le résultat des entreprises associées: (1)m d'euros
- Impôts sur le résultat: 391m d'euros et un taux d'imposition effectif de 21,8%
- Bénéfice sur la vente de placements (non-récurrents): 47m d'euros, soit la plus-value de cession nette réalisée sur la vente des intérêts minoritaires d'InBev dans le brasseur espagnol Damm
- Bénéfice attribuable aux actionnaires minoritaires: 498m d'euros, principalement en Amérique latine et au Canada.

## Rendement sur le capital investi

Le rendement sur le capital investi (ROIC) est calculé comme bénéfice d'exploitation après impôts, plus la quote-part dans le résultat des entreprises associées, plus le produit de dividendes de placements en titres de capitaux propres, divisé par les capitaux investis proratisé pour les acquisitions de filiales effectuées au cours de l'exercice. Le capital investi se compose d'immobilisations corporelles, de goodwill et d'immobilisations incorporelles, d'investissements dans des entreprises associées et dans des titres de capitaux propres, du fonds de roulement, des provisions, des avantages du personnel et des impôts différés. Le rendement normalisé sur le capital investi exclut l'effet des éléments non-récurrents.

La diminution du ROIC (normalisé) entre 2004 et 2005 est en grande partie expliquée par l'achat en 2005 d'intérêts minoritaires, conduisant à la reconnaissance d'un goodwill supplémentaire de 1 989m d'euros – voir également l'annexe 13 *Goodwill*. Si nous excluons l'impact de l'achat des parts minoritaires, le ROIC normalisé de 2005 serait de 12,8% au lieu de 11,3%. De plus, le renforcement du real brésilien (23,6% par rapport à 2004), du dollar canadien (16,4% par rapport à 2004) et du won sud-coréen (16,0% par rapport à 2004) ont aussi eu un impact négatif sur le ROIC de 2005.

## Eléments non-récurrents

### Mise en œuvre de la stratégie du plus grand au meilleur

La mise en œuvre en 2005 de la stratégie d'InBev du plus grand au meilleur a donné lieu à la prise en résultat d'exploitation d'une charge non-récurrente de 241m d'euros. Cette charge concerne principalement des adaptations organisationnelles en Europe de l'Ouest, en Corée du Sud, en Serbie-Monténégro et au siège administratif mondial.

Les changements visent à mettre en place des responsabilités claires et à éliminer les doubles emplois ou procédures et activités similaires tant entre les fonctions qu'entre les zones, en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Le résultat devrait être une plus forte concentration sur les activités de base d'InBev, sur les économies de coûts, ce qui apportera de la valeur ajoutée, des prises de décision plus rapides et des améliorations de l'efficacité, des services et de la qualité au sein de la société.

Les éléments non-récurrents suivants sont inclus dans notre EBITDA, notre bénéfice d'exploitation et notre bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev:

EBITDA	2005	2004
EBITDA normalisé	3 339	2 116
Cession d'activités	16	473
Restructuration et coûts d'intégration	(223)	(165)
Autres, principalement la charge relative à la transaction avec Alfa-Eco	-	(95)
	<b>3 132</b>	<b>2 329</b>

Bénéfice d'exploitation	2005	2004
Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)	2 439	1 255
Cession d'activités	16	473
Restructuration et coûts d'intégration	(223)	(165)
Dépréciations (restructuration)	(34)	(73)
Dépréciations d'actifs (autres)	-	(81)
Autres, principalement la charge relative à la transaction avec Alfa-Eco	-	(95)
	<b>2 198</b>	<b>1 314</b>

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	2005	2004
Bénéfice normalisé attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	1 024	621
Cession d'activités	16	405
Restructurations et coûts d'intégration (incluant la dépréciation pour restructuration)	(136)	(140)
Dépréciations d'actifs (autres)	-	(68)
Autres, principalement la charge relative à la transaction avec Alfa-Eco	-	(99)
	<b>904</b>	<b>719</b>

Les détails sur la nature des éléments non-récurrents se trouvent en annexe 7 *Eléments non-récurrents*.

## Situation et ressources financières

### Flux de trésorerie

Notre flux de trésorerie provenant des opérations d'activité est passé de 1 384m d'euros en 2004 à 2 286m d'euros en 2005, soit une croissance de 65,2%. La croissance des liquidités générées par les opérations d'exploitation de 1 285m d'euros a été partiellement compensée par le paiement plus important d'intérêts et de taxes.

L'évolution de la trésorerie utilisée dans le cadre des opérations d'investissements est passée de (577)m d'euros en 2004 à (2 584)m d'euros en 2005. Ceci est principalement expliqué par l'achat d'intérêts minoritaires en Amérique latine, Russie et Allemagne et par l'augmentation des investissements en acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les flux de trésorerie provenant de nos activités de financement sont passés de (287)m d'euros en 2004 à (65)m en 2005, influencés par des dividendes payés plus importants, par l'évolution des entrées et sorties de fonds relatives aux emprunts et par les sorties de fonds pour l'achat d'actions de trésorerie.

## Dépenses d'investissement et acquisitions

Nous avons consacré 1 077m d'euros en 2005 et 725m d'euros en 2004 à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. En 2005, environ 59% du total des dépenses d'investissement, étaient utilisés pour améliorer nos équipements de production, tandis que 25% étaient utilisés pour des investissements en logistiques et commerciaux. Approximativement 16% étaient utilisés pour l'amélioration des capacités administratives et l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels.

En ce qui concerne, l'acquisition de nouvelles activités, nous avons consacré 1 716m d'euros en 2005 et 973m d'euros en 2004. Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, nos principaux investissements de 2005 ont été l'acquisition d'actions supplémentaires d'AmBev, d'InBev Germany Holding GmbH, du solde de 30% des actions de la brasserie Zhejiang Zhedong en Chine et l'acquisition de la brasserie Tinkoff à Saint-Petersbourg, en Russie.

## Ressources en capitaux et capitaux propres

Les dettes financières nettes d'InBev ont augmenté pour atteindre 4 867m d'euros au 31 décembre 2005, contre 3 271m d'euros au 31 décembre 2004. Hormis les opérations normales, l'accroissement des dettes nettes a principalement pour origine l'acquisition d'actions ordinaires d'AmBev dans le cadre de l'offre publique d'acquisition obligatoire entreprise par InBev (572m d'euros) et du programme de rachat d'actions d'AmBev (178m d'euros); des acquisitions supplémentaires d'actions de Sun Interbrew (514m d'euros); l'acquisition d'actions supplémentaires d'InBev Germany Holding (222m d'euros); le paiement d'un dividende aux actionnaires d'InBev (222m d'euros), le paiement d'un dividende aux actionnaires minoritaires d'AmBev (326m d'euros), l'acquisition d'actions d'InBev dans le cadre d'un programme de rachat d'actions détaillé ci-dessous (109m d'euros) et l'impact des modifications du taux de change des devises étrangères (693m d'euros), en partie compensé par la vente de Damm, d'Erfrig et de Pivovarna Union (235m d'euros).

Fait important, dans le cadre de la stratégie de gestion plus proactive de sa structure financière, InBev a annoncé, la mise en place d'un programme de 12 mois relatif à l'acquisition d'un montant maximal de 300m d'euros d'actions d'InBev et de maximum 500m d'euros d'actions privilégiées d'AmBev. A fin décembre 2005, InBev avait fait l'acquisition de 3,5m d'actions d'InBev et de 0,3m d'actions privilégiées d'AmBev.

En outre, la société s'emploiera sans cesse à se dégager des actifs ne relevant pas de son métier de base, soit en distribuant ce produit aux actionnaires, soit en le réinvestissant dans des projets à création de valeur.

Les capitaux propres consolidés attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev au 31 décembre 2005 étaient de 11 471m d'euros, en comparaison avec les 8 319m d'euros à fin 2004. En ligne principalement avec la vigueur du real brésilien, un ajustement pour conversion de change a été enregistré pour 1 609m d'euros. Les explications sur les mouvements des capitaux propres peuvent se trouver dans l'annexe 20 des états financiers consolidés.

## Recherche et développement

En 2005, nous avons investi 18m d'euros dans la recherche et le développement par rapport à 14m d'euros en 2004. Une partie de ces investissements se rapporte au domaine des études de marché, mais la plus grande partie est liée au domaine de l'optimisation des capacités de production, du développement de nouveaux produits et de nouveaux emballages. La gestion des connaissances et l'apprentissage font aussi partie de la recherche et développement. Nos collaborations avec les universités et les autres secteurs industriels afin d'améliorer en permanence nos connaissances représentent un grand atout.

## Risques et incertitudes

L'annexe 27 *Instruments financiers* des états financiers consolidés contient les informations détaillées sur l'exposition de l'entreprise aux risques et ses politiques de gestion des risques. Les jugements du management en application des IFRS qui ont un impact significatif sur les états financiers et sur les prévisions avec un risque significatif d'ajustement matériel sont détaillés dans l'annexe appropriée des états financiers consolidés. Les passifs éventuels importants sont détaillés en annexe 30 *Passifs éventuels* des états financiers consolidés.

# Rapport du commissaire



**KPMG Réviseurs d'Entreprises**  
Avenue du Bourget 40  
1130 Bruxelles  
Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00  
Fax +32 (0)2 708 43 99  
www.kpmg.be

## Rapport du Commissaire

Aux actionnaires de InBev SA

Nous avons audité les bilans consolidés de la société InBev SA aux 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que les comptes de résultats consolidés y afférents, les états consolidés des bénéfices et pertes pris en compte et les états des flux de trésorerie consolidés pour les années closes à ces dates avec un total du bilan de EUR (mio) 23.561 (2004 : 18.644) et un bénéfice de l'exercice de EUR (mio) 1.402 (2004 : 898). Ces états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de nos audits. Les états financiers des sociétés du sous-groupe AmBev comprises dans la consolidation pour un total d'actifs (en excluant le goodwill) de EUR (mio) 4.546 (2004 : 3.590) et un profit de l'exercice total de EUR (mio) 842 (2004 : 234) ont été contrôlées par d'autres réviseurs dont nous avons reçu les rapports et notre attestation est basée uniquement sur les rapports de ces autres réviseurs.

### Attestation sur les états financiers consolidés, sans réserve

Nous avons effectué nos audits selon les "International Standards on Auditing". Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et mis en oeuvre en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Un audit consiste également à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations importantes retenues par les administrateurs ainsi que la présentation des états financiers consolidés pris dans leur ensemble. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur nos audits et les rapports de nos confrères, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe aux 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour les années closes à ces dates, conformément au référentiel "International Financial Reporting Standards" tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

65

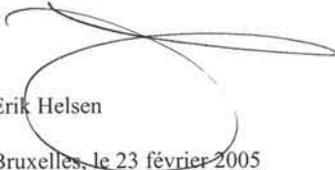


### **Attestation complémentaire**

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

- Notre responsabilité en tant que commissaire consiste également à examiner le rapport de gestion consolidé sur la base des normes générales de révision applicables en Belgique. L'établissement et l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport de gestion consolidé relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion de la société. Sur la base des informations qui ont été mises à notre disposition, le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés.

Klynveld Peat Marwick Goerdeler Reviseurs d'Entreprises  
Commissaire  
représentée par



Erik Helsen  
Bruxelles, le 23 février 2005

# Comptes annuels consolidés

## Compte de résultats consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	Annexe	2005	2004 <sup>1</sup>
<b>Produits</b>		<b>11 656</b>	<b>8 568</b>
Coûts des ventes		(5 082)	(3 992)
<b>Marge brute</b>		<b>6 574</b>	<b>4 576</b>
Frais de distribution		(1 362)	(950)
Frais commerciaux et de marketing		(1 948)	(1 543)
Frais administratifs		(957)	(730)
Autres produits/(charges) d'exploitation	6	132	(98)
<b>Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents</b>		<b>2 439</b>	<b>1 255</b>
Restructuration	7	(223)	(158)
Cession d'activités	7	16	473
Dépréciations	7	(34)	(256)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>2 198</b>	<b>1 314</b>
Coûts financiers nets	10	(451)	(172)
Bénéfice sur la vente de placements (non-récurrents)	7	47	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(1)	23
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>1 793</b>	<b>1 165</b>
Impôts sur le résultat	11	(391)	(267)
<b>Bénéfice</b>		<b>1 402</b>	<b>898</b>
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres d'InBev		904	719
Intérêts minoritaires		498	179
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (en millions d'actions)		600	480
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (en millions d'actions)		603	483
Nombre d'actions ordinaires sous déduction des actions de trésorerie à la fin de l'exercice (en millions d'actions)		608	576
Bénéfice de base par action		1,51	1,50
Bénéfice dilué par action		1,50	1,49
Bénéfice par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents		1,71	1,69
Bénéfice dilué par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents		1,70	1,68
Bénéfice par action hors goodwill		1,51	1,95

67

## Etat consolidé des bénéfices et pertes pris en compte

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	2005	2004
Ecart de conversion des activités étrangères (bénéfices/(pertes))	1 734	(106)
Comptabilisation complète des bénéfices/(pertes) actuariels	(114)	49
Couvertures des flux de trésorerie	9	(14)
<b>Résultat net pris en compte directement aux capitaux propres</b>	<b>1 629</b>	<b>(71)</b>
Bénéfice	1 402	898
<b>Total des bénéfices et pertes pris en compte</b>	<b>3 031</b>	<b>827</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions (réduction du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros) et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 Avantages du personnel concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte (augmentation du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros).

# Bilan consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	Annexe	2005	2004 <sup>1</sup>
<b>Actif</b>			
<b>Actifs non-circulants</b>			
Immobilisations corporelles	12	5 997	5 298
Goodwill	13	11 108	7 459
Immobilisations incorporelles	14	540	246
Prêts consentis portant intérêts		30	48
Participations dans des entreprises associées		6	6
Placements	15	38	274
Impôts différés	16	930	792
Avantages du personnel	23	20	39
Créances commerciales et autres créances	18	629	550
		<b>19 298</b>	<b>14 712</b>
<b>Actifs circulants</b>			
Prêts consentis portant intérêts		5	11
Placements	15	175	2
Stocks	17	929	847
Impôts sur le résultat à récupérer		123	119
Créances commerciales et autres créances	18	2 351	1 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	613	976
Actifs détenus en vue de la vente		67	-
		<b>4 263</b>	<b>3 932</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>23 561</b>	<b>18 644</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital souscrit	20	470	444
Primes d'émission	20	7 334	6 471
Réserves	20	969	(551)
Résultats reportés	20	2 698	1 955
<b>Capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev</b>		<b>11 471</b>	<b>8 319</b>
Intérêts minoritaires		379	374
		<b>11 850</b>	<b>8 693</b>
<b>Dettes à long terme</b>			
Emprunts portant intérêts	22	4 466	2 217
Avantages du personnel	23	935	742
Impôts différés	16	274	240
Dettes commerciales et autres dettes	26	269	401
Provisions	25	578	502
		<b>6 522</b>	<b>4 102</b>
<b>Dettes à court terme</b>			
Découverts bancaires	19	61	100
Emprunts portant intérêts	22	1 171	2 074
Impôts sur le résultat à payer		278	310
Dettes commerciales et autres dettes	26	3 463	3 284
Provisions	25	198	81
Passifs détenus en vue de la vente		18	-
		<b>5 189</b>	<b>5 849</b>
<b>Total du passif</b>		<b>23 561</b>	<b>18 644</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 Avantages du personnel concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clôturé au 31 décembre Millions d'euros	2005	2004 <sup>1</sup>
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Bénéfice	1 402	898
Amortissements des immobilisations corporelles	829	621
Amortissements et dépréciations du goodwill	-	216
Amortissements des immobilisations incorporelles	59	49
Dépréciations (autres que goodwill)	48	135
Réductions de valeur sur actifs non-circulants et circulants	-	3
Ecart de change non réalisés des monnaies étrangères pertes/(bénéfices)	(32)	(25)
(Produits)/charges d'intérêts - nets	382	196
(Produits)/charges des placements - nets	10	(39)
perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente de participations dans des entreprises associées	-	(488)
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations corporelles	(13)	(31)
Perte/(bénéfice) relatif(ve) à la vente d'immobilisations incorporelles	-	3
Paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres	59	10
Impôts sur le résultat	391	267
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	(23)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant les changements du fonds de roulement et des provisions</b>	<b>3 136</b>	<b>1 792</b>
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres créances	(147)	(194)
Diminution/(augmentation) des stocks	18	(63)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes	(14)	329
Augmentation/(diminution) des provisions	82	(74)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>3 075</b>	<b>1 790</b>
Intérêts payés	(514)	(252)
Intérêts reçus	92	75
Dividendes reçus	4	8
Impôts sur le résultat payés	(371)	(237)
<b>Flux de trésorerie net provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>2 286</b>	<b>1 384</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	97	135
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles	7	-
Produits des cessions de placements	172	1 155
Remboursement des prêts consentis	42	3
Vente de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée	73	7
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(136)	(214)
Achats d'intérêts minoritaires	(1 580)	(759)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 037)	(812)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(144)	(48)
Acquisition de placements	(64)	(12)
Paiement des prêts consentis	(14)	(32)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(2 584)</b>	<b>(577)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Emissions d'actions de capital	56	29
Acquisition d'actions de trésorerie	(109)	-
Remboursement de capital	(10)	(6)
Emissions d'emprunts	7 169	4 941
Remboursement d'emprunts	(6 598)	(5 015)
Remboursement des dettes de contrats de location-financement	(5)	(7)
Dividendes payés	(568)	(229)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>(65)</b>	<b>(287)</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(363)</b>	<b>520</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins découverts bancaires, au début de l'exercice	876	360
Effet de la variation des taux de change	39	(4)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, moins les découverts bancaires, à la fin de l'exercice</b>	<b>552</b>	<b>876</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 Avantages du personnel concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte et pour la distinction entre des acquisitions des filiales durant l'exercice et des acquisitions des intérêts minoritaires subséquents.

# Annexes aux comptes annuels consolidés

Présentation de l'entreprise	1
Déclaration de conformité	2
Résumé des principes comptables significatifs	3
Information sectorielle	4
Acquisitions et cessions de filiales	5
Autres produits/(charges) d'exploitation	6
Éléments non-récurrents	7
Charges salariales et autres avantages sociaux	8
Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature	9
Coûts financiers nets	10
Impôts sur le résultat	11
Immobilisations corporelles	12
Goodwill	13
Immobilisations incorporelles	14
Placements	15
Actifs et passifs d'impôt différé	16
Stocks	17
Créances commerciales et autres créances	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
Modifications des capitaux propres	20
Bénéfice par action	21
Emprunts portant intérêts	22
Avantages du personnel	23
Paiements fondés sur des actions	24
Provisions	25
Dettes commerciales et autres dettes	26
Instruments financiers	27
Leasings opérationnels	28
Garanties financières, nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	29
Passifs éventuels	30
Entités contrôlées conjointement	31
Parties liées	32
Événements survenant après la date de clôture	33
Entreprises appartenant à InBev	34

## 1. Présentation de l'entreprise

InBev est une entreprise basée et cotée en bourse (Euronext:INB) en Belgique. Ses origines remontent à 1366. De nos jours, elle est le plus grand brasseur du monde par volume. La stratégie d'InBev consiste à renforcer ses plates-formes locales par l'établissement de positions solides sur les principaux marchés brassicoles du monde. La croissance interne, une efficacité hors pair, la croissance externe stratégique et la priorité donnée à ses consommateurs en sont les instruments. Forte d'un portefeuille de plus de 200 marques dont Stella Artois®, Brahma®, Beck's®, Skol®, Leffe®, Hoegaarden®, Staropramen® et Bass®, InBev emploie quelque 77 000 collaborateurs et déploie ses activités dans plus de 30 pays sur le continent américain, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique.

Les états financiers consolidés de l'entreprise pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005 comportent ceux de l'entreprise elle-même et de ses filiales (ensemble dénommé "InBev" ou "l'entreprise") et des intérêts de l'entreprise dans des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement.

Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du 23 février 2006.

## 2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en concordance avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) publiées par le Conseil des Normes Comptables Internationales (IASB), comme adoptées par l'Union Européenne jusqu'au 31 décembre 2005. InBev n'a appliqué aucune exception européenne aux IFRS signifiant donc que nos états financiers sont entièrement conformes avec les IFRS. A l'exception des nouvelles dispositions de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* (publiées en décembre 2004 – voir résumé des changements dans les principes comptables ci-dessous), InBev n'a pas appliqué de nouvelles dispositions IFRS qui n'étaient pas encore effectives en 2005.

## 3. Résumé des principes comptables significatifs

### (A) Base de préparation

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au million le plus proche. Selon les dispositions des normes IFRS applicables, la base d'évaluation utilisée pour la préparation des états financiers est le coût, la valeur nette de réalisation, la juste valeur ou la valeur recouvrable. Quand les normes IFRS laissent le choix entre le coût ou une autre base d'évaluation (telle que la réévaluation systématique), c'est la méthode du coût qui est appliquée.

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, exige du management d'émettre des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des politiques et les montants rapportés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses qui y sont liées sont basées sur l'expérience du passé et sur divers autres facteurs desquelles nous admettons que ceux-ci semblent raisonnables sous les conditions que leurs résultats forment la base pour la prise de décisions sur la valeur comptable de actifs et passifs qui n'est pas très clair à partir d'autres sources. Les résultats actuels peuvent différer des résultats estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues sur une base de continuité. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période où les estimations sont revues si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision affecte simultanément la période courante et les périodes futures.

Les jugements faits par le management dans le cadre de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations, présentant un risque important d'entraîner des ajustements significatifs au cours de l'année suivante, sont renseignés dans les annexes en question ci-après.

### (B) Principes de consolidation

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles InBev détient, directement ou indirectement, un intérêt ou plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles InBev détient un contrôle de fait, direct ou indirect, dans les activités de ses sociétés de façon à en obtenir des avantages. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il s'achève.

Les entités contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles InBev détient une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. C'est en général le cas si InBev détient entre 20 % et 50 % des droits de vote. La méthode de mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où elle s'achève. Lorsque la part d'InBev dans les pertes des entreprises associées excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements d'InBev envers ses entreprises associées.

Les états financiers de nos filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées sont préparés sous la même présentation que la maison mère, en utilisant des principes comptables consistants. Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits non réalisés entre entreprises du groupe ont été éliminés.

Les bénéfices non réalisés provenant de transactions avec des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement sont éliminés dans la mesure des intérêts détenus par InBev dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les bénéfices non réalisés, mais seulement dans la mesure où il n'y pas d'évidence de dépréciations.

Une liste des principales filiales, entités contrôlées conjointement et entreprises associées du groupe est fournie à l'annexe 34 *Entreprises appartenant à InBev*.

### (C) Résumé des changements dans les principes comptables

Les principes comptables appliqués sont consistants avec ceux utilisés l'exercice financier précédent à l'exception des normes nouvelles ou révisées obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 et à l'exception de l'adoption anticipée de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte.

Au cours des années 2004 et 2003, l'IASB a publié cinq nouvelles normes et a modifié quinze normes existantes qui sont devenues effectives le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ci-dessous se trouve un résumé de l'impact des nouvelles dispositions sur nos états financiers. L'adoption des nouvelles dispositions IFRS entraîne un changement de terminologie concernant certains termes clés utilisés dans les états financiers qui peuvent être résumés de la manière suivante :

Nouveaux termes	Anciens termes
Capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev	Capital et réserves
Bénéfice	Bénéfice net
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	Revenus des entreprises associées
Produits	Chiffre d'affaires net
Opération étrangère	Société étrangère
Monnaie fonctionnelle	Monnaie de présentation

### Goodwill et immobilisations incorporelles

Le 31 mars 2004, l'IASB a introduit l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, a modifié l'IAS 36 *Dépréciations d'actifs* et a modifié l'IAS 38 *Immobilisations incorporelles*. InBev a adopté prospectivement les normes relatives aux goodwill et aux immobilisations incorporelles existant au 31 mars 2004 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 tandis que pour les goodwill et les immobilisations incorporelles, résultant de regroupements d'entreprises après le 31 mars 2004, les nouvelles directives ont été d'emblée adoptées. Par conséquent, le goodwill n'a pas été amorti au cours de 2005, mais fera plutôt l'objet d'un test de dépréciation annuel conformément à la norme amendée IAS 36 *Dépréciations d'actifs*. Durant l'exercice comparatif de 2004, la charge de dépréciation du goodwill s'était élevée à 190m d'euros. L'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* exige une comptabilisation distincte des immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises alors qu'historiquement de telles immobilisations incorporelles étaient englobées dans la rubrique goodwill.

### Paiements fondés sur des actions

En février 2004, l'IASB a publié l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*. Cette norme exige que les paiements fondés sur des actions octroyés aux employés soient comptabilisés dans les états financiers à la juste valeur évaluée à la date d'attribution. InBev a adopté l'IFRS 2 au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et a retraité le compte de résultats comparatif de 2004 en comptabilisant une charge supplémentaire pour les coûts de personnel de 9m d'euros. Etant donné que les attributions ont été réglées en contrepartie d'instruments de capitaux propres, l'impact net sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 est nul. Conformément à l'IFRS 2, InBev a adopté les nouveaux principes de comptabilisation concernant les paiements fondés sur des actions et ce pour toutes les attributions effectuées après le 7 novembre 2002 qui n'ont pas encore été définitivement acquises au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### **Les avantages postérieurs à l'emploi: les écarts actuariels**

En décembre 2004, l'IASB a publié un amendement à l'IAS 19 *Avantages du personnel* qui offre aux sociétés, rapportant sous les normes IFRS, la possibilité de prendre en compte totalement les écarts actuariels dans l'état consolidé des bénéfices et pertes pris en compte durant la période pendant laquelle ils se sont produits. Avant la révision, l'IAS 19 exigeait que les écarts actuariels (c'est-à-dire les changements inattendus apportés à la valeur du régime de retraite à prestations définies) devaient être reconnus en bénéfice ou en perte, soit durant la période pendant laquelle ils se sont produits ou soit devaient être répartis sur la carrière résiduelle des employés. InBev est d'avis qu'une comptabilisation complète des écarts actuariels encourage la transparence de ses états financiers et par conséquent a décidé d'adopter cette nouvelle alternative. Conformément à l'IAS 8 *Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, InBev a adopté rétrospectivement ce changement dans les principes comptables conduisant à une réduction nette des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 de 269m d'euros et à une augmentation du bénéfice de 2004 de 9m d'euros.

### **Les actifs non courants détenus en vue de la vente**

Le 31 mars 2004, l'IASB a publié l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Cette norme utilise la classification "détenus en vue de la vente" et introduit le concept de "groupe destiné à être cédé", comme étant un groupe d'actifs à céder, par le biais d'une vente ou autrement, ensemble en tant que groupe lors d'une transaction unique, ainsi que les passifs directement associés à ces actifs qui seront transférés lors de la transaction. L'IFRS 5 exige que les actifs ou les groupes destinés à être cédés classés comme étant détenus en vue de la vente soient : (i) évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente – ce qui signifie que les actifs concernés cessent d'être amortis – et (ii) présentés séparément dans le bilan. Au 31 décembre 2005, les actifs non courants détenus en vue de la vente s'élevaient à 67m d'euros.

### **Les intérêts minoritaires et le bénéfice par action**

L'IAS 27 *Etats financiers consolidés et individuels* a été amendé et exige dès lors la présentation des intérêts minoritaires sur une ligne séparée du bilan dans les capitaux propres, distinctement des capitaux propres attribuables à la société mère. En outre, l'IAS 1 *Présentation des états financiers* révisé impose que le bénéfice attribuable aux intérêts minoritaires et le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev soient présentés comme des affectations de bénéfice au lieu d'une charge. Par conséquent, le bénéfice retraité de 2004 a été augmenté de la charge d'intérêts minoritaires de 179m d'euros. Le bénéfice par action continue d'être calculé sur base du bénéfice attribuable aux actionnaires d'InBev.

Les principes comptables ci-dessous ont été amendés afin de refléter les nouvelles dispositions IFRS résumées ci-dessus.

## **(D) Monnaies étrangères**

### **Transactions en monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les bénéfices et les pertes qui résultent du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non-monétaires libellés en monnaies étrangères qui sont estimés à leur juste valeur sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date où la juste valeur a été déterminée.

### **Conversion des résultats et de la position financière des opérations étrangères**

Les actifs et les passifs des opérations étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des opérations étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante, sont convertis en euros au taux moyen de change de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction). Les éléments constitutifs des capitaux propres des actionnaires sont convertis au taux de change historique. Les différences de change générées par la reconversion des capitaux propres des actionnaires au taux de change en vigueur à la date de la clôture sont prises en capitaux propres (écart de conversion).

Dans les pays où prévaut une inflation galopante, la revalorisation en monnaie locale des actifs et passifs non-monétaires, des rubriques du compte de résultats ainsi que les rubriques des capitaux propres est faite en appliquant un indice général des prix. Ces rubriques revalorisées sont utilisées pour la conversion en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Pour les filiales et les entreprises associées se trouvant dans des pays où prévaut une inflation galopante et où l'utilisation d'un indice général des prix n'est pas encore stabilisée et ne fournit pas des résultats fiables, le bilan et le compte de résultats sont réévalués en euros comme si l'euro était la monnaie fonctionnelle des opérations.

## Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la préparation des états financiers :

1 euro est égal à :	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	2005	2004	2005	2004
Peso argentin	3,571543	4,052586	3,656615	3,763303
Real brésilien	2,761317	3,615564	3,027725	3,591348
Lev bulgare	1,956300	1,955898	1,955833	1,953026
Dollar canadien	1,372501	1,641599	1,516470	1,614015
Yuan chinois	9,520455	11,273449	10,249997	10,238034
Kuna croate	7,375610	7,649705	7,416637	7,494735
Forint hongrois	252,844501	245,941958	247,954376	251,889160
Livre sterling	0,685300	0,705050	0,684589	0,679036
Rouble russe	34,184528	37,810042	35,410765	35,658250
Dinar serbe	85,499316	78,883016	82,583203	71,952800
Won sud-coréen	1 184,834123	1 410,437236	1 282,051000	1 424,501000
Hryvnia ukrainien	5,971611	7,217455	6,415027	6,561292
Dollar américain	1,179700	1,362101	1,250607	1,236906

## (E) Immobilisations incorporelles

### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques et des accords, sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement et si la société a suffisamment de ressources pour réaliser le développement. Les frais activés comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés en tant qu'actif sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M).

### Droits d'approvisionnement et de distribution

Un droit d'approvisionnement est le droit pour InBev d'approvisionner un client et l'engagement du client d'acheter à InBev. Un droit de distribution est le droit de vendre des produits déterminés sur un certain territoire.

Les relations commerciales acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement reconnues à leur juste valeur comme droits d'approvisionnement dans la mesure où ils proviennent de droits contractuels. Si les critères de comptabilisation IFRS ne sont pas rencontrés, ces relations sont englobées dans le goodwill.

Les droits de distribution sont initialement valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur quand ils ont été obtenus au travers d'un regroupement d'entreprises.

### Marques

Si une partie du montant payé dans un regroupement d'entreprises est relatif à des marques commerciales, des noms commerciaux, des formules, des recettes ou compétences technologiques, ces immobilisations incorporelles sont considérées comme des actifs complémentaires auxquels on se réfère comme étant une marque pour laquelle une juste valeur est déterminée. Les dépenses pour des marques générées en interne, sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues.

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par l'entreprise, sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations (voir principes comptables M).

## Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

## Amortissements

Les immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité définie sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée. Les droits d'approvisionnement sont généralement amortis sur 5 ans. Les licences, droits de brassage et droits de distribution sont amortis sur la période d'octroi des droits. Les marques sont considérées comme ayant une durée de vie indéterminée sauf s'il existe des projets d'arrêter la marque. L'arrêt d'une marque se fait soit au travers de la vente, ou soit par l'arrêt du support marketing. Quand InBev rachète des droits de distribution pour ses propres produits, la durée de vie de ces droits est considérée comme indéterminée, sauf si l'entreprise a un projet d'arrêter la marque ou la distribution y relative.

## (F) Goodwill

Le goodwill est déterminé comme étant l'excédent du coût d'une acquisition par rapport à la part d'InBev dans la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels assumés de la filiale acquise, de l'entité contrôlée conjointement ou de l'entreprise associée, reconnu à la date d'acquisition. Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

En conformité avec l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, le goodwill n'est pas amorti mais aura fait l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle et lorsqu'il y a un signe que l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été alloué, pourrait être déprécié.

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à laquelle il se rapporte (à l'exception des filiales qui exercent leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante). Il est dans ce cas converti en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le goodwill est repris au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des dépréciations (voir principes comptables M).

Pour les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

Si la part d'InBev dans la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels assumés reconnus excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est immédiatement reconnu en résultat comme l'exige l'IFRS 3.

Les dépenses sur des goodwill générés en interne sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues.

## (G) Immobilisations corporelles

### Actifs

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué des amortissements et dépréciations cumulés (voir principes comptables M). Le coût inclut le prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le management (ex: taxes non remboursables, frais de transport).

Le coût d'un actif produit par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour un actif acquis.

## Dépenses ultérieures

L'entreprise comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût des investissements de remplacement pour un tel actif quand ce coût est encouru et lorsqu'il est probable que les avantages futurs associés à cet actif iront à l'entreprise. Tous les autres coûts sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus.

## Amortissements

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est utilisable, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de ces actifs.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Durées d'utilité	
Bâtiments industriels	20 ans
Matériel et outillage de fabrication :	
Matériel de fabrication	15 ans
Matériel de stockage et de conditionnement	7 ans
“Duo tanks”	7 ans
Matériel de manutention et divers	5 ans
Emballages récupérables :	
Fûts	10 ans
Casiers	10 ans
Bouteilles	5 ans
Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 ou 5 ans
Autres immeubles	33 ans

Lorsque les composants d'un actif immobilisé corporel ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés de manière individuelle dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée. Les valeurs résiduelles, si pas insignifiantes, sont réexaminées annuellement.

### (H) Comptabilité des contrats de location

Lorsqu'un contrat de location transfère à l'entreprise la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'une immobilisation corporelle, il est considéré comme étant un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif (emprunts portant intérêts) pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Les tests d'amortissement et de dépréciation pour les actifs loués amortissables sont les mêmes que pour les actifs amortissables que possède l'entreprise (voir principes comptables G et M).

Les paiements au titre du contrat sont ventilés entre le solde de la dette et la charge financière de manière à atteindre un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les locations d'actifs pour lesquelles tous les risques et les avantages inhérents à la propriété sont principalement gardés par le bailleur, sont classifiées comme contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge en compte de résultats sur toute la durée du contrat selon la méthode linéaire.

Lorsqu'un contrat de location simple a été terminé avant l'expiration de la durée de la location, tout paiement exigé au titre de pénalités par le bailleur est comptabilisé comme une charge durant la période où le contrat a pris fin.

### (I) Placements

Tous les placements sont comptabilisés à leur date d'acquisition.

#### Titres de capitaux propres

Cette rubrique reprend les titres d'entreprises dans lesquelles InBev n'a ni le contrôle, ni d'influence significative. Ceci est généralement justifié par la possession de moins de 20% des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés comme des actifs financiers destinés à la vente qui sont initialement valorisés à leur juste valeur sauf si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable auquel cas, ils sont évalués au coût. Les changements conséquents de la juste valeur, à l'exception de ceux relatifs à des dépréciations comptabilisées en compte de résultats, sont comptabilisés directement en capitaux propres. En cas de cession d'un placement, le bénéfice ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) directement en capitaux propres est comptabilisé(e) en compte de résultats.

## **Titres d'emprunt**

Les placements dans les titres d'emprunt classifiés dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou des actifs financiers destinés à la vente sont valorisés à leur juste valeur. Les bénéfices ou les pertes générés par une variation de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés respectivement en compte de résultats ou directement en capitaux propres. La juste valeur de ces placements est leur cotation publiée à la date de clôture. Les dépréciations et les résultats de change des monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats. Les placements dans les titres d'emprunt repris dans les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont évalués à leur valeur nette.

## **Autres placements**

Les autres placements de l'entreprise sont repris comme étant disponibles à la vente et sont valorisés à leur juste valeur. Les bénéfices ou les pertes générés par une variation de la juste valeur de ces placements sont repris directement en capitaux propres. Les dépréciations sont reprises en compte de résultats.

## **(J) Stocks**

Les stocks sont valorisés au coût ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et pour l'acheminement des stocks jusqu'à leur lieu d'entreposage. La méthode du prix moyen pondéré est utilisée pour déterminer le coût des stocks.

Le coût des produits finis et des en-cours de production reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités après déduction des coûts estimés de finalisation et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

## **(K) Créances commerciales et autres créances**

Les créances commerciales et les autres créances sont valorisées à leur valeur nette diminuée des réductions de valeur. A la fin de l'exercice comptable, une estimation des créances douteuses est faite sur base de l'ensemble des montants non réglés. Une réduction de valeur est comptabilisée en compte de résultats pour la différence entre la valeur comptable des créances et la valeur actuelle du futur flux de trésorerie estimé.

## **(L) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse et les dépôts à terme. Pour des motifs liés à la présentation du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont diminués des découverts bancaires.

## **(M) Dépréciation**

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles, des goodwill et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il subsiste une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est alors estimée. En plus, les goodwill, les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore utilisables et les immobilisations incorporelles avec une durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie concernée dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont comptabilisées en compte de résultats.

## **Calcul de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable des placements de l'entreprise en titres d'emprunt est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt initial effectif des titres d'emprunt.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les futurs flux de trésorerie estimés sont escomptés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif.

Le test de dépréciation des immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité indéterminée est principalement basé sur la méthode de la juste valeur en appliquant des coefficients. Ces coefficients reflètent les transactions du marché actuel en terme d'indicateurs qui favorisent la rentabilité de l'actif ou le flux des royalties qui pourrait être obtenu par la mise sous contrat de licence de l'immobilisation incorporelle à des tiers lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

La valeur recouvrable du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie auquel il se rapporte est basée sur la méthode de la juste valeur. Plus spécifiquement, une approche des flux de trésorerie libres escomptés, basée sur des modèles actuels d'évaluation des acquisitions, est utilisée. Ces calculs sont corroborés par des coefficients d'évaluation, des prix d'actions cotées pour des filiales cotées en bourse ou d'autres indicateurs disponibles de la juste valeur. En regard du niveau des vérifications de la dépréciation du goodwill, l'approche globale d'InBev est de tester le goodwill pour dépréciation au niveau de l'unité d'activités (soit un niveau en-dessous des secteurs).

### **Reprise de dépréciations**

Une dépréciation relative aux goodwill ou placements en instruments de capitaux propres n'est pas reprise. Les dépréciations sur d'autres actifs sont reprises si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur nette comptable (déduction faite des amortissements et dépréciations) qui aurait été déterminée si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée.

### **(N) Capital**

#### **Achat d'actions propres**

Quand InBev rachète ses propres actions, le montant payé, incluant les coûts leur étant directement attribuables, est comptabilisé en déduction des capitaux propres au titre d'actions de trésorerie.

### **Dividendes**

Les dividendes sont comptabilisés comme une dette pendant la période au cours de laquelle ils sont attribués.

### **(O) Provisions**

Des provisions sont constituées (i) lorsque le groupe a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, (ii) lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et (iii) lorsque l'ampleur de cette obligation peut être estimée de manière fiable. Des provisions doivent être établies pour les flux de trésorerie estimés futurs en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

### **Restructuration**

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

### **Contrats déficitaires**

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

### **(P) Avantages du personnel**

#### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi reprennent les plans de pensions, les assurances "vie" et soins de santé. L'entreprise met en œuvre à travers le monde des régimes de retraite à prestations définies et cotisations définies. Les actifs de ces régimes de retraite sont en général détenus par des fonds de pensions séparés. Les plans de pensions sont généralement financés par les contributions des membres du personnel et de l'entreprise, en tenant compte des recommandations d'actuaire indépendants. InBev maintient des plans de pensions financés et non financés.

#### **a) Régimes de retraite à cotisations définies**

Les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge en compte de résultats quand elle est encourue.

#### **b) Régimes de retraite à prestations définies**

Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges de pension sont activées de manière séparée pour chaque régime de retraite en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode des unités de crédit projetées considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités. Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge par le compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant aux régimes de retraite et ce, sur base des recommandations d'actuaire qui effectuent une évaluation complète de ces régimes de retraite au minimum tous les trois ans.

Les montants pris en charge dans le compte de résultats comprennent le coût des services rendus, le coût financier, le rendement attendu des actifs du régime, le coût des services passés et l'effet de toutes réductions ou règlements.

Les obligations relatives aux pensions reprises au bilan sont évaluées en tenant compte de la valeur actuelle des futurs flux sortants de trésorerie, calculée en utilisant des taux d'intérêt correspondants à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première catégorie, qui ont une date d'échéance presque similaire à celles des passifs correspondants, diminués de tous les coûts des services passés non encore comptabilisés et de la juste valeur de tous les actifs du régime de retraite. Les coûts des services passés résultent de l'introduction, ou de changements apportés aux, avantages postérieurs à l'emploi. Ils sont comptabilisés comme une charge sur la durée moyenne pour acquérir les droits correspondants. Les écarts actuariels comprennent les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit, et les effets des changements des hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont entièrement comptabilisés au cours de la période durant laquelle ils sont encourus dans l'état des bénéfices et des pertes comptabilisés.

Quand le montant calculé d'un passif au titre des prestations définies est négatif (un actif), InBev comptabilise ce type d'actif de pension pour un montant reprenant le coût cumulé non comptabilisé des services passés et les avantages économiques disponibles pour InBev, sous forme de remboursements ou de réductions de contributions futures.

### **Autres obligations postérieures à l'emploi**

Certaines entreprises d'InBev octroient à leurs membres du personnel retraités des avantages postérieurs à l'emploi liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que le membre du personnel reste en service jusqu'à l'âge de la retraite. Les coûts attendus pour ces avantages sont provisionnés sur la durée de la carrière, en appliquant une méthodologie comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies.

### **Bonus**

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs résultant d'indicateurs financiers clés.

Le montant estimé des bonus est comptabilisé comme une charge pendant la période où le bonus est gagné. Dans la mesure où les bonus sont réglés en actions de l'entreprise, ils sont comptabilisés comme paiements fondés en actions.

### **(Q) Paiements fondés sur des actions**

Différents programmes d'option sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions de l'entreprise et de certaines de ses filiales. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur boursière moyenne des actions sous-jacentes durant les trente jours qui précèdent la date d'attribution des options. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant un modèle de tarification d'option qui est mieux approprié pour l'option respective. Sur base du nombre prévu d'options qui seront acquises, la juste valeur des options attribuées est prise en charge sur la période d'acquisition des droits. Quand les options sont exercées, les capitaux propres sont augmentés du montant des revenus encaissés.

### **(R) Emprunts portant intérêts**

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction y afférents. Après leur comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le montant initial qui a été comptabilisé et le montant à l'échéance est comptabilisé dans le compte de résultats sur la durée de vie attendue de l'instrument financier sur base d'un taux d'intérêt effectif.

### **(S) Dettes commerciales et autres dettes**

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur coût amorti.

### **(T) Impôts sur le résultat**

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés en compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas, l'impact des impôts est également comptabilisé directement en capitaux propres.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée, en appliquant les taux d'imposition en vigueur, ou réellement en vigueur, à la date de clôture ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents.

En concordance avec l'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, les impôts différés sont obtenus en utilisant la méthode appelée du report variable. Ceci signifie qu'en prenant en considération les dispositions de l'IAS 12, un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'ensemble des différences imposables et déductibles entre les bases imposables des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables au bilan. Selon cette méthode une provision pour impôts différés est constituée pour les différences entre les justes valeurs des

actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et leurs bases imposables. L'IAS 12 prescrit qu'aucun impôt différé n'est comptabilisé i) sur goodwill qui n'est pas déductible fiscalement, ii) lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et si la transaction n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et iii) sur des différences relatives à des investissements dans des filiales à la condition qu'ils ne seront probablement pas inversés dans un avenir prévisible. Le montant de l'impôt différé obtenu est basé sur le mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant des taux d'intérêt qui ont été adoptés ou quasi adoptés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé à la condition qu'il soit probable que ses bénéfices imposables futurs seront disponibles sur lesquels l'actif d'impôt différé pourra être imputé. Un actif d'impôt différé subit une réduction à la condition qu'il n'est plus longtemps probable que le bénéfice d'impôts y relatif sera réalisé.

## (U) Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction vont revenir à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

### **Marchandises vendues**

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

### **Produits de location et des royalties**

Les produits de location sont comptabilisés selon la méthode linéaire pendant la durée de la location. Les produits des royalties provenant de l'utilisation par des tiers des ressources de l'entreprise sont comptabilisés en autres produits d'exploitation sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention.

### **Subventions**

Les subventions sont comptabilisées initialement au bilan comme produits à reporter s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par l'entreprise sont comptabilisées systématiquement comme autres produits d'exploitations pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui indemnisent l'entreprise pour les frais d'un élément d'actif sont systématiquement reprises en autres produits d'exploitation en tenant compte de la durée d'utilité de l'élément d'actif.

### **Produits financiers**

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les produits de conversion de devises étrangères et les produits concernant les instruments de couverture comptabilisés au compte de résultats (voir principes comptables W).

Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à l'encaissement. Les dividendes sont comptabilisés en compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

## (V) Charges

### **Charges financières**

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les pertes de change sur les monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris au compte de résultats (voir principes comptables W).

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts ou à des transactions financières sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de contrats de location sont reconnus en compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

### **Frais de recherche et développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques**

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en charge pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'activation (voir principes comptables E).

## (W) Instruments financiers dérivés

InBev utilise des instruments financiers dérivés pour gérer l'impact économique des monnaies étrangères, des taux d'intérêt et des prix des matières premières sur les performances de l'entreprise. La politique de gestion du risque financier d'InBev interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives et par conséquent l'entreprise ne garde pas ou n'émet pas de tels instruments pour de telles fins. Les instruments financiers dérivés qui sont des couvertures économiques mais qui ne respectent pas la précise norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – règles de comptabilité de couverture*, sont toutefois comptabilisés comme des actifs ou passifs financiers à leur juste valeur au travers d'un bénéfice ou d'une perte.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif pourrait être échangé ou auquel une obligation pourrait être conclue, entre parties bien informées et consentantes lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers dérivés est le prix du marché ou est calculée à partir de modèles de tarification prenant en compte les taux actuels du marché. Ces modèles de tarification prennent également en compte la solvabilité actuelle des contreparties.

Consécutif à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. Selon que la comptabilité de la couverture des flux de trésorerie ou d'investissements nets est appliquée ou pas, tout bénéfice ou perte est comptabilisé(e) directement soit en capitaux propres, soit en compte de résultats.

La comptabilité de la couverture des flux de trésorerie, de la juste valeur ou d'investissements nets est appliquée à toutes les couvertures qui remplissent les conditions requises de comptabilité de couverture quand la documentation de couverture exigée existe et quand la relation de couverture est considérée comme effective.

### Comptabilité de la couverture des flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre les variations en terme de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue hautement probable, la partie effective du bénéfice ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). Lorsque l'engagement ferme ou la transaction prévue mène à la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, le bénéfice ou la perte cumulé(e) est extrait de la rubrique capitaux propres et est repris dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif. Lorsque la couverture concerne des actifs ou passifs financiers, le bénéfice ou la perte cumulé(e) sur l'instrument de couverture est reclassifié(e) des capitaux propres vers le compte de résultats dans la même période au cours de laquelle le risque couvert a affecté le compte de résultats (ex : lorsque la charge d'intérêt variable est comptabilisée). La partie non effective du bénéfice ou de la perte est comptabilisée directement en compte de résultats.

Lorsqu'un instrument de couverture ou lorsque la relation de couverture est arrivé(e) à échéance mais que la transaction couverte est toujours susceptible de se produire, le bénéfice ou la perte cumulé(e) reste en capitaux propres et n'est reclassifié(e) que quand la transaction couverte se réalise en conformité avec la politique ci-dessus. Si la transaction couverte n'est plus probable, le bénéfice ou la perte cumulé(e) comptabilisé(e) en capitaux propres est reclassifié(e) immédiatement dans le compte de résultats.

### Comptabilité de la couverture de la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, tout bénéfice ou perte provenant de l'instrument de couverture est comptabilisé(e) en compte de résultats. L'élément couvert est déclaré à sa juste valeur dans le respect du risque qui a été couvert, duquel le bénéfice ou la perte a été comptabilisé(e) en compte de résultats.

### Comptabilité de la couverture d'un investissement net

Lorsqu'un passif en monnaie étrangère couvre un investissement net dans une opération étrangère les différences de change de monnaies étrangères provenant de la conversion du passif vers la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées directement en capitaux propres (écarts de conversion).

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre un investissement net dans une opération étrangère, la partie du bénéfice ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré constituer une couverture effective est comptabilisée directement en capitaux propres (écarts de conversion), alors que la partie non effective est comptabilisée dans le compte de résultats.

Les placements dans des instruments de capitaux propres ou les instruments dérivés liés à un instrument de capitaux propres et qui doivent être réglés par la remise d'un tel instrument, sont valorisés à leur coût quand ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif et quand d'autres méthodes d'estimation raisonnable de la juste valeur sont clairement inappropriées ou inexploitable.

## (X) Information sectorielle

L'information définie dans le secteur primaire d'InBev est géographique parce que nos risques et taux de rendement sont essentiellement affectés par le fait que nous opérons dans différentes régions. Le système d'information interne et l'organisation du management de l'entreprise vers le conseil d'administration ont été mis en place en conséquence. Un secteur géographique est une composante distincte de l'entreprise qui s'est engagée à fournir des produits ou des services dans un environnement économique particulier, qui est soumis à des risques et des rendements différents de ceux des autres secteurs. En concordance avec l'IAS 14 *Information sectorielle*, les secteurs géographiques d'InBev servant de base à l'information sectorielle sont l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Europe de l'Ouest, l'Europe centrale et de l'Est, l'Asie-Pacifique et les activités d'exportation & sociétés holding. Les actifs de l'entreprise sont essentiellement localisés dans les mêmes régions géographiques que leurs consommateurs.

A travers le monde, InBev est avant tout actif dans l'activité des boissons à base de malt. Cependant, depuis 2005, l'activité des boissons non alcoolisées a dépassé le seuil des 10% du produit des ventes aux clients externes. De ce fait, les activités des boissons non alcoolisées sont rapportées comme un secteur secondaire depuis 2005. Le secteur des boissons non alcoolisées comprend les boissons non alcoolisées propriétés d'InBev et les boissons non alcoolisées produites et vendues par InBev sous contrats de licence ou vendues sous contrats de distribution exclusive.

## (Y) Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Une activité abandonnée est une composante de l'entreprise qui a été cédée ou est classifiée comme détenue en vue de la vente. Elle représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et fait partie d'un simple plan coordonné de cession ou est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

InBev classe un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvré principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Un groupe destiné à être cédé est défini comme un groupe d'actifs destinés à être cédés, par la vente ou d'une autre manière, ensemble en tant que groupe dans une transaction unique, et les passifs directement liés à ces actifs qui seront transférés. Juste avant la classification en actif détenu en vue de la vente, l'entreprise évalue la valeur comptable de l'actif (ou de tous les actifs ou passifs du groupe destiné à être cédé) en conformité avec la norme IFRS applicable. Alors à partir de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les pertes de valeur sur la classification initiale comme détenu en vue de la vente sont inclus en résultats. On applique le même principe pour les bénéfices et pertes sur des réévaluations ultérieures. Des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente, ne sont pas dépréciés et amortis plus longtemps.

## (Z) Normes IFRS récemment publiées

Dans la mesure où l'on s'attend à ce que de nouvelles dispositions des normes IFRS soient applicables dans le futur, elles ont été résumées ci-après.

### **IFRS 7 Instruments financiers: information à fournir**

En août 2005, l'International Accounting Standards Board (IASB) publiait l'International Financial Reporting Standard (IFRS) 7 *Instruments financiers: information à fournir* et un amendement complémentaire à l'IAS 1 *Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital*. L'IFRS introduit de nouvelles dispositions pour améliorer l'information sur les instruments financiers fournis dans les états financiers des entités. Il remplace l'IAS 30 *Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées* et certaines dispositions de l'IAS 32 *Instruments financiers: informations à fournir et présentation*. L'amendement à l'IAS 1 introduit les besoins d'informations à fournir sur le capital d'une entité. Bien que ces nouvelles dispositions seront seulement effectives à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, InBev anticipe leur application à partir de 2006 dans le cadre de ses efforts continuels d'améliorations de la transparence. En effet, il est attendu que l'IFRS 7 va amener une plus grande transparence en ce qui concerne les risques qu'InBev court du fait de l'utilisation d'instruments financiers. Ceci, combiné avec les nouvelles dispositions de l'IAS 1, devrait fournir de meilleures informations aux investisseurs et aux autres utilisateurs de nos états financiers afin de se faire des jugements plus clairs sur les risques et sur les rendements.

## 4. Information sectorielle

### Secteurs primaires

En millions d'euros, à l'exception des volumes (millions d'hl) et ETP (en unités)	Amérique du Nord		Amérique latine		Europe de l'Ouest		Europe centrale et de l'Est		Asie-Pacifique		Activités d'exportation et sociétés holding		Consolidé	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
<b>Volume</b>	15	17	104	39	41	40	38	34	24	22	2	2	224	154
<b>Produits</b>	1 733	1 852	3 947	1 205	3 669	3 464	1 468	1 253	748	642	91	152	11 656	8 568
Coûts des ventes	(670)	(780)	(1 536)	(484)	(1 678)	(1 613)	(737)	(663)	(379)	(333)	(82)	(117)	(5 082)	(3 992)
Frais de distribution	(256)	(238)	(440)	(120)	(418)	(396)	(187)	(143)	(61)	(53)	-	-	(1 362)	(950)
Frais commerciaux et de marketing	(309)	(364)	(446)	(120)	(740)	(695)	(243)	(196)	(144)	(119)	(66)	(51)	(1 948)	(1 543)
Frais administratifs	(97)	(111)	(251)	(77)	(290)	(289)	(107)	(81)	(49)	(42)	(163)	(130)	(957)	(730)
Autres produits / (charges) d'exploitation	(12)	(54)	49	(33)	(104)	(131)	(50)	(46)	23	(49)	226	215	132	(98)
<b>Bénéfice d'exploitation normalisé (EBIT)</b>	389	306	1 323	371	439	340	144	124	138	46	6	70	2 439	1 255
Restructuration	(29)	(102)	-	-	(125)	(35)	(14)	-	(18)	-	(37)	(21)	(223)	(158)
Cession d'activités	-	487	-	-	8	-	7	(14)	1	-	-	-	16	473
Dépréciations	(13)	(54)	(1)	-	(19)	(71)	(1)	(28)	-	-	-	(103)	(34)	(256)
<b>Bénéfice d'exploitation (EBIT)</b>	347	636	1 322	371	303	234	137	82	121	46	(31)	(55)	2 198	1 314
Coûts financiers nets	(33)	(479)	(335)	(38)	(212)	(209)	(13)	(16)	(12)	(14)	154	584	(451)	(172)
Bénéfice sur la vente de placements	-	-	-	-	47	-	-	-	-	-	-	-	47	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	24	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)	23
Impôts sur le résultat	(134)	(114)	(171)	(96)	(19)	-	(20)	(14)	(30)	(20)	(17)	(24)	(391)	(267)
<b>Bénéfice</b>	181	67	815	237	119	25	103	51	79	11	106	506	1 402	898
Bénéfice normalisé	208	(246)	815	237	171	106	110	92	91	11	143	632	1 538	833
EBITDA	448	814	1 577	473	634	657	304	259	191	163	(22)	(37)	3 132	2 329
EBITDA normalisé	477	430	1 577	473	751	695	311	269	207	163	15	87	3 339	2 116
Marge EBITDA (normalisé) en %	27,5	23,2	40,0	39,3	20,5	20,1	21,2	21,4	27,8	25,4	16,5	57,2	28,6	24,7
Actifs sectoriels	2 428	2 085	8 877	5 549	5 096	5 170	2 702	1 499	2 160	1 759	709	679	21 972	16 741
Participations dans des entreprises associées													6	6
Eliminations intersectorielles													(407)	(356)
Actifs non alloués													1 990	2 253
<b>Total de l'actif</b>													<b>23 561</b>	<b>18 644</b>
Passifs sectoriels	862	691	1 526	1 121	2 172	2 258	324	317	336	301	461	455	5 680	5 143
Eliminations intersectorielles													(407)	(356)
Passifs non alloués													18 288	13 857
<b>Total du passif</b>													<b>23 561</b>	<b>18 644</b>
Dépenses brutes d'investissement	101	69	371	143	406	293	284	277	70	60	29	19	1 261	861
Pertes/(reprises) de dépréciations	13	54	6	-	20	67	8	35	1	-	-	-	48	156
Amortissements & dépréciations	89	124	250	101	311	356	159	142	70	117	9	19	888	859
Dotations aux/(reprises de) provisions	13	3	(25)	14	124	4	(1)	2	5	4	-	(3)	116	24
ETP	6 537	6 961	27 305	25 696	13 093	13 745	13 730	14 637	16 032	15 245	669	548	77 366	76 832

## Secteurs secondaires

Millions d'euros, à l'exception des volumes (millions d'hl)	Bière		Non-Bière		Consolidé	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Volume	192	140	32	14	224	154
Produits	10 783	8 192	873	376	11 656	8 568
Total de l'actif	21 923	17 172	1 638	1 472	23 561	18 644
Dépenses brutes d'investissement	1 195	825	66	36	1 261	861

## 5. Acquisitions et cessions de filiales

Le tableau ci-dessous résume l'impact des acquisitions et cessions sur la situation financière d'InBev :

Millions d'euros	2005 Acquisitions	2005 Cessions	2004 <sup>1</sup> Acquisitions	2004 <sup>1</sup> Cessions
<b>Actifs non-circulants</b>				
Immobilisations corporelles	86	(61)	2 041	(4)
Immobilisations incorporelles	111	(8)	44	-
Prêts consentis portant intérêts	1	-	23	-
Participations dans des entreprises associées	1	(3)	1	-
Placements	-	(2)	182	(3)
Impôts différés	1	-	484	-
Avantages du personnel	-	-	6	-
Créances commerciales et autres créances	-	-	230	-
<b>Actifs circulants</b>				
Prêts consentis portant intérêts	-	-	3	-
Placements	-	-	9	-
Stocks	6	(9)	305	-
Impôts sur le résultat à récupérer	1	-	62	-
Créances commerciales et autres créances	19	(18)	385	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	(3)	309	-
<b>Intérêts minoritaires</b>				
	-	-	(250)	-
<b>Dettes à long terme</b>				
Emprunts portant intérêts	(5)	2	(1 310)	-
Dettes commerciales et autres dettes	-	-	(78)	-
Avantages du personnel	-	3	(81)	-
Provisions	(1)	-	(346)	-
Impôts différés	(27)	11	(45)	-
<b>Dettes à court terme</b>				
Emprunts portant intérêts	(44)	3	(366)	3
Impôts sur le résultat à payer	-	1	(48)	-
Dettes commerciales et autres dettes	(73)	38	(911)	2
Provisions	(1)	5	(14)	-
<b>Actifs et passifs nets identifiables</b>	<b>77</b>	<b>(41)</b>	<b>635</b>	<b>(3)</b>
Goodwill sur les acquisitions	141	(38)	3 585	-
Ajustements provenant d'identifications ou de changements ultérieurs de la juste valeur des actifs identifiables et des passifs (éventuels assumés)	(78)	-	-	-
Diminution des intérêts minoritaires	-	19	(28)	-
Perte/(bénéfice) sur cessions	-	(16)	-	(4)
Partie des acquisitions réglées en actions	-	-	(3 342)	-
Partie des acquisitions payées au cours de l'exercice précédent	(2)	-	(51)	-
Partie des acquisitions restant à payer	-	-	(276)	-
<b>Contreparties payées/(reçues) en trésorerie</b>	<b>138</b>	<b>(76)</b>	<b>523</b>	<b>(7)</b>
Trésorerie (acquise)/cédée	(2)	3	(309)	-
<b>Flux nets de trésorerie sortants/(entrants)</b>	<b>136</b>	<b>(73)</b>	<b>214</b>	<b>(7)</b>

<sup>1</sup> Depuis 2005, une distinction est faite dans le tableau des flux de trésorerie entre les acquisitions de filiales pendant l'exercice et les acquisitions d'intérêts minoritaires. Les chiffres comparatifs de 2004 ont été retraités.

Les principales transactions suivantes ont eu lieu:

- En août 2005, InBev clôture l'acquisition de 100 % de la brasserie Tinkoff à Saint-Petersbourg, en Russie pour un montant total en trésorerie de 77m d'euros. Les frais directement attribuables au regroupement représentent 1m d'euros. Les montants reconnus à la date d'acquisition pour chaque catégorie des actifs, des passifs et des passifs éventuels assumés sont inclus dans la colonne "2005 acquisitions" du tableau ci-dessus. Le goodwill de Tinkoff de 68m d'euros se justifie par i) l'assouplissement immédiat des contraintes de capacité à court terme qu'a rencontré InBev en Russie, ii) par le fait que Tinkoff complète le portefeuille gagnant de marques d'InBev en Russie en ajoutant à celui-ci la première marque russe sur le secteur à croissance rapide et fortement profitable des bières de luxe et iii) la croissance future attendue comme un résultat de l'effet de levier des ventes dans tout le pays et du réseau de distribution existant d'InBev. L'impact des résultats de Tinkoff sur le bénéfice 2005 d'InBev est négatif pour un montant de 1m d'euros. Si la date d'acquisition avait été le 1<sup>er</sup> janvier 2005, il a été estimé que les produits et le bénéfice d'InBev auraient été plus élevés respectivement d'approximativement de 70m et 8m d'euros.
- L'entreprise a acquis divers distributeurs locaux à travers le monde. Comme ces distributeurs sont directement intégrés dans les activités d'InBev, il n'est plus nécessaire de maintenir un reporting distinct de leur contribution aux bénéfices d'InBev.
- Le 23 janvier 2006, InBev a annoncé la conclusion d'un accord pour acquérir 100 % de participation dans Fujian Sedrin Brewery Co. Ltd., premier brasseur de la province chinoise de Fujian – voir annexe 33 *Événements survenant après la date de clôture*. Cette transaction n'a pas été reflétée dans les états financiers 2005 ci-dessus.

De plus, la finalisation de la comptabilisation des achats des regroupements d'entreprises en 2004 aboutit à une reclassification de la rubrique goodwill vers la rubrique immobilisations incorporelles pour un montant de 78m d'euros. L'augmentation de l'intérêt économique d'InBev dans l'activité contrôlée conjointement Quilmes de 24,07 % en 2004 à 32,10 % en 2005 conduit à la reconnaissance de goodwill pour un montant de 18m d'euros.

## 6. Autres produits/(charges) d'exploitation

Millions d'euros	2005	2004
(Dotations aux)/reprises de provisions	36	(22)
Plus-values/(moins-values) nettes sur la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	13	30
Produits nets de location	24	24
Autres produits nets d'exploitation	59	60
Amortissements du goodwill	-	(190)
	<b>132</b>	<b>(98)</b>
Frais de recherche et développement exposés	18	14

85

## 7. Éléments non-récurrents

Les rémunérations de la performance du management sont basées sur plusieurs critères, incluant la rentabilité de l'entreprise. Pour évaluer la performance du management, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice rapporté en concordance avec les IFRS, sont ajustés de certains éléments approuvés par le comité de compensation du conseil d'administration. Ces éléments comportent les éléments non-récurrents détaillés ci-dessous. D'un point de vue IFRS, ces éléments demandent une information séparée à cause de leur importance.

Les éléments non-récurrents compris dans le compte de résultats sont les suivants :

Millions d'euros	2005	2004
<b>Bénéfice d'exploitation avant éléments non-récurrents</b>	<b>2 439</b>	<b>1 255</b>
Charges de restructuration	(223)	(158)
Cession d'activités	16	473
Dépréciations	(34)	(256)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>2 198</b>	<b>1 314</b>
<b>Bénéfice sur la vente de placements</b>	<b>47</b>	<b>-</b>

Les charges non-récurrentes de restructuration et de dépréciation de 2005, respectivement de 223m d'euros et 34m d'euros furent principalement provoquées par la mise en œuvre de plusieurs restructurations. Celles-ci concernent principalement le réalignement des structures et procédures en Europe de l'Ouest, en Corée du Sud, en Serbie-Monténégro et au siège administratif mondial. Les changements visent à mettre en place des responsabilités claires et à éliminer les doubles emplois ou procédures et activités similaires tant entre les fonctions qu'entre les zones, en prenant en compte l'adéquation du profil du personnel avec les nouveaux besoins organisationnels. Le résultat devrait être une plus forte concentration sur les activités de base d'InBev, sur les économies de coûts, ce qui apportera de la valeur ajoutée, des prises de décision plus rapides et des améliorations de l'efficacité, des services et de la qualité au sein de l'entreprise. Les charges non-récurrentes de restructuration et de dépréciation de 2005 comprennent également 41m d'euros de coûts pour la fermeture de notre site de Toronto.

La cession des intérêts d'InBev dans Bremer Erfrischungsgetränke GmbH et Uniline (Bosnie-Herzégovine) aboutit à un bénéfice non-récurrent sur cession d'activités de 16m d'euros pour 2005.

Le bénéfice non-récurrent sur cession d'activités pour 2004 de 473m d'euros est relatif à la vente de l'activité Femsa (Actionnariat américain et mexicain) pour un montant de 488m d'euros. Le solde représente la perte qui a été encourue suite à la fermeture des activités industrielles d'InBev en Bosnie-Herzégovine.

Le total des charges non-récurrentes de restructuration de 2004 se chiffre à 158m d'euros. Ces charges correspondent à des coûts de fermeture de brasseries au Canada et au Royaume-Uni pour un montant de 97m d'euros et à des coûts de restructuration aux Etats-Unis pour un montant de 31m d'euros. De plus, les charges non-récurrentes de restructuration comportent les coûts d'intégration Interbrew-AmBev pour un montant de 28m d'euros. Ces coûts comprennent des indemnités de licenciement (17m d'euros), des charges de consultance et autres charges (11m d'euros).

Les charges non-récurrentes de dépréciation se chiffraient à 256m d'euros en 2004 desquelles 100m d'euros concernaient l'acquisition de la participation dans Sun-Interbrew Ltd. détenue par Alfa-Echo. De plus, les charges non-récurrentes de dépréciation de 2004 comprennent les réductions de valeur d'installations au Canada, New Westminster (25m d'euros) et au Royaume-Uni (48m d'euros).

Une revue des valeurs comptables des actifs de l'entreprise a abouti à la comptabilisation en 2004 de dépréciations relatives au goodwill, à des immobilisations incorporelles, à des éléments des immobilisations corporelles et à des placements. En particulier, les actifs de la division allemande des boissons non alcoolisées d'InBev ont été ramenés à leur valeur recouvrable, menant à une charge non décaissée de 20m d'euros. De manière semblable, les droits de distribution pour Bass aux Etats-Unis, acquis en 2003, ont été dépréciés pour un montant de 28m d'euros. En Europe centrale et de l'Est, le goodwill et les immobilisations corporelles ont été dépréciés pour respectivement 6m d'euros et 27m d'euros.

Finalement, la vente en 2005 par InBev de ses intérêts minoritaires de 12,02% dans le brasseur espagnol Damm S.A. résulte en un bénéfice non-récurrent de 47m d'euros sur la vente de placements. InBev reste actif sur le marché espagnol de la bière au travers de sa filiale existante détenue à 100% qui importe un nombre important des marques de premier plan d'InBev telles que Beck's, Stella Artois et Franziskaner. InBev avait acquis en 2002 sa participation minoritaire dans Damm pour un montant de 84m d'euros, au moment où les autorités réglementaires espagnoles ont obligé le groupe Mahou/San Miguel à céder sa participation dans Damm.

Tous les montants ci-dessus sont avant impôts sur le résultat. Les éléments non-récurrents de 2005 et 2004 diminuent l'impôt sur le résultat respectivement de 58m et 8m d'euros. L'effet favorable sur l'imposition en 2004, s'explique principalement par la faible imposition (14%) du bénéfice sur la vente de l'activité Femsa.

## 8. Charges salariales et autres avantages sociaux

Millions d'euros	2005	2004
Salaires et appointements	(1 364)	(1 048)
Cotisations à la sécurité sociale	(277)	(217)
Autres frais salariaux	(174)	(149)
Dépenses de pension pour régimes à prestations définies	(92)	(83)
Contributions aux régimes à cotisations définies	(4)	(3)
	<b>(1 911)</b>	<b>(1 500)</b>
Nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP)	77 366	76 832

Le nombre moyen d'équivalents temps plein peut être réparti comme suit :

	2005	2004
InBev SA (maison mère)	335	256
Filiales	71 022	70 958
Sociétés consolidées proportionnellement	6 009	5 618
	<b>77 366</b>	<b>76 832</b>

L'annexe 4 *Information sectorielle* contient la répartition des ETP par secteur géographique.

## 9. Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature

Les amortissements, les pertes de valeur et les dépréciations sont inclus sous les rubriques mentionnées ci-dessous du compte de résultats 2005 :

Millions d'euros	Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles
Coûts des ventes	(579)	(6)
Frais de distribution	(48)	(1)
Frais commerciaux et de marketing	(137)	(37)
Frais administratifs	(79)	(15)
Eléments non-récurrents	(34)	-
	<b>(877)</b>	<b>(59)</b>

## 10. Coûts financiers nets

Millions d'euros	2005	2004
Charges d'intérêts	(479)	(274)
Produits d'intérêts	97	78
Dividendes reçus des entreprises non consolidées	4	6
Bénéfice net de change	31	30
Réévaluation d'instruments dérivés à leur juste valeur	(6)	28
Bénéfices/(pertes) net(te)s sur la vente d'actifs financiers disponibles à la vente	4	(4)
Instruments financiers non dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(14)	-
Imposition des transactions financières	(45)	(13)
Autres, y compris les frais bancaires	(43)	(23)
	<b>(451)</b>	<b>(172)</b>

## 11. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés en compte de résultats peuvent être détaillés de la manière suivante :

Millions d'euros	2005	2004
<b>Charges d'impôts courants</b>		
Exercice en cours	(363)	(351)
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	23	2
	<b>(340)</b>	<b>(349)</b>
<b>(Charges)/produits d'impôts différés</b>		
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	8	15
Comptabilisation initiale et reprise des différences temporelles	183	107
Utilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes des exercices précédents	(265)	(48)
Comptabilisation des actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	23	8
	<b>(51)</b>	<b>82</b>
<b>Total de la charge d'impôts reprise au compte de résultats</b>	<b>(391)</b>	<b>(267)</b>

La réconciliation du taux d'imposition effectif avec le taux moyen d'imposition peut être résumé de la manière suivante :

Millions d'euros	2005	2004
Bénéfice avant impôts	1 793	1 165
Moins quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	(23)
<b>Bénéfice avant impôts et avant quote-part dans le résultat des entreprises associées</b>	<b>1 794</b>	<b>1 142</b>
<b>Ajustements de la base taxable</b>		
Amortissements du goodwill et des immobilisations incorporelles non déductibles	-	192
Charges non déductibles fiscalement	290	289
Dividendes non taxables résultant d'investissements	(2)	(4)
Produits financiers et autres produits non taxables	(240)	(35)
	<b>1 842</b>	<b>1 584</b>
<b>Taux moyen d'imposition</b>	<b>33,1%</b>	<b>27,9%</b>
Impôts au taux moyen nominal	(609)	(442)
<b>Ajustements des charges d'impôts</b>		
Utilisation des pertes fiscales non reconnues précédemment	7	13
Réduction de valeur d'actifs d'impôt différé sur pertes fiscales et pertes de l'exercice en cours pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	(72)	(10)
Compléments/(reprises) de provisions des exercices précédents	31	17
Crédit d'impôts	215	91
Crédit d'impôts émanant de status fiscaux spéciaux	56	76
Changement des taux d'imposition	3	(1)
Autres ajustements d'impôts, principalement les précomptes	(22)	(11)
	<b>(391)</b>	<b>(267)</b>
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>21,8%</b>	<b>23,4%</b>

Le total de la charge d'impôts sur le résultat se chiffre à 391 m d'euros en 2005 ou 21,8% du bénéfice avant impôts et revenus des entreprises associées, contre 267 m d'euros en 2004 ou 23,4%. Le taux d'imposition effectif de 2005 est de 22,6% hors éléments non-récurrents.

Le taux moyen d'imposition augmente de 27,9% en 2004 à 33,1% en 2005. Cette augmentation s'explique principalement par l'incorporation de douze mois de résultats d'AmBev Brésil en 2005 contre quatre mois en 2004. Le taux d'imposition nominal au Brésil est de 34% pour 2005 et 2004.

Des impôts sur le résultat ont été directement comptabilisés en capitaux propres comme suit:

Millions d'euros	2005	2004
<b>Impôts sur le résultat (pertes)/bénéfices</b>		
Comptabilisation des écarts actuariels	32	12
Ajustements provenant d'identifications ou de changements ultérieurs de la juste valeur des actifs identifiables et des passifs (éventuels assumés)	-	1
Partie effective des changements de la juste valeur dans la couverture des flux de trésorerie	-	-

## 12. Immobilisations corporelles

Millions d'euros	Terrains et constructions	Installations et équipements	Mobilier et agencements	En construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
Solde au terme de l'exercice précédent	2 907	7 050	1 963	351	12 271
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	326	901	155	36	1 418
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	31	67	7	1	106
Autres acquisitions	46	374	166	450	1 036
Cessions via la vente de filiales	(28)	(51)	(28)	(1)	(108)
Autres cessions	(54)	(189)	(60)	(3)	(306)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	7	252	9	(405)	(137)
Autres mutations	(8)	(6)	3	(28)	(39)
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>3 227</b>	<b>8 398</b>	<b>2 215</b>	<b>401</b>	<b>14 241</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>					
Solde au terme de l'exercice précédent	(1 205)	(4 407)	(1 361)	-	(6 973)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(108)	(524)	(99)	-	(731)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	(3)	(13)	(4)	-	(20)
Cessions via la vente de filiales	2	30	15	-	47
Autres cessions	34	138	48	-	220
Amortissements	(109)	(521)	(199)	-	(829)
Dépréciations	(2)	(38)	(8)	-	(48)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	18	41	22	-	81
Autres mutations	7	2	-	-	9
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>(1 366)</b>	<b>(5 292)</b>	<b>(1 586)</b>	<b>-</b>	<b>(8 244)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>					
<b>au 31 décembre 2004</b>	<b>1 702</b>	<b>2 643</b>	<b>602</b>	<b>351</b>	<b>5 298</b>
<b>au 31 décembre 2005</b>	<b>1 861</b>	<b>3 106</b>	<b>629</b>	<b>401</b>	<b>5 997</b>

Le transfert vers d'autres catégories d'actifs concerne principalement la présentation distincte dans le bilan des immobilisations corporelles détenues en vue de la vente suite à l'adoption de l'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Il n'y a pas d'immobilisations corporelles sujettes à restrictions. La valeur comptable des immobilisations corporelles mises en garantie de passifs s'élève à 123m d'euros.

### Éléments d'actifs en contrat de location

L'entreprise possède des terrains et constructions et, également des installations et équipements en contrats de location-financement.

La valeur comptable des terrains et constructions sous contrats de location-financement s'élève à 12m d'euros (2004: 12m d'euros) et celle des installations et équipements s'élève à 7m d'euros (2004: 7m d'euros).

## 13. Goodwill

Millions d'euros	
<b>Coûts d'acquisition</b>	
Solde au terme de l'exercice précédent	8 193
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	1 633
Adoption de l'IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	(732)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	141
Achats d'intérêts minoritaires	1 989
Cessions via la vente de filiales	(38)
Ajustements provenant d'identifications ou de changements ultérieurs de la juste valeur des actifs identifiables et des passifs (éventuels assumés)	(78)
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>11 108</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>	
Solde au terme de l'exercice précédent	(734)
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(43)
Adoption de l'IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	777
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	
<b>au 31 décembre 2004</b>	<b>7 459</b>
<b>au 31 décembre 2005</b>	<b>11 108</b>

En conformité avec les dispositions transitoires de l'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'entreprise a éliminé la valeur comptable des amortissements cumulés du goodwill par une diminution correspondante du goodwill. De plus, le goodwill négatif a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant de 45m d'euros.

Au cours de l'exercice 2005, InBev a acheté des intérêts minoritaires dans plusieurs filiales pour un montant total de 1 580m d'euros. Comme ces filiales étaient déjà entièrement consolidées, ces achats n'ont pas eu d'impact sur le bénéfice d'InBev, mais ont réduit les intérêts minoritaires et ont donc influencé le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

L'impact des achats de minoritaires sur l'intérêt économique d'InBev dans les filiales concernées peut être résumé comme suit :

Participations majoritaires	31 décembre 2005	31 décembre 2004
AmBev, Brésil	56,57%	50,27%
Zhejiang Zhedong Brewery (KK), Chine	100,00%	70,00%
Sun Interbrew, Russie	99,80%	76,00%
InBev Germany Holding GmbH, Brême	97,82%	87,18%

Les achats d'intérêts minoritaires aboutissent à une augmentation de goodwill de 1 989m d'euros qui provient principalement des transactions suivantes:

- Le 31 janvier 2005, InBev a annoncé la finalisation de deux opérations: d'une part, celle avec Sun Trade (International) Ltd. au terme de laquelle InBev acquiert toutes les actions, avec et sans droit de vote, détenues par Sun Trade dans Sun Interbrew Ltd, conformément aux modalités modifiées; d'autre part, celle avec Alfa-Eco, par laquelle InBev acquiert toutes les actions, avec ou sans droits de vote, détenues par Alfa-Eco dans Sun Interbrew. Le goodwill provenant de ces transactions s'élève à 612m d'euros. Le 26 mai 2005, InBev clôturait son offre pour acquérir le solde des intérêts minoritaires dans Sun Interbrew Ltd., conduisant à un goodwill de 42m d'euros. Au 31 décembre 2005, InBev détient 99,8% des intérêts économiques dans Sun Interbrew Ltd. En plus de l'émission de 12,5m d'actions d'InBev, un montant total en trésorerie de 514m d'euros a été payé au cours de 2005 pour l'augmentation par InBev de sa participation dans Sun Interbrew.
- Le 31 mars 2005, InBev a annoncé les résultats, ainsi que les modalités et délais de règlement, de l'offre publique d'acquisition obligatoire lancée sur les actions ordinaires AmBev au Brésil ("OPA obligatoire"). L'OPA obligatoire avait débuté le 14 février 2005 et s'est clôturée le 29 mars 2005, date à laquelle s'est tenue la "séance de vente" au Brésil. Les résultats de l'OPA obligatoire étaient les suivants :
  - 1 612 915 545 actions ordinaires AmBev ont été apportées à l'option espèces.
  - 1 347 155 632 actions ordinaires AmBev ont été apportées à l'option titres.

Les actions ordinaires AmBev apportées à l'option espèces et celles apportées à l'option titres représentaient ensemble 81,23% du nombre total d'actions ordinaires AmBev existantes concernées par l'OPA obligatoire et porteraient la participation totale détenue, directement ou indirectement, par InBev dans AmBev à 80,99% des droits de vote et un intérêt économique de 54,16% (celui-ci est de 55,79% si on ne prend pas en compte les actions de trésorerie). Le goodwill sur la transaction s'élève à 1 056m d'euros. En plus de l'émission de 18,6m d'actions d'InBev, un montant total en trésorerie de 572m d'euros a été payé. Finalement, les achats d'actions d'AmBev via le programme de rachat des actions d'AmBev se concrétisa par la comptabilisation d'un goodwill supplémentaire de 177m d'euros.

- Le 2 septembre 2005, InBev a annoncé qu'elle avait acquis les 30% restants des activités brassicoles de KK, située dans la province de Zhejiang en Chine. Cette transaction renforce la position d'InBev dans cette province – où InBev détient une part de marché de 50% - et représente une étape supplémentaire dans le processus de consolidation et de renforcement mené par InBev en Chine. InBev avait déjà acquis une part de 70% des activités de KK en avril 2003. KK est une des principales entreprises brassicoles de la province de Zhejiang et détient une part de marché de 80% dans la ville de Ningbo, second port de Chine derrière Shanghai. Les activités brassicoles de KK se composent de deux brasseries situées à Ningbo et Zhoushan ainsi qu'une ligne d'embouteillage à Yuyao. L'acquisition du solde de 30% de participation entraîna la comptabilisation d'un goodwill d'un montant de 11m d'euros.

91

Le goodwill a été testé pour dépréciation au niveau de l'unité d'activités (soit un niveau en-dessous des secteurs) sur base de l'approche de la juste valeur diminuée des coûts de vente. Plus particulièrement, une approche de flux de trésorerie libres escomptées est utilisée. Cette approche est basée sur des méthodes d'évaluation pour acquisition courante. Pour la période de 2006 à 2008, les flux de trésorerie libres sont basés sur le plan stratégique d'InBev qui a été approuvé par les principaux dirigeants de l'entreprise. Pour les années suivantes, les données du plan stratégique sont extrapolées à partir des indices des prix à la consommation obtenus de documentations externes et basés sur des indicateurs clés implicites du plan stratégique. Les prévisions sont faites dans la monnaie fonctionnelle de l'unité d'activités et sont escomptés au taux moyen pondéré du coût du capital. Ce dernier varie principalement entre 6,50% et 11,80% en équivalent euro. Ces calculs sont corroborés par des coefficients d'évaluation, par le prix des actions de filiales cotées en bourse ou par des autres indicateurs de la juste valeur disponibles.

La valeur comptable du goodwill a été alloué aux différents niveaux d'unités d'activités comme suit:

Unités d'activités - Millions d'euros	31 décembre 2005
Brésil	4 751
Allemagne	1 046
Russie/Ukraine	944
Canada	926
Corée du Sud	848
Royaume-Uni/Irlande	689
Pays hispanophone d'Amérique latine	536
New market development	393
Etats-Unis	290
France/Italie/Espagne	270
Chine	241
Bulgarie/Roumanie/Serbie-Monténégro	119
Belgique/Luxembourg	54
Autres	1
	<b>11 108</b>

Au quatrième trimestre 2005, InBev termine son test annuel de dépréciation du goodwill et conclut, sur base des hypothèses décrites ci-dessus, qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'entreprise ne peut prédire si un événement qui provoque des dépréciations, va survenir, quand il va survenir ou comment il va influencer les valeurs rapportées de l'actif. InBev croit que l'ensemble de ses estimations sont raisonnables: elles sont consistantes avec le reporting interne et reflètent les meilleures estimations faites par le management. Toutefois, il existe des incertitudes propres que le management ne peut pas contrôler. Alors qu'un changement dans les estimations utilisées pourrait avoir un impact matériel sur le calcul de la juste valeur et occasionner une dépréciation, l'entreprise n'est pas au courant de changements raisonnablement possibles d'une hypothèse clé utilisée, qui amènerait une valeur comptable de l'unité d'activités supérieure à sa valeur recouvrable.

## 14. Immobilisations incorporelles

Millions d'euros	Durée d'utilité		Acomptes versés	Total
	Indéterminée	Définie		
<b>Coûts d'acquisition</b>				
Solde au terme de l'exercice précédent	-	549	2	551
Adoption de l'IAS 38 <i>Immobilisations incorporelles</i> modifiés	97	(97)	-	-
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	9	40	-	49
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	20	14	-	34
Autres acquisitions et dépenses	143	67	15	225
Ajustements provenant d'identifications ou de changements ultérieurs de la juste valeur des actifs identifiables et des passifs (éventuels assumés)	-	78	-	78
Cessions via la vente de filiales	-	(14)	-	(14)
Autres cessions	-	(19)	-	(19)
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	3	(34)	(6)	(37)
Autres mutations	-	10	-	10
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>272</b>	<b>594</b>	<b>11</b>	<b>877</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>				
Solde au terme de l'exercice précédent	-	(305)	-	(305)
Adoption de l'IAS 38 <i>Immobilisations incorporelles</i> modifiés	(39)	39	-	-
Effets des variations des cours des monnaies étrangères	(2)	(18)	-	(20)
Amortissements	-	(59)	-	(59)
Acquisitions par voies de regroupements d'entreprises	-	(1)	-	(1)
Cessions via la vente de filiales	-	5	-	5
Autres cessions	-	12	-	12
Transferts vers d'autres rubriques de l'actif	-	34	-	34
Autres mutations	-	(4)	-	(4)
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>(41)</b>	<b>(296)</b>	<b>-</b>	<b>(337)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>				
<b>au 31 décembre 2004</b>	<b>-</b>	<b>244</b>	<b>2</b>	<b>246</b>
<b>au 31 décembre 2005</b>	<b>231</b>	<b>298</b>	<b>11</b>	<b>540</b>

InBev est le propriétaire de plusieurs des marques mondiales les plus valables de l'industrie de la bière. En conséquence, il est attendu que certaines marques et droits de distribution, génèrent des flux de trésorerie positifs, aussi longtemps que l'entreprise détient les marques et les droits de distribution. Etant donné l'historique de plus de 600 ans d'InBev, certaines marques et leurs droits de distribution ont reçu des durées de vie indéterminées.

Les immobilisations incorporelles avec des durées d'utilité indéterminées sont testées pour dépréciation au niveau d'un pays générateur de trésorerie (soit au ou un niveau en dessous du niveau de l'unité d'activités) sur base de la même méthode de tests de dépréciation que le goodwill – voir annexe 13 *Goodwill* ci-dessus. Le flux des royalties qui pourrait être obtenu par la mise sous contrat de licence de l'immobilisation incorporelle à des tiers lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale, est également utilisé comme un indicateur de la juste valeur.

La valeur comptable des immobilisations incorporelles avec une durée d'utilité indéterminée a été répartie entre les différents pays comme suit:

Pays - Millions d'euros	31 décembre 2005
Royaume-Uni	97
Etats-Unis	50
Brésil	45
Russie	24
Allemagne	15
	<b>231</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, InBev est soumis au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre en vigueur dans l'Union Européenne. Les quotas d'émission de gaz acquis sont comptabilisés au coût en immobilisations incorporelles. Seulement dans le cas où le nombre de quotas nécessaires pour couvrir les émissions de CO<sub>2</sub> dépasse le nombre de quotas d'émission de gaz détenus, une provision est comptabilisée. Une telle provision est évaluée à un montant estimé des dépenses nécessaires pour satisfaire cette obligation. Depuis qu'il a été estimé qu'au 31 décembre 2005, les quotas d'émission de gaz détenus couvrent entièrement les émissions de CO<sub>2</sub> attendues, aucune provision n'a été comptabilisée.

## 15. Placements

Millions d'euros	2005	2004
<b>Placements à long terme</b>		
Titres de capitaux propres destinés à la vente	29	190
Titres d'emprunt détenus jusqu'à l'échéance	9	19
Titres d'emprunt destinés à la vente	-	65
	<b>38</b>	<b>274</b>
<b>Placements à court terme</b>		
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultats – détenus à des fins de transaction	173	-
Titres d'emprunt détenus jusqu'à l'échéance	-	1
Titres d'emprunt destinés à la vente	2	1
	<b>175</b>	<b>2</b>

93

La diminution de 161m d'euros dans les titres de capitaux propres à long terme destinés à la vente, concerne pour un montant de 158m d'euros la vente des parts d'InBev dans la société slovène Pivovarna Union (74m d'euros) et la société espagnole Damm (84m d'euros).

## 16. Actifs et passifs d'impôt différé

Le montant des actifs et passifs d'impôt différé par type de différences temporelles peut être détaillé de la manière suivante :

Millions d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Immobilisations corporelles	28	25	(496)	(494)	(468)	(469)
Immobilisations incorporelles	108	126	(55)	(27)	53	99
Autres investissements	200	73	(13)	(26)	187	47
Stocks	6	6	(6)	(4)	-	2
Emprunts portant intérêts	12	43	(4)	(3)	8	40
Avantages du personnel	240	187	(1)	(2)	239	185
Provisions	196	151	(8)	(10)	188	141
Autres éléments	89	116	(25)	(3)	64	113
Pertes reportées utilisées	385	394	-	-	385	394
<b>Impôts différés bruts actifs/(passifs)</b>	<b>1 264</b>	<b>1 121</b>	<b>(608)</b>	<b>(569)</b>	<b>656</b>	<b>552</b>
Compensation par entité imposable	(334)	(329)	334	329	-	-
<b>Impôts différés nets actifs/(passifs)</b>	<b>930</b>	<b>792</b>	<b>(274)</b>	<b>(240)</b>	<b>656</b>	<b>552</b>

Au 31 décembre 2005, un passif d'impôt différé de 25m d'euros (2004: 26m d'euros) relatif à des investissements dans des filiales n'a pas été comptabilisé parce que le management croit que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

Les pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est reconnu s'élèvent à 654m d'euros (2004: 434m d'euros). 411m d'euros de ces pertes fiscales n'ont pas de date d'échéance. Des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés pour ces éléments car il n'est pas certain qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre la récupération de ces pertes fiscales non utilisées.

En réconciliant en 2005, la charge d'impôt différé sur les revenus de 51m d'euros avec l'augmentation des actifs nets d'impôt différé de 104m d'euros, il est à noter que les changements dans les taux de change des monnaies étrangères ont augmenté les actifs nets d'impôt différé de 141m d'euros.

## 17. Stocks

Millions d'euros	2005	2004
Acomptes versés	38	43
Matières premières et fournitures	513	457
En-cours de production	89	80
Produits finis	203	191
Marchandises achetées et détenues pour la revente	86	76
	<b>929</b>	<b>847</b>
<b>Stocks autres que les en-cours de production</b>		
Stocks comptabilisés à leur valeur nette de réalisation	22	13
Valeur comptable des stocks mis en garanties en faveur de créanciers	6	5

Le coût des inventaires comptabilisé en charge en 2005, s'est chiffré à 3 673m d'euros, est inclus dans la rubrique coût des ventes. L'année passée, cette charge se chiffrait à 2 794m d'euros.

## 18. Créances commerciales et autres créances

### Créances commerciales et autres créances à long terme

Millions d'euros	2005	2004
Créances commerciales	43	55
Garanties émises en liquidités	24	16
Prêts consentis aux clients	213	245
Autres créances	349	234
	<b>629</b>	<b>550</b>

### Créances commerciales et autres créances à court terme

Millions d'euros	2005	2004
Créances commerciales	1 714	1 500
Intérêts à recevoir	21	19
Impôts à récupérer, autres que l'impôt sur le résultat	180	136
Instruments financiers dérivés avec une juste valeur positive	77	31
Autres créances	359	291
	<b>2 351</b>	<b>1 977</b>

## 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Millions d'euros	2005	2004
Dépôts en banque à court terme	365	731
Comptes courants bancaires	242	241
Caisse	6	4
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>613</b>	<b>976</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(61)</b>	<b>(100)</b>
	<b>552</b>	<b>876</b>

Le solde élevé des dépôts en banque à court terme au 31 décembre 2004 était principalement expliqué par des liquidités reçues suite à la vente de l'activité FEMSA (bénéfice avant impôts de 488m d'euros – voir également annexe 7 *Éléments non-récurrents*).

## 20. Modifications des capitaux propres

Le tableau ci-dessous résume les changements survenus dans les capitaux propres au cours des années 2004 et 2005 :

Millions d'euros	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev										Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecart actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total		
<b>Au 31 déc. 2003</b>	<b>333</b>	<b>3 215</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>(220)</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>1 396</b>	<b>4 720</b>	<b>410</b>	<b>5 130</b>
Changements dans les principes comptables	-	-	-	4	-	-	(269)	-	(4)	(269)	-	(269)
<b>Solde retraité</b>	<b>333</b>	<b>3 215</b>	<b>(6)</b>	<b>4</b>	<b>(220)</b>	<b>(6)</b>	<b>(269)</b>	<b>8</b>	<b>1 392</b>	<b>4 451</b>	<b>410</b>	<b>4 861</b>
Total des bénéfices et pertes pris(es) en compte	-	-	-	-	(106)	(14)	49	-	719	648	179	827
Actions émises	111	3 256	-	-	-	-	-	-	-	3 367	-	3 367
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(156)	(156)	(15)	(171)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	9	-	-	-	-	-	9	2	11
Changements dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(202)	(202)
<b>Au 31 déc. 2004</b>	<b>444</b>	<b>6 471</b>	<b>(6)</b>	<b>13</b>	<b>(326)</b>	<b>(20)</b>	<b>(220)</b>	<b>8</b>	<b>1 955</b>	<b>8 319</b>	<b>374</b>	<b>8 693</b>

Millions d'euros	Attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev										Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions de trésorerie	Réserves pour paiement fondé sur des actions	Ecart de conversion	Réserves pour opérations de couverture	Ecart actuariels	Autres réserves	Résultats reportés	Total		
<b>Au 31 déc. 2004</b>	<b>444</b>	<b>6 471</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>(326)</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>1 959</b>	<b>8 530</b>	<b>412</b>	<b>8 942</b>
Changements dans les principes comptables	-	-	-	13	-	-	(220)	-	(4)	(211)	(38)	(249)
<b>Solde retraité</b>	<b>444</b>	<b>6 471</b>	<b>(6)</b>	<b>13</b>	<b>(326)</b>	<b>(20)</b>	<b>(220)</b>	<b>8</b>	<b>1 955</b>	<b>8 319</b>	<b>374</b>	<b>8 693</b>
Total des bénéfices et pertes pris(es) en compte	-	-	-	-	1 609	6	(86)	-	904	2 433	598	3 031
Actions émises	26	863	-	-	-	-	-	-	-	889	-	889
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(225)	(225)	(344)	(569)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	51	-	-	-	-	-	51	9	60
Actions de trésorerie	-	-	(60)	-	-	-	-	-	-	(60)	-	(60)
Adoption anticipée de l'IFRS 3	-	-	-	-	-	-	-	-	45	45	-	45
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	19	19	7	26
Changements dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(265)	(265)
<b>Au 31 déc. 2005</b>	<b>470</b>	<b>7 334</b>	<b>(66)</b>	<b>64</b>	<b>1 283</b>	<b>(14)</b>	<b>(306)</b>	<b>8</b>	<b>2 698</b>	<b>11 471</b>	<b>379</b>	<b>11 850</b>

## Situation du capital

Capital	Millions d'euros	Millions d'actions
<b>Capital souscrit</b>		
Au terme de l'exercice précédent	444	576
Changements au cours de l'exercice	26	34
	<b>470</b>	<b>610</b>

Les actions de l'entreprise sont sans valeur nominale. Au 31 décembre 2005, 388m d'actions sont nominatives et 222m d'actions sont au porteur. Les détenteurs des actions d'InBev ont le droit de recevoir des dividendes et ont le droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de l'entreprise. Le capital autorisé de l'entreprise non émis s'élève à 14m d'euros.

L'émission d'actions en 2005 concerne pour 31m d'actions l'acquisition d'intérêts minoritaires dans AmBev, au Brésil et Sun Interbrew, en Russie – voir annexe 13 *Goodwill*. Le solde restant de 3m d'actions correspond à l'exercice en 2005 des options d'action d'InBev – voir annexe 24 *Paiements fondés sur des actions*.

### Engagements sur les actions à émettre

En plus des 10,9m d'options d'action en circulation (voir annexe 24 *Paiements fondés sur des actions*), l'entreprise avait, au 31 décembre 2005, 6 619 warrants en circulation qui représentent un total de 2,6m d'actions, exerçables à un prix d'exercice moyen pondéré de 3,24 euros par action. De ces warrants, 6 229 représentant 2,5m d'actions, au prix d'exercice moyen pondéré de 2,92 euros par action, sont gardés en auto contrôle et ne seront jamais exercés. L'émission ne peut dépasser les limites du capital autorisé et doit remplir les conditions de limitation ou de suppression des droits préférentiels des actionnaires. Tous les warrants arrivent à échéance le 30 mai 2006. Si l'ensemble des options d'action et des warrants était exercé, le capital augmenterait de 10m d'euros.

### Actions de trésorerie

	Millions d'euros	Millions d'actions
Au terme de l'exercice précédent	6	-
Changements au cours de l'exercice	60	1,9
	<b>66</b>	<b>1,9</b>

Utilisant les pouvoirs attribués au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2005, le conseil d'administration a décidé en juin 2005, d'entamer un programme de rachat des actions d'InBev pour un montant maximal de 300m d'euros. Ce programme court sur une période de 12 mois et sera prolongé par la suite.

L'objectif de ce programme est d'améliorer la valeur pour les actionnaires en combinant la création de flux de trésorerie à forte valeur avec la bonne structure de capital. De plus, le programme va permettre à l'entreprise de satisfaire ses obligations dans le cadre de son nouveau programme d'incitants pour le management.

Au cours de 2005, InBev a racheté 3,5m d'actions propres sur la bourse Euronext de Bruxelles. Les actions ont été valorisées au cours du jour de l'action pour une valeur totale de 109m d'euros. 1,6m d'actions ont été échangées contre des actions d'AmBev détenues par un nombre limité d'actionnaires d'AmBev qui font partie des cadres supérieurs d'InBev - voir annexe 24 *Paiements fondés sur des actions*.

### Dividendes

Le 23 février 2006, un dividende de 292m d'euros, correspondant à 0,48 euro par action, a été proposé par le conseil d'administration. En conformité avec l'IAS 10 *Evénements survenant après la date de clôture*, le dividende n'a pas été enregistré dans les états financiers de 2005.

### Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent toutes les différences de change des monnaies étrangères provenant de la conversion des états financiers des opérations étrangères. Les écarts de conversion comprennent également la partie du bénéfice ou de la perte sur les dettes en monnaies étrangères et sur l'instrument financier dérivé déterminé pour être une couverture effective d'un investissement net en conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*.

### Réserves pour opérations de couverture

Les réserves pour opérations de couverture comprennent la partie effective du changement cumulatif net de la juste valeur de toutes les couvertures des flux de trésorerie pour lesquelles la transaction couverte n'a pas encore influencé le résultat.

## 21. Bénéfice par action

### Bénéfice de base par action

Le calcul du bénéfice de base par actions est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 904m d'euros (2004: 719m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires en circulation pendant l'année, calculée comme suit:

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires Millions d'actions	2005	2004
Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> janvier	576	432
Impact des actions émises	24	48
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre</b>	<b>600</b>	<b>480</b>

### Bénéfice dilué par action

Le calcul du bénéfice dilué par action est basé sur le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 904m d'euros (2004: 719m d'euros) et sur la moyenne pondérée du nombre total d'actions ordinaires diluées en circulation pendant l'année, calculée comme suit :

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées Millions d'actions	2005	2004
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	600	480
Impact des options d'achat d'actions et warrants	3	3
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 31 décembre</b>	<b>603</b>	<b>483</b>

### Bénéfice par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents

Le calcul du bénéfice par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents est comme suit:

Bénéfice hors goodwill et hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev - Millions d'euros	2005	2004 <sup>1</sup>
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	904	719
Amortissements du goodwill	-	190
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev	120	(98)
<b>Bénéfice hors goodwill et hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev</b>	<b>1 024</b>	<b>811</b>

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires Millions d'actions	2005	2004
Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> janvier	576	432
Impact des actions émises	24	48
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre</b>	<b>600</b>	<b>480</b>

### Bénéfice dilué par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents

Le calcul du bénéfice dilué par action hors goodwill et hors éléments non-récurrents est comme suit:

Bénéfice hors goodwill et hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev - Millions d'euros	2005	2004 <sup>1</sup>
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	904	719
Amortissements du goodwill	-	190
Éléments non-récurrents, après impôts, attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev	120	(98)
<b>Bénéfice hors goodwill et hors éléments non-récurrents, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev</b>	<b>1 024</b>	<b>811</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (réduction du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros) et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte (augmentation du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros).

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées Millions d'actions	2005	2004
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre	600	480
Impact des options d'achat d'actions et warrants	3	3
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées au 31 décembre</b>	<b>603</b>	<b>483</b>

## Bénéfice par action hors goodwill

Le calcul du bénéfice par action hors goodwill est comme suit:

Bénéfice hors amortissements et dépréciations du goodwill, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev - Millions d'euros	2005	2004 <sup>1</sup>
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev	904	719
Amortissements du goodwill	-	190
Dépréciations du goodwill	-	26
<b>Bénéfice hors amortissements et dépréciations du goodwill, attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev</b>	<b>904</b>	<b>935</b>

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires Millions d'actions	2005	2004
Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> janvier	576	432
Impact des actions émises	24	48
<b>Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires au 31 décembre</b>	<b>600</b>	<b>480</b>

Un total de 2,8m d'options d'achat d'actions n'était pas inclu en 2005 dans le calcul du bénéfice dilué par action (2004 : 3,3m) parce qu'elles sont antidilutives pour les exercices présentés.

## 22. Emprunts portant intérêts

Cette annexe reprend les termes contractuels des emprunts portant intérêts. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de l'entreprise aux risques de taux d'intérêt et de change, veuillez vous référer à l'annexe 27 *Instruments financiers*.

### Dettes à long terme

Millions d'euros	2005	2004
Emprunts bancaires garantis	137	87
Emprunts bancaires non garantis	2 927	171
Obligations émises non garanties	1 222	1 800
Autres emprunts non garantis	172	150
Dettes de contrats de location-financement	8	9
	<b>4 466</b>	<b>2 217</b>

### Dettes à court terme

Millions d'euros	2005	2004
Emprunts bancaires garantis	67	51
Emprunts bancaires non garantis	936	1 941
Obligations émises non garanties	132	34
Autres emprunts garantis	32	-
Autres emprunts non garantis	2	26
Lignes de crédit bancaires non garanties	-	18
Dettes de contrats de location-financement	2	4
	<b>1 171</b>	<b>2 074</b>

<sup>1</sup> Les chiffres de 2004 publiés ont été retraités afin de refléter l'adoption de la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (réduction du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros) et l'adoption anticipée de la norme IAS 19 *Avantages du personnel* concernant la possibilité de comptabilisation complète des écarts actuariels dans la période où ils se produisent dans l'état des bénéfices et pertes pris en compte (augmentation du bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev de 9m d'euros).

## Echéancier de remboursement des dettes

Millions d'euros	Total	1 an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires garantis	203	67	2	121	13
Emprunts bancaires non garantis	3 864	936	82	805	2 041
Obligations émises non garanties	1 354	132	42	221	959
Autres emprunts garantis	32	32	-	-	-
Autres emprunts non garantis	174	2	7	3	162
Lignes de crédit bancaires non garanties	-	-	-	-	-
Dettes de contrats de location-financement	10	2	2	3	3
	<b>5 637</b>	<b>1 171</b>	<b>135</b>	<b>1 153</b>	<b>3 178</b>

## Dettes de contrats de location-financement

Millions d'euros	Paiements 2005	Intérêts 2005	Principal 2005	Paiements 2004	Intérêts 2004	Principal 2004
Echéant dans l'année	2	-	2	4	-	4
A plus d'un an et cinq ans au plus	6	1	5	6	1	5
A plus de cinq ans	2	1	1	5	1	4
	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>13</b>

## 23. Avantages du personnel

InBev participe dans divers pays où le groupe exerce ses activités, à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, tels que des plans de pension et d'assistance médicale ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel à long terme. En conformité avec l'IAS 19 *Avantages du personnel*, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés soit en régimes de retraite à cotisations définies ou soit en régimes de retraite à prestations définies.

### Régimes de retraite à cotisations définies

Dans le cadre des régimes de retraite à cotisations définies, InBev paie des contributions à des fonds de pension publics ou privés, ou souscrit des contrats d'assurance. Lorsque les cotisations ont été payées, InBev n'a plus d'obligation. Les paiements sont des charges de l'année au cours de laquelle ils sont dus. En 2005, le total des frais concernant les régimes de retraite à cotisations définies s'élevait pour l'entreprise à 4m d'euros, contre 3m d'euros en 2004.

### Régimes de retraite à prestations définies

L'entreprise participe à 56 plans de pension de type prestations définies, dont 44 concernent des plans de pension sous forme de système "paie finale" et 12 plans de pension sont relatifs à l'assistance médicale. Les plans de pension ont été établis conformément aux obligations légales et pratiques en vigueur dans chaque pays. La plupart des plans génèrent des avantages proportionnels aux paiements effectués et aux années de services prestées. Les plans en Allemagne, en France, en Russie, au Luxembourg et une partie des plans belges, brésiliens, canadiens, anglais et américains sont non financés. Les actifs des autres plans sont détenus dans des fonds légalement distincts constitués conformément aux obligations statutaires locales. Les plans de pension relatifs à l'assistance médicale au Canada, aux États-Unis, en Belgique et au Brésil procurent une assistance médicale aux employés retraités.

La charge totale pour l'entreprise en 2005 des régimes de retraite à prestations définies se chiffre à 92m d'euros contre 83m d'euros en 2004.

La valeur actuelle des obligations de pension couvertes par des fonds comprend une dette de 120m d'euros relative à deux plans médicaux, pour lesquels les avantages sont générés à travers du Fundação Antônio Helena Zerrenner ("FAHZ"). Le "FAHZ" est une entité légalement distincte qui fournit une assistance médicale, dentaire, sociale et au niveau de l'éducation pour les employés actuels ou retraités d'AmBev. Au 31 décembre 2005, les obligations actuarielles relatives aux avantages procurés par le "FAHZ" sont complètement contrebalancées par un montant équivalent d'actifs existant dans le fonds. La dette nette comptabilisée au bilan est nulle.

Le passif net de l'entreprise pour avantages postérieurs à l'emploi et régimes d'avantages à long terme comprend les éléments suivants au 31 décembre :

Millions d'euros	2005	2004
Valeur actuelle des obligations financées	(2 375)	(1 823)
Juste valeur des actifs du régime de retraite	2 005	1 514
<b>Valeur actuelle des obligations nettes pour des régimes de retraite financés</b>	<b>(370)</b>	<b>(309)</b>
Valeur actuelle des obligations non financées	(454)	(344)
<b>Valeur actuelle des obligations nettes</b>	<b>(824)</b>	<b>(653)</b>
Coût des services passés non comptabilisé	(5)	11
Actif non comptabilisé	(86)	(61)
<b>Passif net</b>	<b>(915)</b>	<b>(703)</b>
Montants des avantages du personnel figurant au bilan :		
Passifs	(935)	(742)
Actifs	20	39
<b>Passif net</b>	<b>(915)</b>	<b>(703)</b>

Les changements dans la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies sont comme suit:

Millions d'euros	2005	2004
<b>Obligations au titre des prestations définies au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(2 167)</b>	<b>(1 739)</b>
Coût des services rendus	(58)	(50)
Coût financier	(156)	(109)
Ecart actuariels	(277)	(58)
(Pertes)/bénéfices de réduction de régime de retraite	(13)	(3)
Changements dans le périmètre de consolidation	3	(61)
Reclassifications de provisions	(19)	-
Différences de change	(277)	(199)
Prestations servies	135	52
<b>Obligations au titre des prestations définies au 31 décembre</b>	<b>(2 829)</b>	<b>(2 167)</b>

Les changements dans la juste valeur des actifs du régime de retraite sont comme suit:

Millions d'euros	2005	2004
<b>Juste valeur des actifs du régime de retraite au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 514</b>	<b>1 094</b>
Rendement attendu	144	90
Ecart actuariels	133	28
Actifs distribués en règlement	(1)	(1)
Changements dans le périmètre de consolidation	-	-
Différences de change	350	355
Prestations servies	(135)	(52)
<b>Juste valeur des actifs du régime de retraite au 31 décembre</b>	<b>2 005</b>	<b>1 514</b>

Le rendement actuel sur les actifs du régime de retraite en 2005 et 2004 est respectivement de 207m d'euros et 127m d'euros. Les charges ayant trait à des régimes à prestations définies comptabilisées dans le compte de résultats peuvent être détaillées de la manière suivante:

Millions d'euros	2005	2004
Coût des services rendus au cours de la période	(58)	(50)
Coût financier	(156)	(109)
Rendement attendu sur actifs du régime de retraite	144	90
Coût des services passés comptabilisés	(8)	(10)
Bénéfices/(pertes) sur règlements ou réductions	(14)	(4)
	<b>(92)</b>	<b>(83)</b>

La charge des avantages du personnel est incluse dans les rubriques suivantes du compte de résultats:

Millions d'euros	2005	2004
Coûts des ventes	(20)	(17)
Frais de distribution	(17)	(15)
Frais commerciaux et de marketing	(11)	(15)
Frais administratifs	(28)	(31)
Autres produits/(charges) d'exploitation	-	4
Eléments non-récurrents	(16)	(9)
	<b>(92)</b>	<b>(83)</b>

Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées) peuvent être résumées comme suit:

	2005	2004
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,6%	5,9%
Taux de rendement attendu des actifs du régime de retraite au 31 décembre	8,5%	8,3%
Taux prévu des augmentations salariales	3,4%	3,4%
Taux prévu des augmentations des pensions	2,6%	1,4%
Taux d'évolution des coûts médicaux	9,3% p.a. réduit à 6,4%	10,8% p.a. réduit à 5,5%
Taux d'évolution des litiges dentaires	4%	4%

Les taux d'évolution des coûts médicaux présumés ont un impact significatif sur les montants comptabilisés en résultat.

Un changement d'un point de pourcentage sur les taux d'évolution des coûts médicaux présumés aurait les impacts suivants:

	2005		2004	
	Un pourcent d'augmentation	Un pourcent de diminution	Un pourcent d'augmentation	Un pourcent de diminution
Impact sur le total du coût des services rendus et du coût financier des plans médicaux	(5)	4	(4)	3
Impact sur les obligations au titre des prestations définies pour coûts médicaux	(53)	46	(36)	32

La juste valeur des actifs du régime de retraite au 31 décembre se répartit de la manière suivante:

	2005	2004
Obligations du secteur public	21%	20%
Obligations du secteur privé	19%	20%
Instruments des capitaux propres	56%	56%
Immeubles	1%	1%
Liquidités	1%	1%
Contrats d'assurances	2%	2%
	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les actifs du régime de retraite comprennent des placements indirects en actions ordinaires émises par l'entreprise à une juste valeur totale de 1m d'euros. Les taux de rendement attendus sur les catégories individuelles des actifs du régime de retraite sont déterminés en faisant référence à des indices pertinents. Le taux de rendement global attendu est calculé en pondérant les taux individuels en conformité avec le solde anticipé du total du portefeuille de placements.

L'historique sur cinq ans de la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime de retraite et du déficit dans les régimes de retraite est comme suit:

	2005	2004	2003	2002	2001
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies	(2 829)	(2 167)	(1 739)	(1 492)	(2 765)
Juste valeur des actifs du régime de retraite	2 005	1 514	1 094	904	2 504
Déficit	(824)	(653)	(645)	(588)	(261)
Ajustements liés à l'expérience: (augmentation)/diminution des dettes du régime de retraite	(33)	-	-	-	-
Ajustements liés à l'expérience: augmentation/(diminution) des actifs du régime de retraite	118	108	-	-	-

L'augmentation du déficit entre 2001 et 2002 de 327m d'euros est expliqué à concurrence de 282m d'euros par l'excédent du plan de pension de Carling Brewer, qui a été vendu en 2002.

InBev s'attend à contribuer approximativement à hauteur de 105m d'euros à ses régimes de retraite à prestations définies en 2006.

## 24. Paiements fondés sur des actions

Différents programmes d'option sur action permettent aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration d'acquérir des actions d'InBev ou d'AmBev. La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est estimée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de tarification d'option Black-Scholes-Merton, et est prise en charge sur la période d'acquisition des droits.

La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées en application du modèle de tarification des options d'InBev sont comme suit:

Montants en euros sauf indication contraire	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Juste valeur des options sur action attribuées	6,82	7,88
Cours de l'action	24,37	25,49
Prix d'exercice	24,06	23,02
Volatilité attendue	22%	24%
Durée de vie attendue de l'option (en années)	6	6
Dividendes attendus	1,37%	1,31%
Taux d'intérêt sans risque	3,58%	3,79%

La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique (moyenne pondérée exponentielle) calculée à partir des données historiques des derniers 250 jours.

Au cours de 2005, InBev a émis 2m d'options dans le cadre de son programme "long-term incentive" pour les cadres supérieurs ayant une juste valeur d'approximativement 12m d'euros. Un tiers de ces droits s'acquiert le 1<sup>er</sup> janvier 2007, un tiers le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et un tiers le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les droits dans le cadre de cette attribution arrivent à échéance en avril 2015.

Le nombre total des options en circulation évoluait comme suit :

Millions d'options	2005	2004
Options en circulation au 1er janvier	11,4	9,9
Options émises au cours de l'exercice	2,0	3,4
Options exercées au cours de l'exercice	(2,3)	(1,8)
Options annulées au cours de l'exercice	(0,2)	(0,1)
<b>Options en circulation au 31 décembre</b>	<b>10,9</b>	<b>11,4</b>

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation se situe entre 11,65 euros et 32,70 euros, alors que la moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante est de 7,8 ans.

Des 11m d'options en circulation, 5m d'options sont négociables au 31 décembre 2005.

Le prix d'exercice moyen pondéré des options est comme suit :

Montants en euros	2005	2004
Options en circulation au 1er janvier	23,42	21,70
Attribué pendant la période	27,08	23,02
Auxquel il est renoncé pendant la période	27,45	26,42
Exercé pendant la période	22,25	13,19
Expiré pendant la période	-	-
En circulation à la fin de la période	24,24	23,42
Exercable à la fin de la période	24,39	23,61

Pour les options d'action exercées durant 2005, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice était de 33,39 euros .

En octobre 2004, AmBev a émis 9m d'options dans le cadre de son plan de détention d'actions. La moyenne pondérée de la juste valeur des options et les hypothèses utilisées en application du modèle de tarification des options d'AmBev sont comme suit:

Montants en euros sauf indication contraire	31 décembre 2004
Juste valeur des options sur action attribuées	0,31
Cours de l'action	0,6715
Prix d'exercice	0,5858
Volatilité attendue	32%
Durée de vie attendue de l'option (en années)	3
Dividendes attendus	1,21%
Taux d'intérêt sans risque	16,4%

Au cours de 2005, AmBev n'a émis aucune option d'action en faveur des ses employés. Au cours du troisième trimestre de 2005, un nombre limité d'actionnaires d'AmBev qui font partie des cadres supérieurs d'InBev s'est vu offrir l'opportunité d'échanger leurs actions d'AmBev contre un nombre total de 1,6m d'actions d'InBev avec une décote accordée de 16,7% conditionnée au fait qu'ils restent en service pour une autre période de cinq ans. La juste valeur de la transaction s'élève à approximativement 8m d'euros et est prise en charge sur la période de cinq ans de service. Les justes valeurs des actions d'AmBev et d'InBev ont été calculées sur base du prix du marché.

Depuis 2005, les bonus attribués aux employés et au management de l'entreprise seront partiellement réglés en actions.

Les transactions de paiement fondé sur des actions décrites ci-dessus, aboutissent à une charge total de 59m d'euros pour l'année 2005 et 10m d'euros pour l'année 2004.

## 25. Provisions

Millions d'euros	Restructuration	Litiges	Autres	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	91	358	134	583
Effet des variations des cours des monnaies étrangères	3	100	3	106
Changements dans le périmètre de consolidation	1	-	1	2
Provisions constituées	198	132	5	335
Provisions utilisées	(36)	(20)	(8)	(64)
Provisions reprises	(4)	(138)	(30)	(172)
Autres mouvements	(17)	(3)	6	(14)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>236</b>	<b>429</b>	<b>111</b>	<b>776</b>
Solde à long terme à la fin de l'exercice	70	416	92	578
Solde à court terme à la fin de l'exercice	166	13	19	198
	<b>236</b>	<b>429</b>	<b>111</b>	<b>776</b>

L'augmentation des provisions pour restructuration s'explique principalement par la mise en œuvre de la stratégie d'InBev *du plus grand au meilleur* comme commenté précédemment dans l'annexe 7 *Éléments non-récurrents*. La majeure partie de ces provisions devrait être utilisée durant l'année 2006. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges de nature fiscale et relatifs à des actions intentées par d'anciens employés.

## 26. Dettes commerciales et autres dettes

### Dettes commerciales et autres dettes à long terme

Millions d'euros	2005	2004
Dettes commerciales	3	2
Garanties reçues en liquidités	6	6
Autres dettes	260	393
	<b>269</b>	<b>401</b>

La diminution significative des autres dettes est principalement expliquée par le règlement d'une partie importante des dettes envers les anciens actionnaires de Gabriel Sedlmayr Spaten-Franziskaner Bräu qui ont exercé une partie de leurs options put sur la participation de 12,8% dans InBev Germany Holding GmbH, Brême. Au 31 décembre 2005, des options put pour 2,18% restent ouvertes.

### Dettes commerciales et autres dettes à court terme

Millions d'euros	2005	2004
Dettes commerciales	1 337	1 223
Dettes salariales et sociales	363	344
Impôts à payer, autres que l'impôt sur le résultat	704	611
Intérêts à payer	46	71
Emballages consignés	325	277
Garanties reçues	12	13
Instruments financiers dérivés avec des justes valeurs négatives	189	222
Dividendes à payer	19	9
Autres dettes	468	514
	<b>3 463</b>	<b>3 284</b>

## 27. Instruments financiers

### Termes, conditions et politiques de gestion des risques

InBev est exposé au cours de l'exercice normal de son activité à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de matières premières. L'objectif de l'entreprise est de comprendre d'une part chacun de ces risques individuellement, et d'autre part les interconnexions qui existent entre eux. L'entreprise définit ensuite ses stratégies, en ligne avec ses politiques de gestion des risques financiers, afin de gérer l'impact économique de ces risques sur les performances de l'entreprise. Le comité de gestion des risques se réunit mensuellement et est responsable de la révision des résultats de l'évaluation des risques, de l'approbation des stratégies recommandées de gestion des risques, de la surveillance de la conformité avec les politiques de gestion des risques financiers et de faire rapport au comité finance du conseil d'administration.

Certaines de ces stratégies de gestion des risques ont recours à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les dérivés sont des instruments dont la valeur fluctue en fonction d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, de prix de référence ou d'indices. Les dérivés génèrent des droits et obligations qui transfèrent partiellement ou totalement les risques financiers entre les parties impliquées.

Les dérivés utilisés par l'entreprise sont principalement les contrats de change à terme, les contrats futures sur monnaies étrangères, les swaps sur taux d'intérêt, les collars, les swaps sur taux d'intérêt et de change, les aluminum swaps, et les contrats futures sur le cours du sucre et du blé. La politique d'InBev relative à la gestion des risques interdit l'utilisation d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la date d'échéance des instruments financiers dérivés existants au 31 décembre 2005. Les montants indiqués dans ce tableau sont les montants repris dans les contrats.

Dérivés - Millions d'euros	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
<b>Monnaies étrangères</b>			
Contrats de change à terme	1 615	223	475
Futures sur monnaies étrangères	94	-	-
<b>Taux d'intérêt</b>			
Swaps sur taux d'intérêt	176	558	865
Swaps sur taux d'intérêt et de change	-	850	65
Options (collars)	18	-	-
<b>Matières premières</b>			
Aluminum swaps	43	-	-
Futures sur le cours du sucre	11	-	-
Futures sur le cours du blé	8	-	-

### Risque des fluctuations des monnaies étrangères

InBev encourt un risque de change concernant les emprunts, les placements, les ventes (prévues), les achats (prévus), les royalties, les dividendes, les licences, les contrats de gestion et les charges/produits d'intérêts qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la filiale. Les monnaies qui sont sujettes à ce risque sont principalement le real brésilien, le dollar canadien, la livre sterling et le dollar américain.

Les principaux instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de change sont les contrats de change à terme, les contrats futures sur monnaies étrangères et des swaps sur taux d'intérêt et de change ("CCIRS").

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change concernant des emprunts, la politique d'InBev est de conserver autant que possible les dettes d'une filiale dans la monnaie fonctionnelle utilisée par cette filiale. Si cela s'avère impossible, une couverture est mise en place.

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change concernant des engagements fermes et des transactions prévues hautement probables, la politique d'InBev est de couvrir les transactions opérationnelles relativement prévisibles (telles que le coût des ventes, les frais généraux, administratifs et de vente) pendant maximum 15 mois. Les transactions opérationnelles qui sont certaines (telles que les dépenses d'investissement) sont couvertes sans limite de temps. Les dividendes sont couverts dès qu'ils sont annoncés sans que la monnaie fonctionnelle de la filiale qui reçoit le dividende, soit considérée comme une monnaie faible. Les transactions non opérationnelles (telles que les acquisitions et cessions de filiales) sont couvertes dès qu'elles sont certaines.

Le tableau ci-après donne une indication sur les situations nettes en monnaies étrangères d'InBev en ce qui concerne des engagements fermes et des transactions prévues hautement probables au 31 décembre 2005 pour les couples de monnaies les plus importants. Les positions ouvertes sont le résultat de l'application des politiques de gestion des risques d'InBev. Les montants positifs indiquent que la position de l'entreprise est longue (flux futurs de trésorerie nets entrants) dans la première monnaie du couple de monnaies, alors que les montants négatifs indiquent que la position de l'entreprise est courte (flux futurs de trésorerie nets sortants) dans la première monnaie du couple de monnaies.

Millions d'euros	Exposition totale	dérivés totales	Positions ouvertes
Real brésilien/ euro	66	(66)	-
Dollar canadien / euro	36	(34)	2
Yuan chinois / euro	(632)	628	(4)
Koruna tchèque/ euro	11	(11)	-
Forint hongrois / euro	14	(14)	-
Livre sterling / euro	43	(43)	-
Won sud-coréen / euro	7	(7)	-
Hryvnia ukrainien / euro	34	-	34
Dollar américain / real brésilien	(270)	270	-
Dollar américain / dollar canadien	(28)	39	11
Dollar américain / euro	101	(97)	4
Dollar américain / livre sterling	34	(34)	-
Dollar américain / won sud-coréen	11	(11)	-
Dollar américain / hryvnia ukrainien	(10)	-	(10)

### Comptabilité de couverture des flux de trésorerie

En conformité avec la norme IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*, les couvertures d'engagements fermes et de transactions prévues hautement probables, sont définies comme des couvertures des flux de trésorerie. En conséquence, la partie du bénéfice ou de la perte de l'instrument de couverture qui est déterminé pour être une couverture effective est comptabilisée directement en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). Sur ces couvertures de flux de trésorerie, une perte nette avant impôts de 30m d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres en 2005 (l'année passée une perte nette avant impôts de 15m d'euros a été comptabilisée). La réserve pour opérations de couverture des capitaux propres s'élève à une perte nette avant impôts de 29m d'euros au 31 décembre 2005 contre un bénéfice net avant impôts de 1m à la fin de l'exercice précédent.

### Comptabilité de couverture d'investissements nets

L'entreprise utilise des swaps sur taux d'intérêt et de change euro/livre sterling (montant nominal de 180m de livres sterling) pour couvrir le risque de monnaies étrangères sur les investissements nets dans la filiale anglaise Nimbuspath. En conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*, ces "CCIRS" sont désignés comme des couvertures d'investissements nets. En conséquence, la partie du bénéfice ou de la perte de l'instrument de couverture qui est déterminé pour être une couverture effective est comptabilisée directement en capitaux propres (écarts de conversion). Sur ces couvertures d'investissements nets, une perte nette avant impôts de 8m d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres en 2005 contre 0m d'euros en 2004. La réserve pour opérations de couverture des capitaux propres s'élève à une perte nette avant impôts de 3m d'euros au 31 décembre 2005 contre un bénéfice net avant impôts de 5m d'euros au 31 décembre 2004.

Une description de la couverture de risque en monnaies étrangères relative aux placements privés et aux obligations en dollars américains est donnée ci-dessous.

### Risque de taux d'intérêt

L'entreprise applique une approche dynamique de la couverture de taux d'intérêt qui consiste à établir une combinaison optimale de taux d'emprunt fixes et variables revue périodiquement. L'objectif de cette politique est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers, en tenant compte des conditions du marché ainsi que de notre stratégie globale.

### Le risque de fluctuation de taux d'intérêt sur emprunts en euros

L'entreprise a conclu plusieurs swaps sur taux d'intérêt pour couvrir le risque de fluctuation de taux d'intérêt de ligne de crédit à hauteur de 1 018m d'euros (l'année passée 778m d'euros) pour des lignes de crédit présentant un solde au 31 décembre 2005 de 1 066m d'euros (l'année passée 800m d'euros).

En conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*, les couvertures sont désignées comme des couvertures de flux de trésorerie. En conséquence, la partie du bénéfice ou de la perte de l'instrument de couverture qui est déterminé pour être une couverture effective est comptabilisée directement en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). Sur ces couvertures de flux

de trésorerie, un bénéfice net avant impôts de 24m d'euros a été comptabilisé directement en capitaux propres en 2005 (un bénéfice net avant impôts de 8m d'euros a été comptabilisé pour l'année passée). La réserve pour opérations de couverture des capitaux propres s'élève à un bénéfice net avant impôts de 8m d'euros au 31 décembre 2005 contre une perte nette avant impôts de 16m d'euros au 31 décembre 2004.

### **Le risque de fluctuation de taux d'intérêt sur emprunts en dollars canadiens**

L'entreprise a conclu plusieurs swaps sur taux d'intérêt et collars pour couvrir le risque de fluctuation de taux d'intérêt d'emprunt à hauteur de 185m de dollars canadiens (l'année passée 435m de dollars canadiens) pour des emprunts présentant un solde au 31 décembre 2005 de 700m de dollars canadiens (l'année passée 800m de dollars canadiens).

En conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*, les couvertures sont désignées comme des couvertures de flux de trésorerie. En conséquence, la partie du bénéfice ou de la perte de l'instrument de couverture qui est déterminé pour être une couverture effective est comptabilisée directement en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). Pour ces couvertures de flux de trésorerie, un bénéfice net avant impôts de 3m d'euros a été comptabilisé directement en capitaux propres en 2005 (un bénéfice net avant impôts de 1m d'euros pour l'année passée). La réserve pour opérations de couverture des capitaux propres s'élève à une perte nette avant impôts de 2m d'euros au 31 décembre 2005 contre une perte nette avant impôts de 5m d'euros au 31 décembre 2004.

Une description de la couverture de risque de taux d'intérêt concernant les placements privés et les obligations en dollars américains est donnée ci-dessous

### **Couvertures de placement privé (risque des monnaies étrangères + risque de taux d'intérêt sur emprunts en dollars américains)**

a) Placement privé de 162m de dollars américains venant à échéance le 23 juillet 2008

Afin de couvrir le risque de fluctuation du dollar américain et du taux d'intérêt fixe sur le placement privé d'InBev de 162m de dollars américains, l'entreprise a conclu trois swaps sur taux d'intérêt et de change "dollar américain fixe / dollar américain variable" pour le montant total du placement. La date d'échéance de ces swaps sur taux d'intérêt et de change est la même que celle du placement privé, soit le 23 juillet 2008. En conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*, ces couvertures sont désignées comme des couvertures de la juste valeur. En conséquence, les changements de la juste valeur des "CCIRS" ainsi que la modification de la juste valeur du placement privé résultant des modifications des taux de change des monnaies étrangères et des risques "free" des taux d'intérêt sont comptabilisés en compte de résultats.

b) Placement privé de 850m de dollars américains dont:

- 300m de dollars américains viennent à échéance en 2009;
- 475m de dollars américains viennent à échéance en 2010;
- 75m de dollars américains viennent à échéance en 2013.

L'entreprise couvre le risque des monnaies étrangères et le risque des taux fixes d'intérêt du placement privé de 730m de dollars américains (180m de dollars américains de la tranche 2009; de la tranche complète 2010; et de la tranche complète 2013) en contractant un "CCIRS" (Swaps sur taux d'intérêt et de change) en dollar américain fixe/euro variable pour un montant total de 730m de dollars américains expirant en 2009, 2010 et 2013. En conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture*, ces couvertures sont désignées comme couvertures de la juste valeur. En conséquence, les changements de la juste valeur des "CCIRS", ainsi que les changements de la juste valeur du placement privé résultant des modifications des taux de change des monnaies étrangères et des risques "free" des taux d'intérêt sont comptabilisés en compte de résultats.

De plus, les deux "CCIRS" dollar américain fixe/euro fixe (montant nominal de 120m de dollars américains) ont été conclus pour convertir pour un montant de 120m de dollars américains (une partie de la tranche 2009) le taux d'intérêt fixe en dollar américain en taux d'intérêt fixe en euro. En conformité avec l'IAS 39 *Règles de comptabilité de couverture* ces couvertures sont désignées comme des couvertures des flux de trésorerie. En conséquence, la partie du bénéfice ou de la perte du "CCIRS" qui est déterminé pour être une couverture effective est comptabilisée directement en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). Pour ces couvertures de flux de trésorerie, un bénéfice net avant impôts de 12m d'euros a été comptabilisé directement en capitaux propres en 2005 (une perte nette avant impôts de 11m d'euros pour l'année passée). La réserve pour opérations de couverture des capitaux propres s'élève à une perte nette avant impôts de 8m d'euros au 31 décembre 2005 contre une perte nette avant impôts de 20m d'euros au 31 décembre 2004.

### **Couverture des obligations d'AmBev (risque de conversion des monnaies étrangères + risque de taux d'intérêt sur les emprunts en dollars américains)**

En décembre 2001, AmBev, qui est devenu une partie d'InBev en 2004, a émis 500m de dollars américains en valeurs étrangères (obligations 2011). Le taux d'intérêt de ces obligations s'élève à 10,7 % et est remboursable semestriellement depuis juillet 2002 et s'éteint lors du dernier remboursement en décembre 2011. En septembre 2003, AmBev a émis à nouveau 500m de dollars américains en valeurs étrangères (obligation 2013). Le taux d'intérêt de ces obligations est de 8,75 % et est remboursable semestriellement depuis mars 2004 et prendra fin lors du dernier remboursement en septembre 2013.

AmBev a conclu plusieurs contrats "US dollar fixed / Brazilian real floating cross currency interest rate swaps", contrats de change à terme et des contrats futures sur monnaies étrangères afin de gérer et de réduire l'impact des fluctuations du taux de change du dollar américain et des taux d'intérêt sur ces obligations. Bien que les couvertures soient des couvertures économiques, toutes les conditions n'étaient pas remplies en 2005 pour appliquer la méthode de comptabilité de couverture en concordance avec l'IAS 39. Les changements dans la juste valeur de ces dérivés sont donc directement comptabilisés en compte de résultats sans comptabiliser les changements de la juste valeur à compenser des emprunts en dollars américains, résultant des changements dans les risques de couverture. Pour 2005, cela se concrétisa par la comptabilisation d'un bénéfice net avant impôts dans le compte de résultats de 7m d'euros contre un bénéfice net avant impôts de 27m d'euros en 2004.

En décembre 2005, un certain nombre de ces contrats ont été reconvertis et, ont été désigné comme couvertures de la juste valeur en conformité avec l'IAS 19 *Règles de comptabilité de couverture*. En conséquence, les changements de la juste valeur de ces contrats ainsi que la modification de la juste valeur des emprunts en dollars américains, résultant des modifications des taux de change des monnaies étrangères et des risques "free" des taux d'intérêt sont comptabilisés en compte de résultats depuis décembre 2005.

### Risque lié aux matières premières

Le marché des matières premières a connu et continuera à connaître des fluctuations de prix. InBev utilise pour cela des contrats d'achat à prix fixe et des dérivés sur matières premières afin de minimiser son exposition à la variation défavorable du prix des matières premières. L'entreprise est principalement exposée aux risques liés aux matières premières suivantes : aluminium, cannettes, grains de maïs, sirop de maïs, capsules, verres, houblon, étiquettes, malt et blé. Au 31 décembre 2005, l'entreprise dispose encore des instruments dérivés sur les matières premières suivants: Aluminum swaps, futures sur le cours du sucre et futures sur le cours du blé.

En conformité avec l'IAS 39 *règles de comptabilité de couverture*, ces couvertures sont montrées comme des couvertures des flux de trésorerie. En conséquence, la partie des bénéfices et pertes de ces instruments de couverture considérée comme couverture effective est directement comptabilisée en capitaux propres (réserves pour opérations de couverture). En 2005, un bénéfice net avant impôts de 9m d'euros a été comptabilisé directement en capitaux propres pour ces couvertures des flux de trésorerie (l'année passée, un bénéfice net avant impôts de 3m d'euros avait été comptabilisé). La réserve pour opérations de couverture des capitaux propres s'élève à un bénéfice net avant impôts de 12m d'euros au 31 décembre 2005 comparativement à 3m d'euros.

### Risque de crédit

Le risque de crédit couvre toutes les formes de défaillances de la contrepartie notamment lorsqu'elle ne respecte pas ses engagements envers InBev en ce qui concerne les prêts, couvertures, accords et autres activités financières. L'entreprise a établi une politique de crédit et l'exposition aux risques de crédit des tiers est suivie de manière rigoureuse.

InBev atténue son exposition aux risques de crédit des tiers au travers de l'attribution de crédit minimum à la contrepartie, par la diversification des contreparties, en travaillant avec des limites convenues pour la contrepartie et en mettant des limites d'échéances aux actifs financiers. L'entreprise a par ailleurs conclu des accords de compensation avec la plupart des institutions financières qui sont les contreparties d'instruments financiers dérivés. Ces accords autorisent la compensation entre les actifs et passifs résultant de différentes transactions avec la même contrepartie. Sur base de ces facteurs, InBev considère que les risques de défaillances de la contrepartie au 31 décembre 2005 sont faibles.

InBev a établi des estimations de crédit minimum de la contrepartie et rentre en relation seulement avec des institutions financières d'investissements qui atteignent ce niveau ou mieux. L'entreprise surveille de prêt les expositions de crédit de la contrepartie et revoit immédiatement l'estimation en cas de diminution de niveau. Afin d'atténuer le risque de pré-règlement, des standards minimum de crédit de la contrepartie deviennent plus stricts quand la durée des instruments financiers dérivés augmente. Afin de minimiser la concentration du risque de crédit de la contrepartie, l'entreprise conclut des transactions dérivées avec un portefeuille d'institutions financières. Il n'y avait pas de concentration significative de risques de crédit avec une contrepartie unique au 31 décembre 2005.

### Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel un élément d'actif peut être échangé, ou auquel une obligation peut être conclue, entre des parties bien informées et disposées à conclure une transaction dans des conditions de concurrence normale. En conformité avec l'IAS 39, tous les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est le prix du marché ou est calculée à partir de modèles de tarification prenant en compte les taux actuels du marché. Ces modèles de tarification prennent également en compte la solvabilité actuelle des contreparties.

La juste valeur de ces instruments reflète généralement les montants estimés qu'InBev recevrait lors de la conclusion de contrats favorables ou qu'il devrait payer pour mettre fin à des contrats défavorables à la date de clôture du bilan, et tient de ce fait compte des bénéfices et pertes non réalisés sur les contrats en cours.

Le tableau suivant résume pour chaque type d'instruments dérivés, la juste valeur comptabilisée comme actifs ou passifs au bilan :

Dérivés financiers - Millions d'euros	Juste valeur 2005	Juste valeur 2004
<b>Contrats de change à terme</b>		
Eléments d'actif	46	15
Eléments de passif	(94)	(4)
<b>Futures sur monnaies étrangères</b>		
Eléments d'actif	-	-
Eléments de passif	-	-
<b>Swaps sur taux d'intérêt</b>		
Eléments d'actif	17	-
Eléments de passif	(9)	(22)
<b>Swaps sur taux d'intérêt et de change</b>		
Eléments d'actif	-	13
Eléments de passif	(85)	(195)
<b>Options (collars)</b>		
Eléments d'actif	-	-
Eléments de passif	-	-
<b>Aluminum swaps</b>		
Eléments d'actif	10	-
Eléments de passif	-	-
<b>Futures sur le cours du sucre</b>		
Eléments d'actif	3	3
Eléments de passif	-	-
<b>Futures sur le cours du blé</b>		
Eléments d'actif	-	-
Eléments de passif	-	(1)
<b>Total</b>	<b>(112)</b>	<b>(191)</b>

Le tableau suivant compare la valeur comptable des dettes financières productives d'intérêts à taux fixe les plus importantes avec leur juste valeur au 31 décembre 2005 :

Dettes financières productives d'intérêts - Millions d'euros	Valeur comptable 2005	Juste valeur 2005	Valeur comptable 2004	Juste valeur 2004
<b>Taux fixe</b>				
Peso argentin	(103)	(103)	-	-
Real brésilien	-	-	(106)	(106)
Dollar canadien	(101)	(111)	(30)	(30)
Euro	(187)	(188)	-	-
Forint hongrois	(29)	(29)	-	-
Rouble russe	(256)	(256)	(175)	(175)
Won sud-coréen	(127)	(127)	(128)	(128)
Dollar américain	(2 099)	(2 264)	(1 844)	(1 796)
<b>Total</b>	<b>(2 902)</b>	<b>(3 078)</b>	<b>(2 283)</b>	<b>(2 235)</b>

InBev détient une option pour acquérir à partir de 2006, 5 % de participation supplémentaire dans notre filiale sud-coréenne, Oriental Breweries. Cet instrument dérivé est repris dans les autres créances à long terme et est évalué au coût (22m d'euros) parce qu'il n'y a pas de prix coté sur un marché actif disponible et que l'utilisation de techniques d'évaluation pourrait conduire à une évaluation incertaine.

## Taux d'intérêt effectifs et analyse de la refixation des taux

Le tableau ci-dessous indique les taux d'intérêt effectifs des dettes financières productives d'intérêts à la date de clôture du bilan ainsi que les périodes au cours desquelles ils se refixent.

Dettes financières productives d'intérêts Millions d'euros	2005				
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
<b>Taux variable</b>					
Real brésilien	9,56 %	406	406	-	-
Dollar canadien	3,45 %	510	510	-	-
Euro	2,58 %	1 066	1 066	-	-
Forint hongrois	6,37 %	8	8	-	-
Livre sterling	4,91 %	33	33	-	-
Won sud-coréen	4,99 %	101	101	-	-
Hryvna ukrainien	10,14 %	57	57	-	-
Dollar américain	5,46 %	360	360	-	-
<b>Total</b>		<b>2 541</b>	<b>2 541</b>	-	-
<b>Taux fixe</b>					
Peso argentin	9,92 %	103	39	64	-
Dollar canadien	6,98 %	101	-	36	65
Euro	2,68 %	187	174	6	7
Forint hongrois	6,42 %	29	29	-	-
Rouble russe	8,36 %	256	256	-	-
Won sud-coréen	5,61 %	127	59	68	-
Dollar américain	6,10 %	2 099	240	919	940
<b>Total</b>		<b>2 902</b>	<b>797</b>	<b>1 093</b>	<b>1 012</b>
Autres <sup>1</sup>		194	-	-	-
Lignes de crédit bancaires		61	-	-	-
<b>Total</b>		<b>5 698</b>	<b>3 338</b>	<b>1 093</b>	<b>1 012</b>

Dettes financières productives d'intérêts Millions d'euros	2004				
	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
<b>Taux variable</b>					
Real brésilien	12,15 %	171	171	-	-
Dollar canadien	3,27 %	569	569	-	-
Euro	2,52 %	800	800	-	-
Won sud-coréen	4,30 %	41	41	-	-
Hryvna ukrainien	15,88 %	31	31	-	-
Dollar américain	6,49 %	239	239	-	-
<b>Total</b>		<b>1 851</b>	<b>1 851</b>	-	-
<b>Taux fixe</b>					
Real brésilien	4,90 %	106	26	58	22
Dollar canadien	6,07 %	30	-	30	-
Rouble russe	8,91 %	175	109	66	-
Won sud-coréen	6,52 %	128	43	85	-
Dollar américain	6,57 %	1 844	235	456	1 153
<b>Total</b>		<b>2 283</b>	<b>413</b>	<b>695</b>	<b>1 175</b>
Autres <sup>1</sup>		157	-	-	-
Lignes de crédit bancaires		100	-	-	-
<b>Total</b>		<b>4 391</b>	<b>2 264</b>	<b>695</b>	<b>1 175</b>

<sup>1</sup> Les autres dettes financières productives d'intérêts comprennent des prêts et des dettes relatives à des contrats de location-financement dans un grand nombre de devises différentes à taux fixe ou variable.

En tenant compte de l'impact de la couverture des devises étrangères et des taux d'intérêt, les taux d'intérêt effectifs et l'analyse de la refixation des taux se présentent comme suit:

Dettes financières productives d'intérêts Millions d'euros	2005				
	Taux d'intérêt effectif	Montant	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
<b>Taux variable</b>					
Real brésilien	16,29%	1 539	1 539	-	-
Dollar canadien	3,52%	747	747	-	-
Euro	2,68%	928	928	-	-
Forint hongrois	6,37%	8	8	-	-
Livre sterling	5,04%	191	191	-	-
Won sud-coréen	4,99%	101	101	-	-
Hryvna ukrainien	10,14%	57	57	-	-
Dollar américain	5,46%	360	360	-	-
<b>Total</b>		<b>3 931</b>	<b>3 931</b>	-	-
<b>Taux fixe</b>					
Peso argentin	9,92%	103	39	64	-
Dollar canadien	6,07%	36	-	36	-
Euro	3,64%	805	292	506	7
Forint hongrois	6,42%	29	29	-	-
Livre sterling	5,62%	106	-	106	-
Rouble russe	8,36%	256	256	-	-
Won sud-coréen	5,61%	127	59	68	-
Dollar américain	7,31%	132	2	105	25
<b>Total</b>		<b>1 594</b>	<b>677</b>	<b>885</b>	<b>32</b>

111

Dettes financières productives d'intérêts Millions d'euros	2004				
	Taux d'intérêt effectif	Montant	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
<b>Taux variable</b>					
Real brésilien	16,99%	1 245	1 245	-	-
Dollar canadien	3,27%	437	437	-	-
Euro	2,52%	426	426	-	-
Livre sterling	5,41%	132	132	-	-
Won sud-coréen	4,30%	41	41	-	-
Hryvna ukrainien	15,88%	31	31	-	-
Dollar américain	6,49%	239	239	-	-
<b>Total</b>		<b>2 551</b>	<b>2 551</b>	-	-
<b>Taux fixe</b>					
Real brésilien	4,90%	106	26	58	22
Dollar canadien	4,11%	281	152	129	-
Euro	3,95%	778	160	618	-
Livre sterling	5,08%	88	-	88	-
Rouble russe	8,91%	175	109	66	-
Won sud-coréen	6,52%	128	43	85	-
Dollar américain	7,50%	27	12	3	12
<b>Total</b>		<b>1 583</b>	<b>502</b>	<b>1 047</b>	<b>34</b>

## 28. Leasings opérationnels

### Leasings opérationnels en tant que preneur

Les leasings opérationnels non résiliables sont payables de la manière suivante:

Millions d'euros	2005	2004
Echéant dans l'année	110	139
A plus d'un an et cinq ans au plus	468	467
A plus de cinq ans	244	220
	<b>822</b>	<b>826</b>

L'entreprise loue un certain nombre d'entrepôts, des installations d'usines et des bâtiments commerciaux sous forme de contrats de leasing opérationnel. La durée du contrat de leasing opérationnel est en général de 5 à 10 ans. Une option permet de renouveler le leasing opérationnel après sa date d'échéance. Les paiements de leasing opérationnel augmentent chaque année de façon à refléter les loyers sur le marché. Aucun leasing opérationnel ne comprend de loyers conditionnels.

Certaines propriétés louées en leasing opérationnel ont été sous-louées par InBev. Des paiements des sous-locations de 55m d'euros sont à percevoir au cours de l'année prochaine, 277m d'euros entre un an et cinq ans et à 149m d'euros à plus de cinq ans.

En 2005, un coût de 52m d'euros a été comptabilisé en compte de résultats pour des leasings opérationnels (en 2004: 52m d'euros).

### Leasings opérationnels en tant que bailleur

L'entreprise loue une partie de ses propriétés immobilières sous la forme de leasings opérationnels. Les leasings opérationnels non résiliables sont payables de la manière suivante:

Millions d'euros	2005	2004
Echéant dans l'année	23	41
A plus d'un an et cinq ans au plus	159	167
A plus de cinq ans	102	106
	<b>284</b>	<b>314</b>

En 2005, 102m d'euros ont été comptabilisés dans le compte de résultats en tant que produits de location (en 2004: 76m d'euros).

## 29. Garanties financières, nantissements et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles

Millions d'euros	2005	2004
Garanties financières données pour engagements de tiers	201	208
Garanties financières données pour engagements propres	155	174
Nantissements donnés pour dettes de tiers	-	10
Nantissements donnés pour propres dettes	353	255
Engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles	129	136

L'exposition maximum d'InBev si il était fait appel à l'ensemble des garanties données s'élève respectivement à 356m d'euros et 382m d'euros au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004. La valeur comptable des immobilisations financières et corporelles données en garantie au 31 décembre 2005 s'élève respectivement à 207m d'euros et 123m d'euros.

## 30. Passifs éventuels

InBev USA L.L.C., Labatt Brewing Company Limited, et de nombreux autres producteurs de bières et alcools américains, canadiens et européens ont été cités à comparaître dans une action juridique visant à obtenir des dommages et intérêts ainsi qu'une suspension des campagnes marketing concernant des produits alcoolisés envers des consommateurs mineurs d'âge. Jusqu'ici, des procès ont été intentés dans divers états, par le même cabinet d'avocats. Les poursuites sont toutes de nature similaire. InBev USA L.L.C. et Labatt Brewing Company Limited sont cités dans plusieurs des procès. L'entreprise va se défendre vigoureusement dans ce litige. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de donner un ordre de grandeurs de la perte possible encourue, si tel est le cas, dans ce procès.

Certaines filiales d'AmBev ont reçu des avis d'imposition pour un total de 3 010m de real, relatif à de l'impôt des sociétés brésilien sur les revenus générés en dehors du Brésil. Le 19 octobre 2005, AmBev fut officiellement notifié d'une décision administrative de la Cour de Justice, reconnaissant qu'une partie substantielle de l'avis d'imposition mentionné ci-dessus n'était pas correct. Cette décision ramena le montant de ces avis d'imposition à 2 453m de real (approximativement 888m d'euros). AmBev conteste la validité de ces avis d'imposition et entend défendre vigoureusement son cas. Aucune provision n'a été enregistrée en ce qui concerne ces avis d'imposition.

## 31. Entités contrôlées conjointement

InBev renseigne ses intérêts dans les entités contrôlées conjointement en utilisant un format de reporting ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle.

Les montants totaux des intérêts d'InBev sont comme suit :

Millions d'euros	2005	2004
Actifs non-circulants	969	689
Actifs circulants	203	145
Dettes à long terme	280	183
Dettes à court terme	208	151
Produits	433	139
Résultat d'exploitation	128	30
Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres	34	5

### L'option Quinsa

En janvier 2003, AmBev la filiale d'InBev a acquis de Beverage Associates Corporation (BAC) 230 920 000 parts de classe A et 26 388 914 parts de classe B de Quilmes SA ainsi que du capital de QIB, une filiale de Quilmes SA. Conformément à la convention d'achat d'actions, AmBev a octroyé à BAC une option "put" (exerçable en avril de chaque année débutant en avril 2003) et BAC a octroyé à AmBev une option "call" (exerçable en avril de chaque année débutant en avril 2009) sur les 373 520 000 actions Quilmes SA restantes de classe A en échange de nouvelles actions émises d'AmBev dont le nombre total doit être déterminé suivant les paramètres reflétant les conditions du marché de Quilmes SA et d'AmBev à la date d'exercice de l'option et, de telle sorte qu'aucune variation de la juste valeur intermédiaire n'affecte les comptes d'InBev. Le prix de l'action, au 31 décembre 2005, des actions susmentionnées de classe A à la bourse de Luxembourg s'élève à 1,30 euros.

## 32. Parties liées

### Transactions avec les administrateurs et les membres de l'executive board management (dirigeants principaux)

Les prêts aux administrateurs et aux membres de l' "executive board management" atteignent 0,8m d'euros (en 2004: 1,6m d'euros). Ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique "autres créances" (se référer à l'annexe 18) dont 0,3m d'euros des prêts précités portent des intérêts (en 2004: 0,5m d'euros).

Les membres de l' "executive board management" reçoivent, en plus de leur salaire, des avantages qui ne sont pas octroyés en espèces. Le groupe contribue également à un régime de retraite à prestations définies. Le plan stipule que les membres de l'executive board management prennent leur pension entre 60 et 65 ans et qu'ils ont le droit de recevoir des paiements annuels équivalents à 70% de leur salaire à la date de leur pension (en fonction de leur ancienneté) ou une somme forfaitaire correspondante. Dans le cas de pension anticipée, les paiements annuels sont réduits sur base des calculs actuariels et sur base des conditions stipulées dans le contrat. Les membres de l' "executive board management" participent également au plan d'option d'achat d'actions (se référer à l'annexe 24).

La rémunération des administrateurs et de l' "executive board management" comptabilisée dans le compte de résultats peut être détaillée de la manière suivante:

Millions d'euros	31 décembre 2005		31 décembre 2004 <sup>1</sup>	
	Administrateurs	Executive board management	Administrateurs	Executive board management
Avantages du personnel à court terme	2	23	1	20
Les avantages postérieurs à l'emploi	-	2	-	3
Indemnités de fin de contrat de travail	-	31	-	7
Paiements fondés sur des actions	1	15	1	2
	<b>3</b>	<b>71</b>	<b>2</b>	<b>32</b>

La rémunération des administrateurs se compose principalement de tantièmes.

## 33. Evénements survenant après la date de clôture

Le 23 janvier, InBev a annoncé la conclusion d'un accord avec diverses parties en vue d'acquérir, à la faveur d'une série d'opérations, 100% de participation dans Fujian Sedrin Brewery Co. Ltd., ("Fujian Sedrin"), premier brasseur de la province chinoise de Fujian, pour une contrepartie en espèces de 5 866m RMB (soit 614m d'euros). Une participation initiale de 39,48% a été d'emblée acquise auprès des actionnaires publics de Fujian Sedrin, à la suite de l'approbation par les autorités compétentes. L'acquisition du solde de 60,52% s'effectuera auprès des autres actionnaires en une ou plusieurs phases, avant la fin de 2006. Cette acquisition donnera naissance à InBev Sedrin, site étranger détenu à 100% par InBev.

<sup>1</sup> Retraité afin d'inclure les charges relatives au paiement fondé sur des actions.

## 34. Entreprises appartenant à InBev

Les entreprises les plus importantes d'InBev sont reprises ci-dessous. La liste complète des participations du groupe est disponible auprès de la SA InBev, Brouwerijplein 1, B-3000 Leuven (Belgique). Le nombre total des entreprises consolidées (par intégration globale, par intégration proportionnelle et par mise en équivalence) est de 322.

### Liste des filiales les plus importantes consolidées selon la méthode d'intégration globale

Nom et adresse	% d'actionariat (intérêt économique)
<b>Belgique</b>	
INBEV N.V. – Grote Markt 1 - 1000 – Brussel	Société consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE S.A. - Place de l'Abbaye 1 - 5500 - Dinant	98,54
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V. - Stoopkensstraat 46 - 3320 - Hoegaarden	100,00
COBREW N.V. - Brouwerijplein 1 - 3000 – Leuven	100,00
IMMOBREW N.V. - Industrielaan 21 – 1070 – Brussel	99,89
INBEV BELGIUM N.V. - Industrielaan 21 - 1070 – Brussel	99,89
<b>Brésil</b>	
CIA DE BEBIDAS DAS AMERICAS - AMBEV BRASIL - Rua Dr. Renato Paes de Barros, 1017, 4º Andar (parte), cj. 44 e 42 - Itaim Bibi, Sao Paulo	56,57
<b>Bulgarie</b>	
KAMENITZA AD - Kapitan Raitcho Street 95 – Plovdiv	85,12
<b>Canada</b>	
LABATT BREWING COMPANY LIMITED - 207 Queens's Quay West, Suite 299 - M5J 1A7 - Toronto	56,57
<b>Chine</b>	
HUBEI JINLONGQUAN (XIAOGAN) BREWERY CO LTD - No. 198 Chengzhan Street - Xiaogan	59,99
INBEV (ZHOUZHAN) BREWERY CO LTD - No.1 Zizhulin Road, Dinghai District - Zhou Shan	99,98
INBEV BAISHA (HUNAN) BREWERY CO LTD - No. 304 Shao Shan Zhong Lu - Changsha	99,98
INBEV JINLONGQUAN (HUBEI) BREWERY CO LTD - 89 Chang Ning Street - Jingmen	59,99
INBEV KK (NINGBO) BREWERY CO LTD - 2 Ling Qiao Road. No.5 Building of Nanyuan Hotel – 315000 – Ningbo	99,98
INBEV SHILIANG (ZHEJIANG) BREWERY CO LTD. - 159, Qi Xia Dong Road - Cheng Guan, Tiantai County	69,99
INBEV ZHEDONG (ZHEJIANG) BREWERY CO. LTD - Yizhou Town, Yinzhou District - Ningbo	99,98
LION BREWING GROUP CO LTD - 234 Wu Tian Street - Wenzhou	54,99
NANJING INTERBREW JINLING BREWERY CO. LTD - 408 Long Pan Zhong Lu, - Nanjing	80,00
NINGBO LION BREWERY COMPANY LIMITED - Yinzhou District - Ningbo	99,98
<b>Croatie</b>	
ZAGREBACKA PIVOVARA D.D. - Ilica 224 - 10000 – Zagreb	71,91
<b>République tchèque</b>	
INBEV S.R.O. - Nadrazni 84 - CZ - 150 54 - Praha 4	99,57
PIVOVARY STAROPRAMEN A.S. - Nadrazni 84 - CZ - 150 54 - Praha 4	99,57
<b>République dominicaine</b>	
EMBODOM - EMBOTELLADORA DOMINICANA CXA - Av. San Martin, 279 - Apartado Postal 723 - Santo Domingo	37,22
<b>Équateur</b>	
COMPANIA CERVECERA AMBEV ECUADOR - Km 14,5 - Via Daule, Av. Las Iguanas - Guayaquil	45,26
<b>France</b>	
INBEV FRANCE S.A. - Avenue Pierre Brosselette 14 BP 9 - 59280 - Armentières Cédex	100,00
<b>Allemagne</b>	
BRAUEREI BECK GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	97,82
BRAUEREI DIEBELS GmbH & CO. KG - Brauerei-Diebels-Strasse 1 - 47661 - Issum	97,82
BRAUERGILDE HANNOVER AG - Hildesheimer Strasse 132 - 30173 - Hannover	97,82
DINCKELACKER - SCHWABEN BRÄU GMBH & CO. KG – Tübinger Strasse 46 - 70178 - Stuttgart	97,82
HASSERÖDER BRAUEREI GmbH - Auerhahnring 1 - 38855 - Wernigerode	97,82
INBEV GERMANY HOLDING GmbH & CO. KG - Am Deich 18/19 - 28199 - Bremen	97,82
SPATEN - FRANZISKANER - BRÄU GmbH - Marsstrasse 46 + 48 - 80335 - München	97,82

<b>Grand-Duché du Luxembourg</b>	
BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH - 1, Rue de la Brasserie - L-9214 - Diekirch	95,54
<b>Guatemala</b>	
INDUSTRIAS DEL ATLANTICO - 43 Calle 1-10 CLzd.Aguilar Batres Zona 12, Edificio Mariposa, nivel 4 - 01012 - Zacapa	28,29
<b>Hongrie</b>	
BORSODI SORGYAR Rt. - Rackoczi UT 81 - 3574 - Böcs	98,62
<b>Pérou</b>	
COMPANIA CERVECERA AMBEV PERU SAC - Av. Republica de Panama, 3659 San Isidro - Lima 41 - Lima	56,57
<b>Roumanie</b>	
INTERBREW EFES BREWERY - 287, Gh. Gr. Cantacuzino str., - 100291 - Ploiesti	50,00
INTERBREW ROMANIA SA - Str. Sirlului nr. 20, et. 4-5, 014354 - Sector 1 - Bucharest	97,54
<b>Russie</b>	
OAD SUN INTERBREW - 28 Moscovskaya Street, Moscow region - 141600 - Klin	99,00
<b>Serbie et Monténégro</b>	
APATINSKA PIVARA APATIN - Trg Oslobođenja 5 - CS-25260 - Apatin	98,99
INDUSTRIJA PIVA I SOKOVA «TREBJESA» A.D. - Njegoseva 18 - 81400 - Niksic	72,69
<b>Corée du Sud</b>	
ORIENTAL BREWERY CO. LTD - Hanwon Bldg, #1449-12, Seocho Dong Seocho-Ku - 137-866 - Seoul	95,08
<b>Pays-Bas</b>	
INTERBREW INTERNATIONAL B.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	100,00
INTERBREW NEDERLAND N.V. - Ceresstraat 1 - 4811 CA - Breda	100,00
<b>États-Unis</b>	
INBEV USA - 101 Merritt 7, P-O Box 5075 - CT 06856-5075 - Norwalk	99,99
LATROBE BREWING COMPANY L.L.C. - 1209 Orange Street - DE 19801 - Wilmington	99,99
<b>Ukraine</b>	
CJSC CHERNIHIV BEER ENTERPRISE «DESNA» - 20 Instrumentalnaya Street - 14037 - Chernigiv	93,14
JSC «MYKOLAIV» BREWERY «YANTAR» - 320 Yantarna Street - 54050 - Mykolaiv	99,45
OJSC BREWERY ROGAN - 161 Roganskaya str. - 61172 - Kharkiv	92,13
<b>Royaume-Uni</b>	
BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100,00
INBEV UK - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100,00
INTERBREW UK LTD - Porter Tun House, 500 Capability Green - LU1 3LS - Luton	100,00
<b>Uruguay</b>	
CERVECERIA Y MALTERIA PAYSSANDU S.A. - Rambla Baltasar Brum, 2933 - 11800 -	55,61
<b>Vénézuéla</b>	
C. A. CERVECERIA NACIONAL - Av. Principal Boleita Norte, Edif. Draza, Piso 2 - Caracas	28,39

## Liste des filiales les plus importantes consolidées selon la méthode proportionnelle

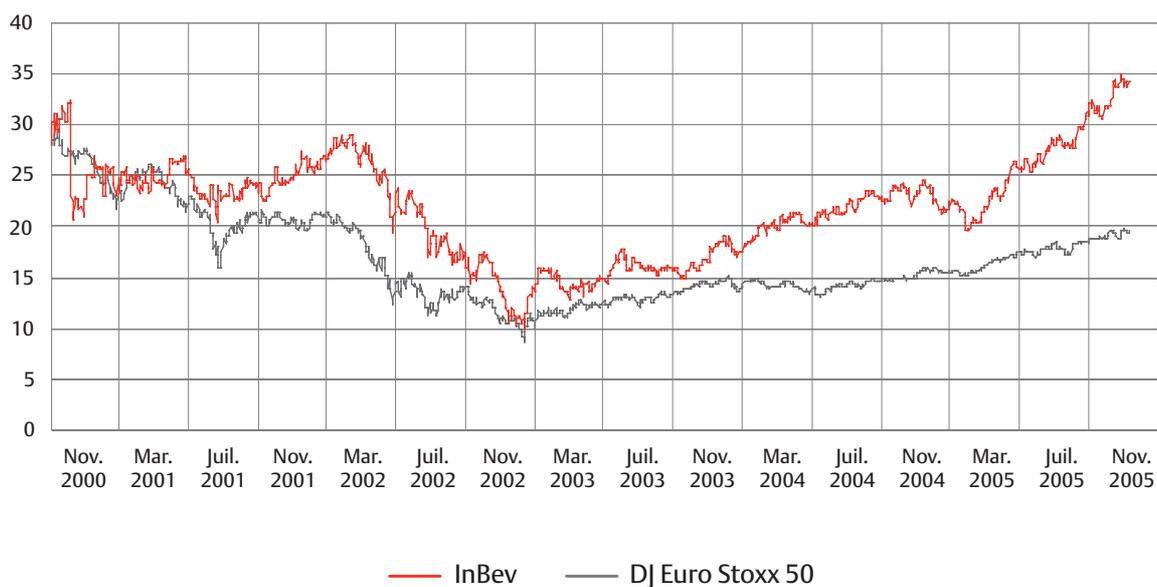
Nom et adresse	% d'actionariat (intérêt économique)
<b>Argentine</b>	
Cerveceria y Malteria Quilmes SAICA y G - Av. Del Libertador 498, 26 <sup>th</sup> floor - Buenos Aires	32,10

# Information aux actionnaires

## Résultats, dividendes, action et cours de l'action

Euros par action sauf indication contraire	2005	2004	2003	2002	2001
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3,76	2,40	2,66	2,42	2,45
Bénéfice normalisé par action hors goodwill	1,71	1,69	1,45	1,51	1,44
Dividende	0,48	0,39	0,36	0,33	0,29
Cours maximum de l'action	37,5	29,1	23,2	34,5	37,5
Cours minimum de l'action	24,6	20,3	15,0	19,1	25,5
Cours à la date de clôture de l'action	36,8	28,5	21,2	22,5	30,8
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires (millions d'actions)	600	480	432	431	429
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées (millions d'actions)	603	483	434	435	434
Volume négocié des actions (millions d'actions)	213	147	124	113	119

## Evolution du cours de l'action InBev comparé au Dow Jones Euro Stoxx 50



## Actionnaires

### Structure de l'actionariat

La dernière déclaration des participations importantes au 30 juin 2005, montre que six organisations, agissant de concert, détiennent ensemble 410 495 820 actions ordinaires de l'entreprise, se répartissant comme indiqué ci-dessous.

		% des droits de vote liés aux instruments des capitaux propres <sup>1</sup>
<b>Stichting InBev, Stichting Administratiekantoor de droit néerlandais</b>		
Nombre d'actions	321 712 000	52,75%
Nombre de droits de souscription	-	-
	<b>321 712 000</b>	<b>51,80%</b>
<b>Fonds InBev-Baillet Latour SPRL à finalité sociale de droit belge</b>		
Nombre d'actions	3 370 800	0,55%
Nombre de droits de souscription	-	-
	<b>3 370 800</b>	<b>0,54%</b>
<b>Fonds President Verhelst SPRL à finalité sociale de droit belge</b>		
Nombre d'actions	4 494 000	0,74%
Nombre de droits de souscription	-	-
	<b>4 494 000</b>	<b>0,72%</b>
<b>Eugénie Patri Sébastien (EPS) SA de droit luxembourgeois, liée à Stichting InBev qu'elle contrôle conjointement avec BRC SA de droit luxembourgeois</b>		
Nombre d'actions	61 400 030	10,07%
Nombre de droits de souscription	-	-
	<b>61 400 030</b>	<b>9,88%</b>
<b>Rayvax Société d'Investissements SA de droit belge</b>		
Nombre d'actions	19 216 000	3,15%
Nombre de droits de souscription	-	-
	<b>19 216 000</b>	<b>3,09%</b>
<b>Sébastien Holding SA de droit belge, liée à Rayvax Société d'Investissements, dont elle est une filiale</b>		
Nombre d'actions	302 990	0,05%
Nombre de droits de souscription	-	-
	<b>302 990</b>	<b>0,05%</b>
<b>Total</b>		
Nombre d'actions	410 495 820	67,31%
Nombre de droits de souscription	-	-
<b>Total</b>	<b>410 495 820</b>	<b>66,10%</b>

### Convention d'actionnaires

Dans le cadre du rapprochement entre Interbrew et AmBev, BRC, EPS (une société regroupant une large partie des intérêts des familles belges fondatrices d'Interbrew), Rayvax Société d'Investissements SA (une société de droit belge détenant une partie des participations dans InBev de l'une des familles fondatrices d'Interbrew) et Stichting InBev ont conclu, le 2 mars 2004, une convention d'actionnaires (la "Convention d'actionnaires relative à Interbrew"). La Convention d'actionnaires relative à Interbrew prévoit que BRC et EPS devront détenir leurs titres InBev via Stichting InBev (à l'exception de 93 000 000 actions InBev, qui seront détenues par des personnes physiques ou via EPS ou par d'autres entités en dehors de Stichting InBev) et contient notamment, certaines dispositions relatives à l'exercice du contrôle et à la gestion de Stichting InBev et d'InBev ainsi qu'au transfert de titres InBev. BRC détient 141 712 000 certificats Stichting InBev de classe B (représentant 141 712 000 actions InBev), et EPS détiendra au moins 180 000 000 certificats Stichting InBev de classe A (représentant 180 000 000 actions InBev).

<sup>1</sup> Basé sur le nombre d'actions et de droits de souscription en circulation au 31 décembre 2005 (609 913 289, resp. 11 073 187). Le pourcentage en gras indique le pourcentage total des droits de vote (basé sur les actions et les droits de souscription).

Aux termes de la Convention d'actionnaires relative à Interbrew, BRC et EPS exerceront un contrôle conjoint et égal sur Stichting InBev et sur les actions InBev détenues par Stichting InBev. BRC et EPS ont notamment convenu que Stichting InBev sera administrée par un conseil d'administration composé de huit membres, et qu'elles auront chacune le droit d'y désigner quatre membres. Au moins sept des huit administrateurs de Stichting InBev doivent être présents pour pouvoir délibérer. Toute décision ou acte du conseil d'administration de Stichting InBev requerra, sauf dans les cas où une majorité qualifiée est exigée, l'approbation de la majorité des administrateurs présents, dont au moins deux administrateurs désignés par BRC et deux désignés par EPS. Sauf certaines exceptions, toutes les décisions de Stichting InBev ayant trait aux actions InBev qu'elle détient, en ce compris la manière dont sera exercé le droit de vote afférent aux actions détenues par Stichting InBev lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires d'InBev, seront prises par le conseil d'administration de Stichting InBev.

La Convention d'actionnaires relative à Interbrew exige que le conseil d'administration de Stichting InBev se réunisse avant chaque assemblée générale d'InBev, afin de déterminer la manière dont seront exercés les droits de votes afférents aux actions InBev.

La Convention d'actionnaires relative à Interbrew prévoit des restrictions quant à la possibilité pour BRC et EPS de transférer leurs certificats Stichting InBev (et par voie de conséquence leurs actions InBev détenues via Stichting InBev). EPS s'est engagée à détenir à tout moment, de manière directe ou indirecte, au moins 180 000 000 certificats Stichting InBev (afférents à 180 000 000 actions InBev). BRC s'est engagée à détenir à tout moment, de manière directe ou indirecte, au moins 141 712 000 certificats Stichting InBev (afférents à 141 712 000 actions InBev). Par ailleurs, la Convention d'actionnaires relative à Interbrew requiert qu'EPS et ses cessionnaires autorisés au sens de la Convention d'actionnaires relative à Interbrew, dont les actions InBev ne sont pas détenues via Stichting InBev, exercent le droit de vote afférent à ces actions de la même manière que le droit de vote attaché aux actions InBev détenues par Stichting InBev, et effectuent tout transfert de leurs actions InBev de manière ordonnée afin de ne pas perturber le marché des actions InBev et dans le respect de toutes conditions posées par InBev afin d'assurer une cession ordonnée. Par ailleurs, aux termes de la Convention d'actionnaires relative à Interbrew, EPS et BRC ont convenu de ne pas acquérir d'actions AmBev, sauf certaines exceptions de portée limitée.

La Convention d'actionnaires relative à Interbrew restera en vigueur pour une période initiale de 20 ans à compter de la date de réalisation effective du rapprochement. Par la suite, elle sera automatiquement reconduite pour des termes successifs de 10 ans chacun, sauf dans le cas où, au plus tard deux ans avant l'expiration de la période initiale ou d'une période de reconduction, BRC ou EPS notifie à l'autre partie son intention de résilier la convention.

D'autre part, la Stichting InBev a conclu une convention de vote avec le Fonds InBev-Baillet Latour et le Fonds Président Verhelst. Cette convention prévoit des consultations entre les trois organes avant toute assemblée des actionnaires afin de décider de la manière dont ils exerceront les droits de vote liés aux actions qu'ils détiennent.

## Informations concernant les missions confiées au commissaire et les honoraires s'y rapportant

Notre commissaire est la Société de Réviseurs d'entreprises, KPMG, représenté par Monsieur Erik Helsen, réviseur d'entreprises.

Les honoraires de base relatifs à la révision des comptes annuels d'InBev et de ses filiales sont déterminés par l'assemblée générale des actionnaires après revue et approbation par le comité d'audit et le conseil d'administration de l'entreprise. Les honoraires concernant les services prestés par KPMG au plan mondial pour l'exercice 2005 s'élèvent à 5 644 500 euros (2004: 9 471 355 euros), dont 4 048 821 euros (2004: 4 188 735 euros) pour le contrôle annuel des états financiers, 649 058 euros (2004: 4 163 905 euros) pour d'autres prestations de contrôle, 689 675 euros (2004: 371 333 euros) pour des conseils fiscaux et 256 946 euros (2004: 747 382 euros) pour des services divers. Les autres prestations de contrôle concernent principalement des 'Due diligence' financières en assistant InBev lors des acquisitions et des cessions de filiales.

## Calendrier financier

Publication des résultats de l'exercice 2005	24 février 2006
Rapport annuel	30 mars 2006
Assemblée générale des actionnaires	25 avril 2006
Paiement du dividende	26 avril 2006
Publication des résultats du premier trimestre	12 mai 2006
Publication des résultats du premier semestre	7 septembre 2006
Publication des résultats du troisième trimestre	9 novembre 2006
Publication des résultats de l'exercice 2006	1 mars 2007

## Contact avec les investisseurs

Philip Ludwig  
Manager Investor Relations  
Brouwerijplein 1  
3000 Leuven  
Belgique  
Tél: +32 16 27 62 43  
E-mail: Philip.Ludwig@InBev.com

# Extraits des comptes annuels statutaires d'InBev SA (non consolidés) préparés en concordance avec les normes comptables belges

Les informations suivantes sont extraites des comptes annuels statutaires d'InBev SA. Ces états financiers, ensemble avec le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique, dans les délais légaux prévus. Ces documents sont également disponibles sur demande chez : InBev SA, Brouwerijplein 1, 3000 Leuven.

Il est à noter que seul les états financiers consolidés, mis en avant précédemment, donne une image fidèle de la situation financière et de la performance du groupe InBev.

Etant donné qu'InBev est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière d'InBev SA. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun de ne publier qu'une version abrégée du bilan et du compte de résultats en concordance avec les normes comptables belges pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005.

Le rapport de contrôle du commissaire, est émis sans réserves, et certifie que les comptes annuels non-consolidés d'InBev SA préparés en concordance avec les Belgian GAAP pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2005, donne une image fidèle de la situation financière et des résultats d'InBev SA conformément à toutes les dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

121

## Bilan non consolidé abrégé

Millions d'euros	2005	2004
<b>Actif</b>		
<b>Actifs non-circulants</b>		
Immobilisations incorporelles	23	11
Immobilisations corporelles	25	18
Immobilisations financières	8 455	7 615
	<b>8 503</b>	<b>7 644</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>1 883</b>	<b>1 164</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>10 386</b>	<b>8 808</b>
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit	470	444
Primes d'émission	7 334	6 471
Réserve légale	33	33
Réserves indisponibles	60	1
Réserves disponibles	205	265
Bénéfice reporté	844	669
	<b>8 946</b>	<b>7 883</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>1 064</b>	<b>736</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>373</b>	<b>185</b>
<b>Total passif</b>	<b>10 386</b>	<b>8 808</b>

## Compte de résultats non consolidé abrégé

Millions d'euros	2005	2004
Produits d'exploitation	230	208
Charges d'exploitation	(365)	(333)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(135)</b>	<b>(125)</b>
Résultat financier	470	5
Résultat exceptionnel	64	18
Impôts sur le résultat	-	-
<b>Résultat de l'exercice à affecter</b>	<b>399</b>	<b>(102)</b>

# Glossaire

## **Bénéfice d'exploitation normalisé**

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

## **Bénéfice dilué normalisé par action hors goodwill**

Bénéfice dilué par action hors goodwill, corrigé des éléments non-récurrents.

## **Bénéfice dilué par action hors goodwill**

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev avant dépréciations du goodwill, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires complètement diluées.

## **Bénéfice normalisé**

Bénéfice corrigé des éléments non-récurrents.

## **Bénéfice normalisé par action hors goodwill**

Bénéfice par action hors goodwill, corrigé des éléments non-récurrents.

## **Bénéfice par action**

Bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev, plus les dépréciations du goodwill, divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires.

## **Capital investi**

Le capital investi inclut les immobilisations corporelles, les goodwill, les immobilisations incorporelles, les investissements dans les entreprises associées et titres de capitaux propres, le fonds de roulement, les provisions, les avantages du personnel et les impôts différés.

## **Couverture des intérêts**

EBITDA moins les dépenses brutes d'investissements, divisé par les charges nettes d'intérêts.

## **Dépenses nettes d'investissements**

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, moins les revenus provenant des ventes.

## **Dettes financières nettes**

Emprunts portant intérêts à long terme et à court terme plus les découverts bancaires diminués des titres d'emprunt et de la trésorerie.

## **EBIT**

Bénéfice d'exploitation.

## **EBIT normalisé**

Bénéfice d'exploitation corrigé des éléments non-récurrents.

## **EBITDA**

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations.

## **EBITDA normalisé**

Bénéfice d'exploitation avant amortissements et dépréciations, corrigé des éléments non-récurrents.

## **Éléments non-récurrents**

Tous les frais ou les revenus qui surviennent de manière irrégulière et ne font pas partie des activités normales de l'entreprise et dont le montant s'élève au minimum à 5 m d'euros.

## **Fonds de roulement**

Le fonds de roulement inclut les rubriques des stocks, des créances commerciales et autres créances et des dettes commerciales et autres dettes toutes deux courantes et non courantes.

## **Frais commerciaux**

Les frais commerciaux incluent tous les coûts de vente des produits, y compris les autres coûts (salaires, frais de bureau, etc.) du département commercial et de la force de vente.

## **Frais de marketing**

Les frais de marketing reprennent tous les coûts relatifs au support et à la promotion des marques. Ces coûts comprennent les divers coûts opérationnels (salaires, frais de bureau, etc.) du département marketing, les frais de publicité (frais d'agence, frais de média, etc...), les frais de "sponsoring", les événements, les enquêtes et les études de marché.

## **Moyenne pondérée des actions ordinaires**

Nombre des actions émises au début de l'exercice, corrigé par le nombre d'actions annulées, rachetées et émises durant l'exercice, multiplié par un facteur temps moyen.

## **Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires diluées**

Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires, ajusté par l'effet des options d'action à émettre.

## **Moyenne pondérée du taux nominal d'imposition**

La moyenne pondérée du taux nominal d'imposition est la résultante du taux d'imposition appliqué par chaque pays, calculé sur le bénéfice avant impôts de chaque entité et en divisant la charge totale d'impôts ainsi obtenue par le bénéfice avant impôts de l'entreprise.

## **Normalisé**

Le terme "normalisé" renvoie aux mesures de la performance (EBITDA, EBIT, Bénéfice, ROIC, bénéfice par action) avant éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents concernent les éléments de recettes ou de dépenses qui ne sont pas encourus de façon régulière dans le cadre des activités courantes de l'entreprise et qui doivent faire l'objet d'une communication distincte, s'ils sont importants pour la compréhension des résultats sous-jacents de l'entreprise en raison de leur ampleur ou de leur nature. InBev est convaincue qu'il est capital de communiquer et d'expliquer les mesures normalisées afin de permettre aux lecteurs de ses états financiers de cerner pleinement la performance durable d'InBev. Les mesures normalisées sont des mesures complémentaires mises en œuvre par le management et ne sont pas censées remplacer les mesures fixées en vertu des IFRS en guise d'indicateur de la performance de l'entreprise.

## **Pay out ratio**

Dividende brut par action multiplié par le nombre d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice, divisé par le bénéfice attribuable aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

## **Produits**

Produits bruts moins les droits d'accises et ristournes.

## **Ratio dettes/capitaux propres**

Dettes financières nettes divisées par les capitaux propres attribuables aux porteurs des capitaux propres d'InBev.

## **Rendement normalisé sur le capital investi (ROIC normalisé)**

Rendement sur le capital investi (ROIC) ajusté des éléments non-récurrents.

## **Rendement sur le capital investi (ROIC)**

Bénéfice d'exploitation après impôts, plus la quote-part dans le résultat des entreprises associées et le produit de dividendes de placements en titres de capitaux propres, divisé par les capitaux investis. Un prorata est calculé pour les acquisitions de filiales réalisées pendant l'exercice.

# Contacts

## Siège social

**InBev**  
Grand'Place 1  
1000 Bruxelles  
Belgique

## Siège administratif

**InBev**  
Brouwerijplein 1  
3000 Leuven  
Belgique  
Tél: +32 16 27 6111  
Fax: +32 16 50 6111

## Amérique du Nord

**Canada**  
**Labatt Breweries of Canada**  
207 Queen's Quay West  
Suite 299  
P.O. Box 133  
M5J 1A7  
Toronto, Ontario  
Tél: +1 416 361 5050  
Fax: +1 416 361 5200

**Etats-Unis**  
**InBev USA**  
101 Merritt 7  
P.O. Box 5075  
Norwalk  
Connecticut 06856-5075  
Tél: +1 203 750 6600  
Fax: +1 203 750 6699

## Amérique latine

**Companhia de Bebidas das Américas - AmBev**  
Corporate Park  
Renato Paes de Barros 1017,  
4<sup>th</sup> floor  
04530-001 São Paulo  
Brazil  
Tél: +55 11 2122 1200  
Fax: +55 11 2122 1563

## Europe de l'Ouest

**Belgique**  
**InBev Belgium**  
Vaartkom 31  
3000 Leuven  
Tél: +32 16 24 7111  
Fax: +32 16 50 6111

**France**  
**InBev France**  
14 Av. Pierre-Brossolette B.P. 9  
59426 Armentières Cedex  
Tél: + 33 3 2048 3030  
Fax: + 33 3 2048 3197

**Allemagne**  
**InBev Deutschland**  
Am Deich 18/19  
28199 Bremen  
Tél: + 49 421 5094 0  
Fax: + 49 421 5094 667

**Italie**  
**InBev Italia**  
Piazza Francesco Buffoni 3  
21013 Gallarate (VA)  
Tél: + 39 0331 268411  
Fax: +39 0331 268505

**Luxembourg**  
**Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch**  
Rue de la Brasserie 1  
9214 Diekirch  
Tél: + 352 80 2131 1  
Fax: + 352 80 3923

**Espagne**  
**InBev Spain**  
Calle Fructuós Gelabert, 2-4  
8<sup>2a</sup>  
Edificio Conata I  
08970 Sant Joan Despi  
Barcelona  
Tél: + 34 93 480 8320  
Fax: + 34 93 477 1540

**Pays-Bas**  
**InBev Nederland**  
Ceresstraat 1  
Postbus 3212  
4800 Breda MA  
Tél: + 31 76 525 2424  
Fax: + 31 76 525 2505

**Royaume-Uni**  
**InBev UK**  
Porter Tun House  
500 Capability Green  
LU1 3LS Luton  
Tél: + 44 1582 39 1166  
Fax: + 44 1582 39 7397

## Europe centrale et de l'Est

**Bulgarie**  
**Kamenitza**  
1 Business Park Sofia  
Building 3, 1<sup>st</sup> Floor, Office 103  
Mladost 4  
1715 Sofia  
Tél: + 359 2 974 0384  
Fax: +359 2 974 0385

**Croatie**  
**Zagrebacka Pivovara**  
Ilica 224  
10000 Zagreb  
Tél: + 385 1 39 00 199  
Fax: + 385 1 37 74 639

**République Tchèque**  
**Pivovary Staropramen a.s.**  
Nádražní 84  
150 54 Praha 5  
Tél: + 420 257 191 111  
Fax: + 420 257 191 288

**Hongrie**  
**Borsodi Sörgyar**  
Rákóczi u. 81  
3574 Böcs  
Tél: + 36 46 318 133  
Fax: + 36 46 318 129

**Roumanie**  
**Interbrew Romania**  
20 Sireului St., 014354  
Sector 1, Bucharest  
Tél: + 40 21 208 0200  
Fax: + 40 21 208 0210

**Russie**  
**Sun Interbrew**  
Ul. Krylatskaya, 17  
Business Park, Krylatsky Hills,  
Building A  
121614 Moscow  
Tél: + 7 495 960 2360  
Fax: + 7 495 960 2362

**Serbie et Monténégro**  
**Apatinska Pivara**  
Trg Oslobođenja 5  
25260 Apatin  
Tél: + 381 25 783 145  
Fax: +381 25 773 201

**Industrija piva i sokova Trebjesa A.D. Niksic**  
Njegoseva 18  
81400 Niksic, Montenegro  
Tél: + 381 83 242 433  
Fax: + 381 83 246 572

**Slovaquie**  
**Staropramen - Slovakia**  
Trnavská cesta 82  
820 12 Bratislava 2  
Tél: + 421 2 4911 0500  
Fax: + 421 2 4911 0550

**Ukraine**  
**Sun Interbrew Ukraine**  
87 Bozhenko Str.  
Kiev, 03150  
Tél: + 380 44 201 4000  
Fax: + 380 44 490 4009

## Asie-Pacifique

**Australie**  
**InBev Export & Licenses - Oceania Representative Office**  
Suite D, Level 4  
140 William Street  
East Sydney NSW, 2010  
Tél: +61 2 9361 5266  
Fax: +61 2 9361 5633

**Chine**  
**InBev Management (Shanghai)**  
1115-1120  
One Corporate Avenue,  
222 Hubin Road  
Shanghai, 200021  
Tél: +86 21 5382 7878  
Fax: +86 21 5382 9670

**Singapour**  
**InBev Market Development Asia Pacific Representative Office**  
International Building # 11-01  
360 Orchard Road  
Singapore 238869  
Tél: + 65 6738 1742  
Fax: + 65 6737 5975

**Corée du Sud**  
**Oriental Brewery**  
Hanwon Building  
#1449-12 Seocho-dong  
Seocho-gu, Seoul 137-070  
Tél: + 82 2 2149 5006  
Fax: + 82 2 2149 5386